

Les relations de travail

Québec songe à un contrat de base

— page A 2

pleins feux

Le lobby
de la télé
payante...

En décembre 1975, le CRTC déclarait qu'il n'était pas souhaitable que la télévision payante fasse son apparition au Canada. Six mois plus tard, le ministre fédéral des Communications, Jeanne Sauvé, affirmait que l'établissement de la télévision payante au Canada était inévitable. André BELIVEAU explique ce revirement par le puissant lobby des télé-distributeurs, qui veulent s'assurer le contrôle de cette mine d'or.

Le prix de
la santé

La Régie de l'assurance-maladie du Québec a publié une étude intitulée "Les consommateurs et les coûts de la santé au Québec de 1971 à 1975", dans laquelle elle impute aux médecins la responsabilité de la croissance des coûts des services médicaux. Selon Nicole BEAUCHAMP, ce document non seulement relance le débat autour du salariat des médecins, mais remet en cause toute l'orientation de la médecine au Québec. Les auteurs recommandent de réviser la structure de tarification actuelle, par laquelle les médecins sont payés "à la pièce".

— page A 9



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Un record mondial contesté

Il faudra bien du temps, et on le verra souvent, le film du 50 mètres haies avant d'accorder à Jane Frederick le record mondial de 6.56 qu'elle aurait réussi hier. Beaucoup, et surtout les spécialistes, prétendent qu'il s'agit d'un faux départ et que Mlle Frederick a anticipé le mouvement du starter et la détonation signalant le départ. De toutes façons, surtout si on considère les performances tièdes de la rencontre d'athlétisme d'hier au Vélodrome, Mlle Frederick méritait bien le trophée LA PRESSE, qui la consacrait meilleur athlète de la journée.

— page B 1

le sport

• 400e victoire

Le Canadien est allé vaincre les Red Wings, 5-3, hier, signant par la même occasion la 400e victoire de son instructeur Scotty Bowman. Et ce Pete Mahovich qui reprend de plus en plus de son efficacité...

• Saguenéens malchanceux

Les Saguenéens de Chicoutimi, de la LJMQ, ont été retardés de 3h15 dans leur voyage vers Trois-Rivières quand ils ont été impliqués dans un accident. Le match a eu lieu quand même, débutant vers 22h30 et les Saguenéens ont tenu tête aux Draveurs, faisant match nul 8-8.

• Les Rangers se rapprochent

Pendant que les Flames d'Atlanta se faisaient battre par les Black Hawks de Chicago, les Rangers de l'instructeur John Ferguson rassaient les Maple Leafs de Toronto 8-3. Par ce triomphe, les Rangers se rapprochent à quatre points des Flames et d'une participation aux séries éliminatoires.

• Domination canadienne

La jeune Nancy Garapick, qui avait remporté deux médailles de bronze aux Jeux olympiques de Montréal, a été l'inspiration de l'équipe canadienne en fin de semaine, lors d'une rencontre internationale de natation de deux jours à Boulogne-Billancourt, près de Paris.

• Chute fatale

La Canadienne Sylvia Burka a perdu son titre de championne mondiale de patinage de vitesse, hier, alors qu'elle a chuté dans la dernière épreuve du championnat mondial. Elle a dû se contenter de la 15e place au classement général.

— cahier B

le monde

• Vance au Proche-Orient

Après l'échec relatif de Kurt Waldheim, le nouveau secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, prend aujourd'hui le chemin du Proche-Orient, espérant relancer la conférence de Genève.

• Elections anticipées au Danemark

Le scrutin de demain au Danemark devrait renforcer les sociaux-démocrates au pouvoir, estiment les observateurs.

• Afrique australe: démission et division

Le ministre rhodésien de la Défense démissionne sous la pression des milieux d'affaires, tandis que les opposants blancs de l'apartheid demeurent divisés en Afrique du Sud.

• Égypte: Sadate gagne mais ne convainc pas

Nouvelles manifestations antigouvernementales en Égypte, au lendemain de la victoire du régime Sadate au référendum.

— pages D 1 et D 2

"Vive le Québec libre"

De Gaulle n'a eu
aucun remords

Le désormais célèbre "Vive le Québec libre" du général de Gaulle n'était pas prémédité, du moins si l'on en croit les déclarations faites samedi au colloque de l'Institut Charles-de-Gaulle. Bernard Robitaille assistait au colloque de samedi et il rapporte que le général de Gaulle ne s'est pas repenti de sa déclara-

tion. Il a confié à ses conseillers: "Ce discours est un événement historique. Je sais qu'on va me trainer dans la boue. (...) Ce que j'ai fait, je devais le faire." De plus, le "Vive le Québec libre" n'avait peut-être pas le sens qu'on lui a donné.

— page A 6



Des roses ou
du chocolat?

Pour la Saint-Valentin, la coutume veut que l'on envoie des roses ou qu'on offre des chocolats à l'être cher. Il est fort possible que bien des amoureux doivent se contenter des chocolats cette année, les roses se vendant entre \$28 et \$36 la douzaine à Montréal. Un fleuriste a cependant prédit hier que la demande excéderait l'offre, et de beaucoup. La production locale ne suffit pas d'ailleurs et il faut importer des roses de l'Ontario, des États-Unis et même d'Europe. Pour ceux qui ne peuvent se permettre ni les roses ni les chocolats, une simple carte de souhaits ira droit au cœur du destinataire. Bizarre, n'est-ce pas, que la Saint-Valentin soit devenue la fête des amoureux, d'autant plus que le saint patron était un prêtre romain mort décapité?



Léo-A. Dorais et l'UQAM

"Nouvelle université" qui ne
fut pas "université nouvelle"

par Cyrille FELTEAU

"La plupart des maux qui ont affligé l'Université du Québec depuis sa fondation viennent de l'ambiguïté de la loi qui lui a donné naissance, en 1968. "Nouvelle université" par rapport à ses sœurs aînées, elle ne fut jamais une «université nouvelle», comme elle prétendait

l'être — ou le devenir. Initiative de l'Etat elle ne fut jamais une université d'Etat. Cette institution, qui s'élabora pour ainsi dire sur la place publique, suscita dans la population étudiante d'immenses espoirs, vite frustrés. Parmi les causes principales de son effondrement, on peut citer l'incapacité de ses diri-

geants à gérer le changement, à un moment crucial de son évolution en 1974, notamment."

Dans son spacieux bureau de vice-président de l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international) rue Banks, à Ottawa, le premier recteur de l'UQAM (1969-1974) parle

— voir UQAM en page A 6

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: C 4 à C 6
— Horaires: C 6
Bandes dessinées: C 8
Décès, naissances, etc.: D 8, D 9
Êtes-vous observateur?: C 12
Horoscope: C 8
Informations étrangères: D 1, D 2
«LE PLUS GRAND»: C 11
Les maux de notre langue: C 2
Loisirs et récréation: C 8
Médecine d'aujourd'hui: C 3
Mon oeil sur Montréal: C 6
Mot mystère: C 8
Mots croisés: C 8
Petites annonces: C 9 à C 15
D 4 à D 8
Pleins feux: A 9
Radio et télévision: C 7
Sports: B 1 à B 12
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 3



GROS LOT
\$497,853.00

APPROXIMATIF VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	21	24	29	33	35
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX 403,970.60		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 14 Ventes totales \$1,173,532.00	
5 SUR 6	46	2,204.20			
4 SUR 6	2996	94.00			
5 SUR 6+	2	33,797.70			



NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1 ^{er}	21	82466	\$50,000
2 ^e	11	13269	\$50,000
3 ^e	4	72344	\$50,000
4 ^e	43	98117	\$50,000

TIRAGE: 646
VENDREDI 11 fév. 77

45 Séries émises-80,000 chacune

GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS DANS SÉRIE	PRIX
176	82466	\$1,000
	13269	
	72344	
	98117	
16020	466 269	\$25
	344 117	

Le partage du Canada

Sept États indépendants...

par Ingrid SAUMART

"Québec, fini les folies. Nous demandons le divorce. Tu ne nous obligeras plus jamais à payer plus cher pour une boîte de céréales parce que les étiquettes sont bilingues."

"Tu es devenu un objet de dérision avec la corruption et les coûts exorbitants de ton simulacre de Jeux olympiques. Tu nous a tournés en bourriques (avec la collaboration de tes petits amis d'Ottawa) avec ton supposé problème du français dans l'air. Tu concrétises tout ce que je déteste chez les minorités. Tu cries, tu hurles pour que l'on respecte tes droits sans te soucier de ceux des autres. Comprends donc une fois pour toutes que nous ne voulons plus de toi!"

Ce billet anonyme a été lu sur les ondes d'une station de radio de Toronto par un beau dimanche après-midi il y a quelques semaines. Des milliers d'appels téléphoniques ont suivi cette intervention. Pour protester? Pas du tout! Pour dire jusqu'à quel point ils étaient d'accord et pour demander qu'on leur fasse parvenir une copie du texte.

Le Canada anglais est en ébullition et il faudrait qu'on se préoccupe de ce qui se passe de l'autre côté de nos limites territoriales. En rapportant ces paroles, c'est exactement ce qu'a tenté d'expliquer le professeur J.L. Granatstein, de l'Université

York, à Toronto, dans un article intitulé "Canada after the bomb goes off" publié dans la revue Quest.

Quest, revue unilingue anglaise est tirée à 700,000 exemplaires et distribuée gratuitement dans des "foyers choisis" sept fois par année, dans les 23 villes les plus importantes du Canada.

Pour le professeur Granatstein, il ne fait aucun doute que la séparation intellectuelle entre le Québec et le reste du Canada s'est faite depuis longtemps. Sur le plan politique, il affirme que "si René Lévesque et son parti indépendantiste réussissent à prouver qu'ils peuvent administrer convenablement le Québec, sans tomber dans la corruption qui a été la perte du gouvernement Bourassa, il ne fait aucun doute que les Canadiens français n'arrêteront devant rien pour décider de la séparation physique de leur province. Devant la haine des anglophones pour le Canada français et pour la langue française, ils seraient fous ou masochistes de décider le contraire."

Granatstein qui est professeur d'histoire canadienne à l'Université York depuis 1966 et qui a déjà publié plusieurs volumes sur la politique canadienne, dont l'un sur le rôle du Parti conservateur pendant la Deuxième Guerre mondiale, un autre sur Mackenzie King et qui publiera

d'ici peu l'Histoire de la conscription au Canada, pose finalement la grande question: "Que fera Ottawa devant la décision du Québec de quitter la Confédération?"

Verra-t-on les tanks Centurion descendre la rue Sainte-Catherine? Le 22e Régiment creuser des tranchées rue Saint-Jacques, pour protéger les financiers anglophones et américains des hordes socialistes et francophones?

"Il suffit de poser la question pour saisir l'ampleur du ridicule parce que, premièrement, il ne sera pas nécessaire d'utiliser la force pour garder le Québec dans le Canada et deuxièmement, dans les Forces armées canadiennes, tout ce qui porte un revolver, un fusil ou qui conduit un tank est canadien français et pourrait bien refuser d'utiliser les armes contre leurs compatriotes."

Aux Américains, tous les bénéfices

Si le Québec devait se séparer finalement, qu'arriverait-il des autres provinces? A cela Granatstein répond que d'abord, la Colombie-Britannique qui a toujours été une entité séparée à cause de la barrière psychologique et physique créée par les montagnes et qui l'isole, pourrait facilement se tourner vers les États-Unis où ils auraient plus de sympathie. "On imagine très bien le président Carter déclarant que c'est malheureux de voir le Canada déchiré, de poursuivre Granatstein, mais que les Américains aiment beaucoup leurs cousins de Colombie-Britannique et que..."

D'autre part, les provinces maritimes ne seront pas loin derrière. Ayant toujours été les parents pauvres de la Confédération, elles n'hésiteront pas une seconde à envoyer Ottawa paître pour passer de l'autre côté de la frontière, et deviennent alors Atlantiques.

Terre-Neuve, pauvre mais fière, devient alors un dominion indépendant avec pour leader nul autre que Joey Smallwood et décide de subvenir à ses propres

besoins. Pendant ce temps-là, la Fédération de l'Ouest est née. L'Alberta est en guerre avec le pouvoir central qui a nationalisé le pétrole et le gaz. Lougheed, considéré comme trop modéré, a été remercié et c'est le Comité pour l'indépendance de l'Ouest qui a pris les commandes. La Saskatchewan et le Manitoba ont décidé d'unir leurs destinées à celle de l'Alberta parce "qu'elles étaient tannées de se faire fourrer par Ottawa".

Les Indiens et les Eskimos des territoires du Nord-Ouest, qui avaient de toute façon perdu confiance dans le pouvoir central au moment où il avait tenté de les exterminer, profitent de l'occasion et prennent leur affaire en main, avec l'aide des Américains qui ont décidé de rester pour collaborer avec "les Arabes rouges du Nord."

Reste alors l'Ontario ou le Canada si vous préférez, où le pouvoir se retrouve essentiellement à Queen's Park et dont le premier ministre déclare officiellement "l'Ontario c'est le Canada, le Canada c'est l'Ontario. Ce qui a été dans le passé sera dans le futur". Mais ce Canada doit faire face au plus grand problème de son histoire: un demi-million de réfugiés anglophones qui se massent à la frontière. Les "Rhodésiens blancs" de Westmount veulent un traitement de faveur, des maisons princières, des salaires de monarques et menacent même de retirer tous leurs fonds du pays si on ne répond pas à leurs exigences. Le "Canada" doit donc céder à leurs exigences et se retrouve dans une situation précaire. L'union douanière entre les provinces n'a pas fonctionné, le "Canada" qui a tout misé sur les États-Unis s'est fait avoir quand on a révoqué le pacte de l'automobile. Il n'y a plus d'exportation possible, personne ne veut acheter. Le chômage atteint 18 pour cent à Toronto et dans des villes comme Kitchener, Windsor et Oshawa, frise le 30 pour cent.

Ça ne va pas mieux ailleurs. Les provinces de la Fédération



de l'Ouest et la Colombie-Britannique sont dans une situation inconfortable face à leurs nouveaux alliés. Le gouvernement américain a négocié dur et tout ce qu'elles avaient à offrir c'était le pétrole, la potasse et le fer. Il n'en reste plus.

Même le Québec n'a pas réussi à s'en sortir. L'euphorie générale qui a suivi le référendum et la séparation a duré 18 mois. Elle a été remplacée par un mal de bloc collectif. Lévesque jugé trop modéré a été renversé et son successeur, issu de l'aile droite du parti, a commencé une chasse aux gauchistes. Le chômage augmente toujours, les Américains ne veulent plus investir et le pays leur doit déjà tout ce qu'il

possède. Cependant, les Québécois eux, même s'ils ne sont pas mieux qu'avant, sont libres. Enfin, façon de parler, c'est Washington qui mène.

"Tout ceci n'est qu'un rêve, précise le professeur Granatstein, un rêve qui ne se réalisera jamais, mais les Anglo-Canadiens qui prétendent ne pas se préoccuper de savoir si le Québec va se séparer ou va demeurer dans la Confédération devraient réviser leurs positions et se souvenir que René Lévesque, quand il était ministre libéral et pas encore séparatiste (en 1964), avait déclaré à New York: "Le Québec se débrouillera mieux sans le Canada que le Canada sans le Québec."

... ou confédération de cinq régions?

OTTAWA (PC) — Le premier ministre de la Colombie britannique, William Bennett, est d'avis que le meilleur système de gouvernement qu'on pourrait avoir au Canada, ce serait une confédération de cinq fortes régions, l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, l'Ouest et le Pacifique.

"Une confédération de ces cinq régions est le seul système gouvernemental possible, vu l'étendue du Canada et vu la population du pays qui n'est que d'un peu plus de 20 millions", déclare-t-il.

De la sorte, poursuit-il, on pourrait avoir "un pays fort".

M. Bennett parle ainsi dans une interview qu'il a donnée à l'émission Question Period de

CTV, réseau privé de télévision de langue anglaise, émission qui doit être diffusée dimanche.

Il a donné cette interview à Ottawa, Vendredi, dans la capitale fédérale, il avait conféré avec le premier ministre Trudeau.

On a demandé à M. Bennett ce qu'il adviendrait de la Colombie-britannique si le Québec se séparait du Canada.

"Je dirais aux gens de la Colombie britannique: "Continuons à faire partie du Canada", a-t-il répondu. M. Bennett a ajouté que si la Colombie britannique devenait un Etat des États-Unis, elle aurait un sort nettement moins intéressant que celui qu'elle a aujourd'hui.

LA MÉTÉO

Une perturbation présentement sur l'ouest du Québec dominera nos régions, aujourd'hui. Avec cette perturbation on prévoit de la neige intermittente et un ciel plutôt nuageux pour la plupart des régions. Les températures demeureront légèrement au-dessus de la normale.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: -4 Maximum: 0
Nuageux avec éclaircies
neige (moins de 5 cm)

DEMAIN

Nébulosité variable
et neige

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-13	-3	Neige inter. (5 à 10 cm)	Nébulosité var., neige
Outaouais	-4	0	Nuageux, éclaircies et neige	Nébulosité var., neige
Laurentides	-5	-3	Couvert et neige (5 cm)	Nébulosité var., neige
Cantons de l'Est	-4	0	Nuageux, éclaircies, neige	Nébulosité var., neige
Mauricie	-6	-3	Neige inter. (5 à 10 cm)	Nébulosité var., neige
Québec	-6	-3	Neige inter. (5 à 10 cm)	Nébulosité var., neige
Lac-Saint-Jean	-13	-8	Neige inter. (pres de 10 cm)	Nébulosité var., neige
Rimouski	-16	-8	Neige inter. (5 cm) vents	Chutes de neige
Gaspésie	-18	-8	Neige inter. (5 cm) vents	Chutes de neige
Bas-Caraïbe	-15	-8	Neige inter. (5 cm) vents	Chutes de neige
Sept-Îles	-15	-10	Couvert, neige inter. (5 cm)	Chutes de neige

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averse	Victoria	-4	10
Alberta	—	Edmonton	—	—
Saskatchewan	Nuageux	Regina	-10	-5
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-20	-13
Ontario	Chutes de neige	Toronto	-7	-3
Nouveau-Brunswick	Chutes de neige	Fredericton	-2	0
Nouvelle-Écosse	Chutes de neige	Halifax	-9	-4
Île-du-Prince-Édouard	Chutes de neige	Charlottetown	-12	-6
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	0	3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	-14	9	Chicago	1	—
Washington	13	13	San Francisco	-2	20
Boston	1	5	Nlle-Orléans	11	20
			Miami	18	26

vers les capitales

Amsterdam	—	7	Londres	—	9
Athènes	—	19	Le Caire	—	28
Berlin	—	2	Lisbonne	—	11
Bruxelles	—	6	Madrid	—	5
Casablanca	—	14	Moscou	—	11
Genève	—	7	Paris	—	7
Hong Kong	—	17	Rome	—	9
			Stockholm	—	-6
			Sydney	—	24
			Tokyo	—	11
			Tunis	—	14
			Vienne	—	7
			Varsovie	—	2

Un projet de Pierre Marois

Une convention collective de base pour régir les conditions de travail minimales

Le ministre d'Etat au Développement social, Pierre Marois, entend promouvoir la mise en place, dès la session du printemps, de conditions de travail minimales pouvant prendre la forme d'une convention collective de base.

Celle-ci s'appliquerait à tous les salariés, syndiqués ou non, et viserait plus particulièrement les travailleurs tombant sous le coup de la loi du salaire minimum.

Il s'agit là de l'une des deux réformes majeures que le ministre entend piloter et dont il a confié la teneur au DEVOIR. Elles visent à modifier en profondeur les conditions de travail des salariés.

En outre, le ministre souhaite la révision complète du secteur de la santé, de la sécurité et du bien-être des travailleurs. Cette deuxième réforme débouchera à l'automne sur un code de sécurité au travail beaucoup plus sévère que ce que prévoient les normes actuelles.

Les ouvriers disposeront par exemple de pouvoirs concrets leur permettant de faire respecter ce

code de sécurité dans chacune des entreprises.

Ce sont là les grandes priorités que M. Marois, l'un des principaux collaborateurs du premier ministre Lévesque, a réussi à dégager des rencontres du comité ministériel qu'il préside. Ces projets seront inclus dans le discours inaugural de mars prochain.

Selon lui, toute l'activité du ministère chargé du développement social doit viser à établir une meilleure justice sociale ainsi qu'un nouveau contrat liant tous les groupes de la société.

M. Marois, un avocat de 36 ans

qui a défendu pendant des années les droits des syndiqués et des consommateurs, s'insurge notamment contre les conditions sécuritaires des travailleurs et veut mettre fin à "l'hécatombe actuelle".

Pour ce faire, il compte confier aux travailleurs eux-mêmes la tâche de faire respecter les nouvelles règles, enlevant cette fonction aux inspecteurs gouvernementaux.

Le ministre admet que le projet de loi sur un nouveau code de sécurité au travail ne sera pas prêt avant plusieurs mois.

Entre-temps, il compte promouvoir la mise en place au printemps de conditions de travail minimales s'appliquant à tous les salariés et devant constituer un nouveau chapitre du Code de travail.

Celles-ci comprendront notamment une révision du salaire minimum, qui vient d'être porté à \$3 l'heure, des mécanismes d'indexation de ce minimum salarial, ainsi qu'une série de mesures touchant les heures de travail et les droits des travailleurs, syndiqués ou non.

Joe Clark explique la démarche de LaSalle auprès des péquistes

par Claude-V. MARSOLAIS

Si le président de l'Association progressiste-conservatrice, M. Roch LaSalle, cherche l'appui des membres du Parti québécois dans les cinq comités où se tiendront des élections partielles prochaines, c'est que le Parti conservateur représente une option réformatrice au même titre que le Parti québécois.

C'est l'explication qu'a fournie samedi le chef conservateur, M. Joe Clark, pour éclaircir les démarches entreprises par son principal bras droit au Québec auprès de la clientèle péquiste.

M. Clark, qui participait à une réunion du comité organisateur de son parti au Québec, a toutefois indiqué qu'il n'était pas question pour le Parti conservateur de faire alliance avec aucun parti, que ce soit les créditistes, les unionistes ou les péquistes.

"Je vais être clair. Pour nous, il importe de bâtir une véritable force au Québec", a-t-il confié, en ajoutant que pour une rare fois depuis une décennie son parti avait cette fois l'opportunité de faire quelques gains. Pour mesurer les chances de son parti, M. Clark se base sur le sondage Gallup de décembre, quoiqu'il estime les résultats exagérés.

N'empêche qu'il a l'intention de

participer activement aux élections partielles. Il doit se rendre notamment à Rouyn en fin de semaine pour participer au congrès de nomination de son parti dans le comté de Temiscamingue. A cette occasion, il entend faire du porte-à-porte et des visites industrielles afin de remonter la cote de son parti qui n'a obtenu que 2,9 pour cent des suffrages exprimés aux dernières élections.

Selon le chef conservateur, les élections complémentaires sont importantes pour le pays parce qu'il est nécessaire que les 300,000 Québécois sans député soient représentés aux Communes, parce que son parti aura l'occasion de démontrer de façon active sa nouvelle option fédéraliste et qu'il a de bonnes chances de remporter quelques sièges.

M. Clark ne cache pas que l'enjeu sera difficile. Dans les cinq comtés vacants, Louis-Hébert, Langelier, Terrebonne, Verdun et Temiscamingue, le PC était loin de la moyenne québécoise obtenue

par son parti avec 30 pour cent des suffrages exprimés.

La députée conservatrice du Québec songe à participer activement aux élections partielles. M. Clark a eu une entrevue récemment avec M. Claude Wagner, député de Saint-Hyacinthe, et il se dit certain que ce dernier participera avec vigueur à la campagne.

Enfin, le chef de l'Opposition aux Communes a indiqué que le choix des candidats conservateurs aux partielles sera un facteur important de la stratégie du parti. C'est ainsi qu'on éliminera les «big names» pour leur préférer des candidats locaux qui ont des racines dans le milieu.

la presse

La Presse est publiée par LA PRESSE INC., 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les abonnements sont en vigueur à partir du 1er janvier de l'année de l'abonnement. Les tarifs sont en dollars canadiens. Les abonnements sont en vigueur à partir du 1er janvier de l'année de l'abonnement. Les tarifs sont en dollars canadiens.

TARIFS D'ABONNEMENTS	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.50*

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE				RELATIONS DE TRAVAIL	285-738
Nombre de semaines				PETITES ANNONCES	
par porteur:	13	26	52	Commandes	
Lundi au samedi	\$16.80	\$32.20	\$63.00	285-711	
Lundi au vendredi	\$15.00	\$28.75	\$56.25	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement *	\$12.00	\$23.50	\$23.50	Pour changer ou annuler	
				285-720	

tarif courrier:				du lundi au vendredi, 9h à 16 30h	
Lundi au samedi	\$28.60	\$57.20	\$114.40	GRANDES ANNONCES	
Lundi au vendredi	\$21.45	\$42.90	\$85.80	Détailants	285-720
Samedi seulement	\$10.01	\$20.02	\$40.04	National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-730

* Minimum de 26 semaines
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi: 8h à 16h).

285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-727
REDACTION	285-707
EDITORIAL	285-703
PROMOTION	285-710
RELATIONS DE TRAVAIL	285-738

PETITES ANNONCES	
Commandes	285-7111
du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Pour changer ou annuler	285-7205
du lundi au vendredi: 9h à 16 30h	

GRANDES ANNONCES	
Détailants	285-7202
National, Tele-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITE	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Québec l'âme du Canada?

VANCOUVER (PC) — M. Bryce Mackasey, ancien ministre des Postes, estime qu'en perdant le Québec, le Canada perdrait une partie de son âme.

Devenu maintenant député à l'Assemblée nationale du Québec, M. Mackasey a fait sa déclaration en fin de semaine au cours d'une fête célébrant le Nouvel An chinois.

A son avis, une bonne partie des programmes bilingues d'Ottawa sont devenus pratiquement absurdes et il appartient maintenant au Parti libéral fédéral, entre autres, d'expliquer la Loi des langues officielles en termes simples et directs.

Il a déclaré que les libéraux vont bâtir une organisation qui fera contrepoids au Parti québécois et qui offrira un choix à l'électeur moyen du Québec qui ne demande que le droit de travailler dans sa propre langue.

AVIS

HIER, AU MOTEL SUEZ,
MIAMI BEACH
LA TEMPÉRATURE
ETAIT DE 73° F.

Fine Cuisine
familiale

COURS DE BASE

LA TECHNIQUE ET SES FONDEMENTS
EN 10 MENUS, 1 PAR SEMAINE
DEBUTANT 21 JUIN 22 FÉVRIER

professeur
henri bernard

PROSPECTUS 843-6481

PERMIS DU CULTURE
PERSONNELLE
2015 DE LA MONTAGNE
H10, MONTRÉAL

Institut
Culinaire
Bernard

À la BCN de Paris quand le rossignol chante, on craint le "trio maudit"...

par Louis-Bernard
ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS — La Banque Canadienne Nationale, qui est sans doute l'agence bancaire la plus modeste et la plus discrète à Paris, vient de connaître sa petite heure de gloire: entrefilets dans les quotidiens à sensation, mention à la radio. Petit succès publicitaire dont les employés — et probablement la direction — se seraient bien passés. Car si on a parlé de la BCN, c'est qu'elle a été victime de trois attaques à main armée en moins de six semaines. Mieux encore: selon toute vraisemblance, c'est la même bande qui est venue se servir à trois reprises dans la caisse.

Première visite, le 10 décembre dernier. Trois hommes masqués et armés de revolvers font irruption dans la matinée, au premier étage, où se trouvent les comptoirs ouverts au public. Aucun client, une dizaine d'employés en tout à l'étage. Les trois hommes — (des jeunes, "de petits voyous, mais qui ont l'habitude des hold-up"), dit un employé — regroupent le personnel, vidant la "petite" caisse, se font ouvrir le coffre-fort, empoignent le tout et disparaissent.

Le tout s'est passé en quelques minutes. Sans être énorme, le butin doit être substantiel, car à la BCN on préfère garder le secret la-dessus. Personne dans l'immeuble n'a aperçu les trois voleurs, et les employés travaillant à l'étage supérieur n'ont eu le temps de se rendre compte de rien.

Il faut dire que la BCN est à ce moment-là une cible rêvée pour les spécialistes du hold-up — à la condition qu'ils ne soient pas trop ambitieux.

Il y a un an, la direction a décidé de réduire au minimum le nombre de comptes personnels. On a donc abandonné les bureaux spacieux du rez-de-chaussée, dont les grandes baies vitrées donnaient sur l'avenue Georges V et qui, du fait même, se prêtaient mal à une attaque à main armée. Les nouveaux bureaux des comptes courants, beaucoup plus modestes, sont installés au premier étage, à l'abri des regards indiscrets. Ce sont des comptoirs ordinaires, sans guichet ni vitre protectrice. La caisse est moins bien gardée qu'auparavant, et, si on peut dire, il n'y a qu'à se servir.

Les bandits semblent en tout cas avoir fait ce raisonnement et ont décidé de revenir sur le lieu du crime. À la banque, on a sans doute pensé que, la loi de la moyenne jouant en sa faveur, il n'y aurait pas de deuxième hold-up avant un certain temps. On n'a donc pris aucune mesure de sécurité.

Le 23 décembre, journée calme par excellence, voilà donc le trio masqué qui refait surface, à peu près à la même heure, et avec la même rapidité. Cette fois, on fait coucher les employés par terre, on revidé la caisse et le coffre, sensiblement moins garnis que la fois précédente, mais garnis tout de même. Puis on disparaît comme on est venu, sans davantage être remarqué ou inquiété.

Les meilleures plaisanteries finissent par lasser à force d'être répétées. On prend donc des mesures strictes. Un système de sécurité est commandé à grands frais — mais les délais d'exécution étant ce qu'ils sont à Paris, rien ne sera fait avant six ou huit semaines. En attendant, on installe un gardien armé à la porte. Les clients doivent sonner — déclenchant du même coup un charmant chant d'oiseau exotique — et sont examinés par le gardien avant d'avoir le droit d'entrer.

Préférant prendre l'aventure à la blague, mais un peu sur les dents, les employés se disent que les émotions sont terminées et que leurs persécuteurs n'auront pas le mauvais goût de frapper une troisième fois. Erreur! Il semble qu'on ait affaire à un commando insatiable ou acharné à la perte de la pauvre BCN.

Devant les nouvelles mesures, les truands envoient un complice repérer les lieux. C'est une dame d'âge moyen, bien habillée, qui vient demander quelques renseignements — une employée se souvient assez bien d'elle.

Le 25 janvier au matin, la même dame respectable se présente à la porte: le gardien l'examine à travers la porte entrebâillée, puis lui ouvre. Le trio masqué, dissimulé contre le mur, refait irruption, comme dans une mauvaise pièce de boulevard. Le problème, c'est que ses pistolets ne sont ni à blanc ni à eau, et qu'eux-mêmes ne sont pas là pour rigoler. La dizaine d'employés est de nouveau couchée par terre, ils reprennent le chemin du coffre, qu'ils trouvent cependant ouvert et vide. Une somme insignifiante dans la caisse. "Quand on se fait faire le coup deux fois, on finit par comprendre", dit la caissière. Furieux, les bandits tabassent un caissier pour découvrir la cachette du trésor, puis repartent, plutôt dépités. "Des minables! commente un employé. Vraiment, si je voulais faire un hold-up, j'irais dans une banque où il y a de l'argent."

Mais, caisse vide ou pas, on a renforcé les mesures de sécurité. Désormais, le gardien à la porte n'ouvre qu'aux habitués (peu nombreux) de la banque, et demande une pièce d'identité officielle aux autres clients. "La seule façon d'entrer ici, maintenant, dit une caissière, c'est d'avoir un accent canadien." La dernière fois que j'y suis passé, il y avait en tout cas au rez-de-chaussée un monsieur de stature imposante qui ressemblait à s'y méprendre à un détective privé. "Et si jamais ils réussissent à entrer de nouveau, dit rageusement un employé, on les attend avec une bonne surprise."

"Que voulez-vous, ce sont les risques du métier", commente un autre employé avec philosophie. N'empêche: désormais, quand le rossignol se met à chanter à la BCN à Paris, à peu près tout le monde lance un regard furtif en direction de la porte, craignant de voir le trio maudit faire une nouvelle apparition, telle une bande de mauvais génies.

Une chose est certaine, c'est que les voyageurs québécois de passage à Paris, en tout cas ceux qui sont portés sur les farces et attrapes, n'ont pas intérêt, ces jours-ci, à se présenter à la banque de l'avenue Georges V masqués ou en hurlant: "Tout le monde, les mains en l'air!" on leur ferait une très mauvaise réception.



photo René St-Jean, LA PRESSE
Mitchell BRONFMAN

À cause des révélations de la CECO Mitchell Bronfman remet sa démission au Milton Group

TORONTO (PC) — M. Mitchell Bronfman, homme d'affaires montréalais qui a témoigné la semaine dernière devant la Commission d'enquête sur le crime organisé au sujet des emprunts qu'il avait faits auprès de M. William Obront à des taux usuraires, a annoncé en fin de semaine sa décision de démissionner de la présidence de la société Milton Group Ltd.

À la suite d'un vote pris par l'assemblée générale des actionnaires, M. Mitchell Bronfman a également abandonné sa fonction d'administrateur de la société.

M. Mitchell Bronfman est le neveu de feu Sam Bronfman, fon-

dateur des gigantesques distilleries Seagram.

Lors de sa déposition devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, M. Bronfman avait révélé avoir payé près de 100 pour cent d'intérêts sur un montant global approximatif de \$1.5 million emprunté à William Obront, soupçonné d'être le financier du monde interlope.

Au cours de l'assemblée générale, un actionnaire a demandé si la société Milton Group avait chargé un conseiller juridique d'enquêter sur les liens éventuels de M. Bronfman avec des personnages du crime organisé à Montréal.

M. William Breukelman, qui a succédé à M. Bronfman à la prési-

dence du Milton Group, a répondu:

"Ce serait enfoncer une porte ouverte. Il y a beaucoup de personnes qui enquêtent à ce sujet déjà. La société n'a pas besoin de doubler ce travail."

À l'issue de la réunion, M. Bronfman a dit qu'il avait décidé de démissionner parce qu'il estimait que M. Breukelman avait fait preuve d'efficacité à la direction de la société. M. Breukelman était auparavant vice-président.

La Milton Group a son siège social à Milton, en Ontario. C'est une petite compagnie qui possède des intérêts dans le transport routier, le marbre, l'immobilier et la briqueterie.

A Bois-des-Filion, le moral des six policiers est plutôt fragile...

par Claude-V. MARSOLAIS

C'est toujours un peu frustrant pour un policier qui considère son travail comme un emploi sûr d'apprendre du jour au lendemain qu'il est congédié en même temps que tous ses confrères parce que la municipalité ne peut plus joindre les deux bouts.

Pourtant, c'est ce qui s'est produit pour les six policiers de Bois-des-Filion qui ont reçu au cours de la semaine dernière leur avis de congédiement qui prendra effet le 25 février à 18 heures. Pour l'instant, seul le chef de police, M. André Hubert, demeure en poste du moins "jusqu'à nouvel ordre", selon la résolution du conseil municipal.

Hier, le constable Ronald Cooper, 28 ans, et le constable André Brière, 23 ans, étaient en devoir mais le moral demeurait fragile.

"Vous savez, une nouvelle de cette nature, ça affecte profondément notre vie sociale et familiale. Prenez le cas d'un de nos collègues qui a quitté un bon emploi au Canadien National il y a huit mois et qui se retrouve sans travail avec une famille de deux enfants", confie avec compassion le constable Cooper qui représente auprès des autorités les policiers de Bois-des-Filion.

Le maire Pierre Côté avait motivé plus tôt cette décision par le refus du gouvernement du Québec de verser à la municipalité une subvention destinée à équilibrer le budget qui s'achemine vers un déficit de \$313,000.

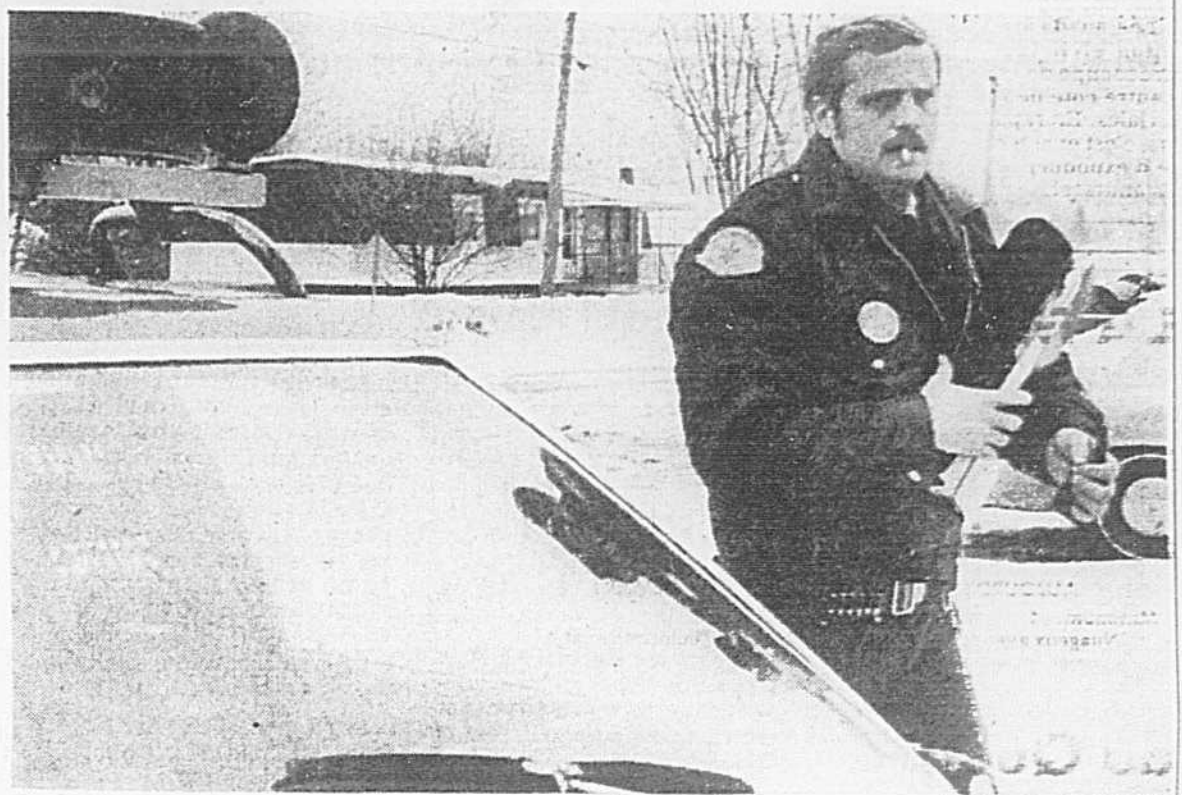
De leur côté, les policiers se demandent s'il ne s'agit pas d'un "bluff" puisqu'ils étaient en train de renégocier leur convention collective. "Nous serons fixés avec exactitude mercredi soir lors de l'assemblée régulière du conseil municipal alors que les citoyens auront sûrement des questions à poser", de dire l'agent Brière.



Le 25 février, le constable André Brière sera sans travail, ainsi que cinq de ses confrères, parce que la municipalité de Bois-des-Filion ne peut plus joindre les deux bouts financièrement.

Une chose demeure certaine, c'est que la municipalité doit renégocier ses emprunts contractés depuis 10 ans et qui dépassent les \$2 millions. À cet effet, la municipalité a annoncé une augmentation du taux de la taxe de 31 pour cent qui passera de \$1.35 à \$1.70 du \$100 d'évaluation.

Mais, soutient le chef de police André Hubert, l'administration



D'ici quelque temps, les citoyens de Bois-des-Filion ne verront plus la figure familière de leurs constables, tel l'agent Ronald Cooper. Ils devront s'en remettre pour leur protection à la Sûreté du Québec de Saint-Jérôme, située à 18 milles plus au nord.

municipale a agi de façon plutôt conservatrice depuis les sept dernières années puisque le taux de la taxe n'a pas évolué. Mais maintenant les contribuables écopent d'un seul coup d'une forte augmentation et se voient de plus en plus de leur service de police.

L'agent Cooper était celui qui, avec quatre ans, avait accumulé le plus d'années de service dans la force locale. Il avait à cette époque abandonné un emploi lucratif dans la réfrigération parce qu'il était mordu par le métier. Maintenant, il regrette un peu cette décision qu'il possède de meilleures chances de trouver un emploi dans un autre corps policier, ayant suivi le cours de l'Institut de police de Nicolet. Tout comme le benjamin de la force constabulaire qui n'est âgé que de 19 ans. "Quand je pense aux quatre autres collègues qui n'ont pas eu la chance de suivre les cours de l'Institut, je me demande s'ils vont pouvoir se trouver un emploi facilement dans un autre corps policier et si oui, à quelles conditions."

L'agent Brière a, pour sa part, remis aux calendes grecques ses projets de mariage.

Repondant à plus de 300 appels par mois dont 70 donnaient lieu à la confection de rapports, le service de police de cette municipalité de 5,100 habitants était devenu pratiquement indispensable.

Le service de police de Bois-des-Filion couvrait même les accidents qui se produisaient sur l'autoroute 640 parce que la voiture-patrouille de la SQ était trop

éloignée de ce secteur pour intervenir rapidement dans les cas d'accidents avec blessés graves.

Les délits les plus graves auxquels la police devait répondre concernaient des vols à main armée (il s'en est produit six en 1976) et des vols à domicile. Une foule d'autres petits délits étaient attribuables à des infractions au code de la route. Même s'ils n'avaient pas à se transformer en pompiers volontaires, les policiers couvraient également les incendies à Bois-des-Filion et dans une partie de la municipalité de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Une fois la force constabulaire disséminée, le chef de police prendra seul la relève en faisant des quarts de 14 heures par jour, entre 8 heures et 22 heures. En cas d'appels d'urgence la nuit, les citoyens de la municipalité devront passer par l'interurbain

afin d'atteindre le poste de la SQ à Saint-Jérôme.

Ce ne sera pas la première fois que le corps policier sera démembré à Bois-des-Filion. En 1968, le conseil municipal du temps avait agi de la même façon mais, sous la pression des citoyens, il avait peu à peu reconstitué le service policier.

Les policiers gardent cependant espoir qu'on n'en viendra pas à cette extrémité.

Le chef de police confiait hier soir que le député de Terrebonne, M. Elie Fallu, était intervenu dans le dossier et qu'une solution pourrait être envisagée au cours de la semaine.

Quant aux policiers, ils ont appris que la ville de Rosemère était à la recherche de quatre agents et que la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines voulait se constituer une force de police autonome.

Cours de fleuriste Atelier de Montréal

Inf. — 388-6957

(cours donnés par Pierre J. Hubert
auteur de l'ABC du bouquet)

Permis no 749516

Ministère de l'Éducation

Culture Personnelle

- Prescriptions d'ophtalmologiste
- Yeux artificiels
- Lentilles progressives

- Prescriptions d'ophtalmologiste
- Lentilles cornéennes souples ou rigides

J. A. Racette Inc.

Opticien d'ordonnances
6528, rue SAINT-DENIS, MONTREAL, QUE. H2S 2R9

SUCCURSALE: DEUX-MONTAGNES

274-5623

BUREAU FERME TOUS LES LUNDIS

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

L.A. BETOURNAY — S. R. CRONE — J. P. CARDINAL — C. LEMIRE
P. MEUNIER — S. MONGEON — S. COUÛT
Docteurs en optométrie

Simpsons

En ville au septième
Fairview-Pointe-Claire, niveau du Proménor 687-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Proménor 353-3300, poste 241
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

Cette semaine à Place Bonaventure GALERIE DES BOUTIQUES

En première, Le Salon International du voyage (Hall d'exposition)... la Galerie des Boutiques sera galement decorée de drapaux et d'affiches Paris, via Nardair. Procurez-vous votre voyage aller-retour pour 2 a tement dans tous les magasins et boutiques de Place Bonaventure. Du 14 au 21 février.

Une magnifique exposition de vins grecs. De charmantes hôtesse vâ lues de leur costume authentique repandant à vos questions et vous donneront de la littérature sur les origines, l'histoire et les différents types de vins grecs. L'entrée est libre à la Galerie des Boutiques jusqu'au 21 février.

Les cosmétiques Love et Place Bonaventure souhaitent à tous les amoureux un heureux jour de la St-Valentin. Distribution d'échantillons-ca lundis la 14 février.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS
DecorAction Mart «D». Le plus grand centre du meuble et accessoi res au Canada. Mar. au ven. de 10h à 17h. Sam. 10h à 14h. Le public est invité... entrée libre.

HALL D'EXPOSITION
SURFACE 177 Salon Québécois de recouvrements de sol (pour cam ments seulement) jusqu'au 15 fév.

Salon International du Voyage (ouvert au public) du 16 au 20 février. La gamme complète des destinations mondiales, pays, sociétés aériennes, grossistes, représentants de chaînes d'hôtels et des régions Ouvert de midi à 22 heures. Adultes: \$2.50 — enfants moins de 12 ans: \$1.00 — Etudiants et Age d'Or: \$1.50.

HÔTEL BONAVENTURE
Spectacles continus au Le Portage tous les soirs de 8 p.m. à 2 a.m. (sauf le dimanche). Présentation à l'office: «The Floyd Dakil Show» et «Joanne Desforges». Les ven. et sam. prix d'admission — \$2.50 par personne.

Place Bonaventure

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM editorialiste en chef

la presse

JEAN SISTO éditeur adjoint

Peut-on avoir une politique de l'énergie?

La Commission parlementaire sur l'énergie, qui siège à Québec depuis mardi dernier, a pour but de connaître les opinions de tous les groupes intéressés au domaine énergétique, afin de permettre au gouvernement d'adopter une politique de l'énergie. Cette préoccupation du gouvernement vient du fait que les spécialistes prévoient une pénurie de pétrole d'ici la fin du siècle. Or, selon le ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, "plus de 75 pour cent de l'énergie consommée au Québec provient de l'extérieur, surtout des pays exportateurs de pétrole".

Le ministre Joron a affirmé qu'il faudra rendre le Québec plus autarcique en matière d'énergie. "Je recommanderai, a-t-il dit, des mesures visant à modifier la répartition du bilan énergétique, afin de favoriser une consommation plus importante d'énergie produite ici." M. Joron a souligné également la nécessité d'économiser l'énergie, et il a donné comme exemple la Suède, dont l'économie est comparable à celle du Québec, mais qui ne dépense que la moitié de l'énergie consommée au Québec. La politique de l'énergie devra donc agir autant sur le plan de l'économie que sur celui de la production.

Si le Québécois consomme deux fois plus d'énergie que le Suédois, ce n'est pas parce qu'il produit deux fois plus, mais parce qu'il gaspille deux fois plus. C'est ainsi, par exemple, que de nombreux Québécois utilisent leur grosse voiture pour aller acheter un paquet de cigarettes au

coin de la rue. Une telle tradition de gaspillage ne se change pas par des sermons, mais par des incitations "coercitives", telles que des taxes élevées sur l'essence, sur les voitures de plus de 4 cylindres, etc. Le gouvernement Lévesque osera-t-il toucher à cette vache sacrée de l'Amérique du Nord qu'est l'automobile? S'il osait, il aiderait indirectement mais grandement la cause du transport en commun.

Une autre source importante de gaspillage du pétrole est l'isolation thermique défectueuse des maisons. Le Québec a des hivers longs et rigoureux, et la plupart des maisons sont chauffées au mazout. Le gouvernement devrait donc, dans un premier temps et sans délai, modifier le Code de la construction afin d'obliger les constructeurs à améliorer l'isolation thermique du toit et des murs extérieurs des maisons selon des normes strictes.

Dans un deuxième temps, le gouvernement pourrait aider financièrement les propriétaires de maison à améliorer leur "étanchéité thermique". Mais comme les maisons déjà construites sont beaucoup plus nombreuses que celles à construire d'ici la fin du siècle, il en coûtera très cher au gouvernement pour améliorer leur isolation thermique. On peut en déduire que l'économie de pétrole en ce domaine tardera à se faire sentir. A moins que le gouvernement oblige les propriétaires à procéder, exclusivement à leurs frais, à l'étanchéité thermique de leurs maisons.

Pour la production d'énergie, le Québec aura autant de difficultés que pour l'économie de celle-ci. La seule source d'énergie autochtone du Québec est, en effet, l'hydro-électricité. Or, ce n'est qu'en 1985, selon le ministère des Richesses naturelles, que l'hydro-électricité atteindra 26 pour cent du bilan énergétique total et 30 pour cent en 1995. Il y a donc très loin d'ici à une autosuffisance, même mitigée. Car on ne doit pas oublier que l'aménagement des cours d'eau est non seulement de plus en plus coûteux, mais que les cours d'eau aménageables sont de plus en plus éloignés des centres peuplés.

Le gouvernement sera donc obligé de compter sur les sources d'énergie situées hors du Québec, tel le gaz naturel. Celui-ci ne compte actuellement que pour cinq pour cent du bilan énergétique québécois. Le ministère des Richesses naturelles évalue à \$300 millions au moins le coût des installations pour accroître l'usage du gaz à environ 20 pour cent du bilan énergétique.

Les spécialistes soutiennent qu'avant dix ans l'approvisionnement du Québec en pétrole albertain, actuellement de 40 pour cent, tombera à zéro par suite de l'épuisement des puits. Comme l'on prévoit que l'extraction du pétrole des sables bitumineux d'Athabaska sera encore trop coûteuse, plus de la moitié de l'énergie utilisée au Québec viendra encore du pétrole étranger.

Quand un gouvernement est tributaire de

l'étranger pour plus de la moitié de son énergie, il ne peut évidemment pas prononcer le mot "autarcie". Il peut à peine parler de politique énergétique. Bien sûr, on parle de recherches dans l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne, mais les rayons du soleil et les vents sont encore des moyens artisanaux et largement folkloriques.

Dans l'avenir prévisible, la seule véritable source d'énergie susceptible, avec l'hydro-électricité, de rendre le Québec grandement indépendant du pétrole étranger, au moins pour tout ce qui n'est pas du transport individuel, ce sont les centrales nucléaires. Les centrales CANDU, développées par le Canada, pourraient être fort utiles à cet égard. Mais l'énergie nucléaire n'est pas "propre, propre, propre" comme l'hydro-électricité.

On doit donc tenir compte de la contamination écologique en plus des radiations mortelles pour les humains. Bref, si séduisante en théorie que puisse paraître la politique énergétique du ministre Joron, il faudra attendre le Livre blanc, qu'il a promis pour la fin de l'été, avant de juger de son applicabilité, c'est-à-dire de son caractère pratique. Car, en plus de la complexité de ce domaine dont la plupart des éléments échappent à l'autorité du gouvernement, il y a l'incapacité chronique des gouvernements à poursuivre une politique à long terme. Une politique énergétique est malheureusement une affaire de très longue haleine.

Ivan GUAY

bloc-notes

L'UQAM et les étudiants qui restent

On savait bien que l'Université du Québec à Montréal ne pouvait retrouver, en quelques jours, le cours de sa vie normale. Après quatre mois de conflit, après les injures des uns et les insultes des autres, après tout ce qui s'était dit sur "le rôle de l'université" et la multitude de contradictions qui s'étaient manifestées, on savait que l'UQAM serait handicapée pour quelque temps encore.

Mais la situation actuelle est tellement détériorée qu'on ne peut prédire à l'université une vie raisonnablement normale dans un climat relativement sain avant des mois et des mois. Comme disent les sportifs, c'est un combat à finir.

L'administration de l'UQAM a répondu avec une violence qui lui est peu familière, aux 45 points du protocole de retour au travail présenté par le syndicat. Un peu comme si elle était déçue d'avoir dû accepter un règlement final qui ne lui plaisait pas, qui lui était imposé contre sa volonté.

En fait, il est fort plausible que ce règlement soit venu de Québec sans l'accord des négociateurs-administrateurs de Montréal. Le syndicat s'en est senti fort. Il a choisi de continuer d'exiger le plus possible, espérant que

le bon samaritain de Québec répondrait encore à son appel. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'exigence extrême qui découle des demandes du SPUQ pour accepter de retourner au travail. Autrement, comment peut-il demander que les professeurs soient payés pour 15 semaines de grève?

Finalement, il faut croire que ce protocole de retour au travail devra engendrer une nouvelle négociation qui sera aussi dure, sinon plus, que la première.

Pendant ce temps, l'université continuera à se mourir. Elle est déjà une moribonde, avec ses 50 pour cent probables d'étudiants qui ne veulent même plus y retourner. Il faudra beaucoup de courage, d'inconscience ou d'impossibilité de choix pour s'y inscrire en septembre prochain.

Certains étudiants, que l'on retrouve à l'intérieur de deux ou trois départements, s'accommodent de la chose. Pour eux, il importe surtout de renverser le système; et plus ça va mal, plus ils se sentent près du but. Ils ont leurs chefs de file au sein des professeurs et ils sont prêts à passer une partie de leur vie à l'université puisqu'ils y ont trouvé leur champ d'action et de bataille.

Pour les autres, la situation actuelle de l'université est un désastre. On sait, dans le milieu universitaire d'ici et d'ailleurs, que plusieurs diplômés de l'UQAM ont une valeur qui ne dépasse guère celle du papier. Toutes les universités ont leur réputation et leur renom. Celui de l'UQAM est à faire. Si, dans certains secteurs, elle a commencé à bâtir sa réputation, elle risque d'avoir à la refaire.

Sur le marché du travail, également, on a des réticences. On a même des craintes.

Cette situation est absolument injuste pour les étudiants qui ont mis leur avenir, leur espoir et leur confiance entre les mains d'une université qui ne fait que les décevoir. On se rend bien compte, à la lecture du protocole de retour au travail remis par les professeurs, que les étudiants comptent pour peu dans les exigences de ce syndicat étranger.

On a réussi à bâtir une nouvelle université, celle qui est au service des professeurs. C'est l'idée maîtresse que l'on retient, autant en lisant toutes ces nouvelles définitions d'université que les 45 points du protocole de retour au travail.

Jean-Guy DUBUC

Cette dissidence qui grandit à l'Est

Après la Pologne et la Tchécoslovaquie, c'est au tour de l'Union soviétique d'entreprendre la lutte à la dissidence, et tout semble indiquer qu'elle entend y aller rondement.

- 3 février: arrestation d'Alexandre Guinzbourg, contestataire miné par les maladies contractées dans les prisons soviétiques, et membre du groupe chargé de surveiller l'application des accords d'Helsinki en ce qui a trait aux droits de l'homme en URSS;
- 4 février: expulsion de George Krinsky, correspondant de l'agence américaine Associated Press, qui avait consacré de nombreuses dépêches aux activités des dissidents en URSS;
- 5 février: arrestations d'Oleg Tikhonov, professeur, et de Mikola Roudenko, chargé de la surveillance de l'application des accords d'Helsinki en Ukraine et membre de la section soviétique d'Amnesty International;
- 10 février: arrestation de Youri Orlov, responsable du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki en URSS.

Parallèlement à ces activités policières, on a vu la dissidence grandir en Tchécoslovaquie et en Pologne, et menacer d'éclater en Allemagne de l'Est et en Yougoslavie (où, au dire de Milovan Djilas, on dénombre plus de 600 prisonniers politiques).

Le nombre des signataires de la fameuse Charte 77 a doublé en Tchécoslovaquie en dépit de la persécution qui s'intensifie;

- le comité de défense des ouvriers poursuit son action en Pologne, en dépit de la promesse d'amnistie faite par M. Edward Gierek, secrétaire du Parti communiste polonais;
- face à la montée de l'insubordination, le grand patron soviétique, M. Léonide Brejnev, a décidé d'envoyer deux de ses proches collaborateurs, Ivan Kravtchenko et Mikhaïl Zamyatine, à Prague et à Varsovie, visiblement en vue d'aviser aux dispositions à prendre pour faire cesser un phénomène qui va croissant (270 dissidents soviétiques demandent la libération de Guinzbourg);
- l'Allemagne de l'Est commence, elle aussi, à montrer les dents. Dans le but présumé de décourager toute dissidence éventuelle, elle vient de décider de mobiliser des milliers de réservistes, surtout en Thuringe.

À leur corps défendant, mais d'une façon certaine, l'URSS et ses satellites vont rendre inévitable un sérieux affrontement à la conférence de Belgrade (Yougoslavie), qui aura

lieu en juin et qui réunira de nouveau les 35 pays signataires de la charte d'Helsinki, dans le but d'apprécier les résultats obtenus depuis deux ans.

Les accords d'Helsinki avaient fait hausser les épaules de certains observateurs, lors de leur signature, en 1975. A l'Ouest, on avait vu, dans ce document, une démission des démocraties occidentales face à la sorte de doctrine Monroe que M. Brejnev leur avait refilée entre les pattes. Apparemment, un aspect du document avait échappé à l'attention des grands politologues, tant de l'Ouest que de l'Est. On constate, aujourd'hui, que ce texte a fourni, aux dissidents du bloc idéologique adverse, l'arme qui leur permet désormais de revendiquer, au nom d'un document officiel signé par leurs propres dirigeants, les droits et libertés élémentaires dont on les prive.

Avec cette dissidence qui va naturellement s'intensifier d'ici la tenue de la conférence de Belgrade, les pays occidentaux les plus farouchement acquis à la détente ne pourront, à moins de se couvrir de ridicule, jouer le jeu de l'autruche et éviter de poser des questions. L'URSS risque de passer un mauvais quart d'heure.

Jean PELLERIN



Droits réservés

LETTRES

Le juge Sauvé exagère

À Monsieur Marcel Adam,

Il est dommage que l'esprit autrement lucide du juge Robert Sauvé, ex-président de la Commission des services juridiques, subisse un blocage complet lorsqu'il entre en contact avec le Barreau. Il devient alors viscéralement prisonnier d'un concept qui lui fait perdre toute objectivité, voire toute mesure dans ses propos: le Barreau pour lui était, est et sera une association discréditée de profiteurs arrogants qui n'ont cure des problèmes sociaux.

Sa dernière sortie publique a été de rejeter tout l'odieux des difficultés de l'Aide juridique, au moment de son départ, sur le Barreau. Des avocats de la pratique privée auraient fait des procédures inutiles pour toucher plus d'honoraires payables par le service qu'il dirigeait et le Barreau, complice de ces crapules, n'aurait rien fait.

Humblement mais vigoureusement, qu'on me permet-

te de tenter d'endiguer ce débordement d'amertume. Le sens social n'est pas l'apanage exclusif du juge Sauvé et plusieurs d'entre nous ont aussi cette coquetterie.

J'affirme que depuis plusieurs années et de plus en plus, dans de nombreux domaines, le Barreau remplit sa mission légale et sociale de défenseur de l'intérêt public et de promoteur d'une meilleure justice pour tous, ceci incluant forcément aussi les avocats.

Après enquête auprès des syndicats de notre profession chargés de recevoir les plaintes contre l'éthique, j'affirme qu'aucune dénonciation n'a jamais été faite par aucun bureau de l'Aide juridique contre aucun avocat pour réclamation injustifiée d'honoraires.

C'est le service d'Aide juridique qui reçoit les réclamations d'honoraires, donc qui est informé des éléments devant les justifier. S'il possède des faits permettant de croire à des abus, qu'il les

transmette à nos syndicats et ceux-ci verront à faire leur devoir. Nous serions très heureux non seulement d'avoir cette collaboration qui nous a été refusée jusqu'ici, mais aussi de pouvoir examiner et réprimer toute situation nuisant au prestige de notre profession et à la simple justice.

Si le juge Robert Sauvé rayait de ses procédés compulsifs le dénigrement à tort et à travers du Barreau, s'il admettait que de nombreux avocats de la pratique privée ont aussi un idéal de justice sociale, peut-être finirait-il par accepter qu'il est essentiel pour préserver l'indépendance nécessaire à tout avocat digne de ce nom, même s'il est salarié de l'Aide juridique, qu'il existe un secteur alternatif d'exercice libéral de la profession jouissant de l'approbation et de l'encouragement raisonnable de l'État et de ses organismes.

Le bâtonnier de Québec
Bernard LESAGE, c.r.

Cerveaux lavés à la bière

M. Marc Lalonde
Ministre de la Santé
et du Bien-être
Ottawa

Monsieur le ministre,

Dans le journal *La Presse* du samedi 22 janvier 1977, un article sur la publicité des breuvages alcooliques vous fait dire que vous cherchez la collaboration des radiodiffuseurs pour améliorer la situation dans ce domaine. Entre autres recommandations, vous proposeriez de restreindre les heures pendant lesquelles on pourra diffuser la publicité du vin et de la bière et aussi, de limiter les budgets publicitaires aux chiffres de 1976.

Je suis sûr que vous et votre personnel êtes allés aux informations et savez que 1976 a été une année record quant à la publicité sur la bière. Nos maisons sont inondées à toutes heures de la journée par ces annonces à la radio et à la télévision. Personnellement, j'en ai entendu à partir de 7 heures du matin à la radio et on a l'impression qu'à la télévision 50% de la réclame est pour la bière, tellement c'est fréquent. C'en est devenu un vrai lavage de cerveau.

Le gros problème est que le produit est montré tellement attirant sous tous rapports, excepté la santé, que notre jeu-

nessel l'a adopté. Les tavernes, qu'on a rebaptisées brasseries, pour faire nouveau et attirer cette jeunesse, augmentent en nombre et en grosseur et c'est devenu presque impossible d'empêcher nos jeunes de 15 ans et plus de les fréquenter. Les tenanciers vont même jusqu'à s'installer près de nos écoles pour être plus près de leur clientèle.

Si vous diminuez le nombre d'heures de publicité et laissez les budgets au niveau de 1976, tout ce que vous accomplirez sera une intensification de cette publicité et le problème sera aggravé au lieu d'être diminué.

Vous n'êtes pas sans savoir que les statistiques démontrent qu'on compte de plus en plus d'alcooliques chez les jeunes. Si nous voulons sauver notre jeunesse de ce fléau, la solution est vers une prohibition totale de cette publicité plutôt qu'un essai à une diminution qui n'accomplirait rien.

J'espère, monsieur le ministre, que vous reviserez vos recommandations et qu'un jour, très bientôt si possible, nous serons débarrassés de cette publicité, si dommageable pour nos jeunes.

Gérald LACOSTE
Pointe-Claire

Air Canada (encore!)

Le 23 décembre dernier, je suis parti de Montréal pour aller à Sept-Îles par Air Canada. C'est toujours un peu à contrecœur que je choisis l'avion comme moyen de transport. Mais lorsque, tout bien pesé, je ne puis faire autrement, je m'y résigne. Toutefois ma résignation se transforma vite en satisfaction lorsque, dans l'avion, j'entendis en langue anglaise seulement le petit boniment habituel du pilote nous souhaitant la bienvenue, etc. Son débit nonchalant ajouta à mon assurance. Je me suis dit: "Ma sécurité de même que celle de ces quelque deux cents passagers est entre bonnes mains. Les Gens de l'air, en cours de route et à Sept-Îles, vont très bien comprendre ses messages. S'il fallait qu'il soit bilingue ou, ô horreur! unilingue français, quel danger de méprise cela présenterait dans le ciel du Québec!"

Cette précaution de cette compagnie de la couronne ne fut pas inutile. En fait d'une voix moins rassurée et toujours en langue internationale (comme dirait Rodrigue Biron), il nous avisa peu de temps après le décollage qu'il devait rebrousser chemin "because a control light is flashing". Mais, ce qui prouve bien que ces unilingues sont des gens fort compétents, il parvint à corriger la défectuosité. D'une voix triomphante, il nous annonça que la situation était revenue à la normale et que nous retournerions vers la Côte Nord.

Je repris mon journal. The Gazette, qu'un voisin, un Canadien français bien parvenu, avait daigné me prêter et j'en continuai la lecture paisiblement.

Mais nouvelle alerte et nouveau message toujours dans la même langue! Cette fois-ci on sentait la nervosité se répandre. Des petites dames se penchaient sur l'épaule de leur mari pour savoir ce qui se passait. Quant à moi, je restai imperturbable parce que j'étais sûr d'une chose: pour l'atterrissage à Dorval, grâce à la prudence de notre gouvernement d'Ottawa, un contrôleur aérien compétent (v.g. rompu à la langue de Shakespeare) saisisait parfaitement le message de détresse de notre unilingue. Je ne fus pas déçu: l'avion n'a accroché aucun autre aéronef, il s'est aligné juste vis-à-vis d'une piste et il s'est arrêté avant la fin de la piste choisie. La seule anicroche que des esprits tatillons ont pu relever, ce fut que l'aéroplane s'est posé tellement brusquement que nous avons eu l'impression que le train d'atterrissage allait s'écraser sous le choc.

Une fois la défectuosité réparée, nous reprîmes notre envolée vers le pays de mon ami Gilles Vigneault où nous arrivâmes sans encombre, sauf un autre atterrissage fort raboteux.

Pour le retour, certains me conseillèrent de choisir Québec. Mais je persistai dans ma décision de reprendre Air Canada parce que là, j'étais sûr que tout se passerait dans une langue où les erreurs sont impossibles. En fait je ne me suis pas trompé. Le pilote était encore un unilingue anglais.

Aurélien BOISVERT
Montréal

Il y a du bon monde

Si les tempêtes d'hiver ont comme résultat de rendre nos routes dangereuses et impraticables, il n'en reste pas moins que parfois elles fournissent l'occasion de nous faire constater qu'il existe encore des gens qui sont prêts à en secourir d'autres.

Vendredi soir le 28 janvier dernier, alors que mon automobile se trouvait bloquée dans un banc de neige dans la montée qui relie l'autoroute 20 à la Montée Ste-Julie, un groupe de jeunes gens qui voyageaient dans deux automobiles, s'étant aperçus dans quelle mauvaise position j'étais, n'hésitèrent pas à s'arrêter et à braver le vent et la poudrerie, et tous ensemble, avec la

force de leurs bras, à remettre mon véhicule sur la route, m'évitant ainsi l'obligation de marcher dans la tempête pour aller chercher du secours quelques milles plus loin.

Je n'ai malheureusement pas pu les remercier sur le champ, car dès que je fus sur la route chacun s'est hâté de regagner sa voiture, avec raison d'ailleurs, car le temps était affreux. Je voudrais remercier ces jeunes gens publiquement et leur dire que devant un geste aussi humain j'ai pu ce soir-là constater que de nos jours il y a encore du monde serviable.

Valier BOUCHARD
St-Bruno

Les référendums de Trudeau

M. Trudeau est tellement déterminé à éliminer le problème que lui pose le Québec par sa volonté autonomiste, qu'il songe à faire décider tout le Canada (autrement dit le Canada anglais seul) du sort de ce "caprice" autonomiste de la drôle de province, sous le prétexte que celle-ci envisage de conclure, après l'acquisition de son indépendance, un marché commun avec le Canada, projet qui concerne tous les Canadiens.

Quel errement intellectuel et quel drôle de sens démocratique! Sous le couvert d'une consultation des Canadiens anglais sur un projet qui les touche et qui est accessoire au sort fondamental du Québec, il les fera se prononcer en même temps sur ce sort fondamental d'un autre peuple. Astucieux, n'est-ce pas? Le véritable bon sens (et non pas une logique spéculative comme celle que pratique M. Trudeau) nous dit plutôt que la question d'une association économique étant hypothétique, puisque reliée à la volonté qu'exprimeront les Québécois lors du référendum ou ils auront à décider de leur statut politique

comme nation, et se situant postérieurement dans le temps à celle de l'indépendance politique du Québec, un référendum pan-canadien sur une association de marché québéco-canadienne ne devrait se tenir qu'une fois décidé ce statut d'entité politique nationale par lequel le Québec se constituera partenaire possible, et par lequel il sera habilité à négocier, de pays autonome à pays autonome, une association d'égal à égal avec le Canada anglais.

Le seul référendum valable que peut tenir M. Trudeau avant cette décision québécoise est un référendum sur le partage des pouvoirs dans le cadre du régime confédéral actuel. Mais il a sûrement peur d'une telle consultation: il y a trop de chances, en effet, que la majorité des Canadiens, lasse des éternelles revendications des provinces, opte pour une forte décentralisation, idée si contraire aux idées personnelles de M. Trudeau, lesquelles il a toujours pu facilement jusqu'ici faire passer pour les idées des Canadiens, pour le reflet de la volonté populaire!

Gilles COLPRON
Montréal

Attention aux faux pas

M. René Lévesque
Premier ministre

Lundi 15 novembre 1976, date mémorable s'il en fut. Chez tous les Québécois dignes de ce nom, on cria de bonheur, et le champagne coula à flot. Ce jour-là, en effet, nous avons vu le Québec d'une drôle de clique que même les fédéralistes ne regretteront pas longtemps. Mais surtout, nous avons pu savourer un peu l'espoir qu'un jour se réalise le vœu le plus cher du petit Québécois modeste: l'Indépendance.

Ce fut une bien belle soirée. Mais il y a plus de deux mois déjà que les bouchons de mousseux ont sauté. A présent, les Québécois — et les autres — observent les actes de votre gouvernement et portent attention aux commentaires qu'ils suscitent. Quant à moi, un doute s'installe peu à peu dans mon esprit. Ce qui me trouble surtout, ce sont les incidents regrettables comme les tribulations de M. Charbon dans le dossier olympique, l'inertie de M. Morin dans le conflit de l'UQAM ainsi que la surtaxe aux Montéréals. Ces agissements ont peut-être à la base un bien-fondé bénéfique,

mais je trouve plutôt que vous donnez beau jeu aux adversaires de l'indépendance: ils sont bien trop heureux de profiter de telles occasions pour faire pencher la balance de l'opinion populaire de leur côté. Vous savez mieux que moi qu'entre nous et le Québec indépendant, il se trouve encore le référendum, et peut-être même une nouvelle élection provinciale. Hélas, je vois dans les journaux de plus en plus de lettres de reproche à l'égard de votre gouvernement — notre gouvernement. Le plus malheureux, c'est que ces lettres sont de plus en plus souvent signées par des Canadiens français. Les fédéralistes en soupirent de soulagement.

Le 15 novembre dernier, les Québécois — les vrais, je veux dire — ont voté pour l'indépendance du Québec. Le pouvoir vous obnubile-t-il au point de vous faire oublier cette indépendance que vous tenez au creux de la main, mais que vous menacez d'étouffer?

François GUAY
étudiant en musique
Ville d'Anjou

Lettre d'un Colombien

Je viens de prendre connaissance d'un article de votre envoyé spécial Réjean Tremblay.

Dans l'ensemble cet article intitulé "La guerre des ondes n'a pas lieu", reflète assez bien la vérité sur la situation de la télévision française (CIBUFT) à Vancouver. Il y a cependant quelques erreurs grossières de jugement que j'aimerais relever.

Votre journaliste mentionne qu'à cause de la mentalité des francophones de l'Ouest qui a évolué avec les années et est devenue plus "américaine que québécoise", les 7 téléromans "si populaires" au Québec ne sont pas goûtés dans l'Ouest.

J'aimerais faire savoir à vos lecteurs qu'il est certain que la mentalité des francophones de l'Ouest a évolué, et heureusement! Que cette mentalité soit différente de celle des Québécois c'est aussi normal. Les contacts avec le Québec n'ont pas toujours été bien entretenus. Cependant, notre mentalité n'est certainement pas américaine, elle est tout simplement canadienne-française. C'est d'ailleurs ironique de se voir traiter "d'Américains" par un Québécois lorsqu'une des raisons des conflits entre anglophones et francophones de l'Ouest est justement l'américanisation des anglophones que les Canadiens français essayent de combattre. Se faire traiter de la sorte n'aide guère à nos efforts de garder ce pays

canadien afin qu'il ne devienne pas "québécois et américain".

Nous ne goûtons pas les téléromans de Radio-Canada tout simplement parce qu'ils sont, pour la majorité, situés à Montréal, parlant de problèmes typiquement de Montréal avec la mentalité de Montréal. Nous aimons tous Montréal, mais tout comme les anglophones en ont assez d'entendre parler de Toronto à tous les instants, les Canadiens français aimeraient voir autre chose du Canada français que Montréal (...)

Enfin, je ne vois pas pourquoi vous avez cru bon d'insulter l'équipe de hockey de Vancouver, les Canucks, en la traitant "d'infec-tée". Qu'elle ne soit pas bonne je vous l'accorde. Mais même si elle a perdu les deux tiers de ses parties à date, l'équipe des Canucks a toujours offert, en général, des parties intéressantes, particulièrement contre les Canadiens. Alors pourquoi l'insulte? L'article aurait pu s'en passer.

Jean RIOU
Directeur général Fédération
des Franco-Colombiens
Vancouver

NDLR — Pas besoin d'être agressif, je n'ai fait que souligner le manque de popularité des téléromans à la télé française de Vancouver. Il n'y a pas de honte à ne pas être un mordu de Rue des Pignons... loin de là ma pensée! Quant aux Canucks, je m'excuse. L'équipe n'est pas infectée, seul leur jeu l'est!

Réjean TREMBLAY

Universités pour étrangers?

Il y a quelque temps, le premier ministre de la Province s'est demandé s'il y avait assez d'anglophones au Québec pour justifier le nombre de postes anglais de radio et de télévision.

La même question se pose au sujet de nos universités dites "anglophones": elles sont parmi les trois premiers importateurs d'étudiants étrangers du Canada. Selon le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, Concordia en a importé 2,000 (en chiffres ronds) en 1973, soit 22 pour cent de ses inscriptions à plein temps. McGill 2,500, (tandis que l'Université de Montréal n'en a importé que 600).

Et ces étudiants aux universités "anglophones" semblent venir de pays qui n'ont guère de liens, ni culturels ni historiques, avec le Québec. Qui plus est, un bon nombre suivent des cours d'anglais pour étrangers (à nos frais, bien entendu), ce qui indiquerait que l'anglais n'est pas leur langue maternelle. Je dis à nos frais puisque les frais de scolarité ne représentent que le sixième du coût des cours, par exemple, Concordia a perçu \$8,000,000 en frais de scolarité l'an dernier tandis que la subvention provinciale se chiffrait par \$38,000,000.

A cause de ces subventions gouvernementales, l'importation d'étudiants est devenue un commerce lucratif, comme l'importation des textiles, et toute tentative de réglementation se heurtera contre des intérêts de longue date.

Ca serait intéressant de savoir combien de ces étudiants étrangers sont parvenus à décrocher des permis de travail. Un des présumés membres d'un réseau d'espionnage à Montréal fréquentait McGill comme titulaire d'un visa d'étudiant et, par surcroît, était chargé de cours. Or, n'y avait-il pas un Canadien qui aurait pu faire ce que le jeune homme en question faisait? Il me semble que le gouvernement devrait contrôler ça.

Raymond ST-MARTIN Rawdon

Fédéralisme rentable

Les fédéralistes sérieux sont maintenant conscients des lacunes de la Confédération sous sa forme actuelle.

Dans toutes les provinces canadiennes et même au gouvernement fédéral, il semble qu'un consensus se forme peu à peu, en vue de modifier le pacte confédératif dans le sens d'une plus grande autonomie des provinces.

Or, tout observateur un tant soit peu objectif est bien obligé d'admettre que les gouvernements du Québec ont obtenu plus de concessions et de respect de la part du gouvernement fédéral au fur et à mesure que le Parti québécois s'approchait davan-

te du pouvoir et que ce mouvement s'est amplifié d'une façon spectaculaire depuis le 15 novembre.

C'est donc un Québec prêt à faire massivement l'indépendance qui obtiendra le pacte confédératif le plus avantageux.

Voilà pourquoi les fédéralistes les plus adroits voteront pour l'indépendance lors du référendum. Ils savent bien que le gouvernement québécois obtiendra une nouvelle confédération qui sera d'autant plus rentable pour le Québec, qu'il sera plus clairement mandaté pour faire la séparation.

Pierre MASSUE,
Montréal

Les progrès de la science économique

Le document de Jean-Pierre Bordua, directeur du Centre régional d'initiatives pour le progrès de l'économie, dans les Cantons de l'Est, qui fut publié récemment dans LA PRESSE, révèle une situation qui paraît inquiétante mais qui certes a besoin d'être expliquée.

Quand on parle de science économique, l'on réfère à une science qui comporte plusieurs degrés. Personne ne voudrait imaginer que l'ensemble des citoyens pourrait avoir avantage à connaître tous les rouages fort complexes de l'économie d'un pays. Ayant été relié de près, depuis plusieurs années, à des expériences d'éducation économique, je ne partage pas le pessimisme de Bordua même si je suis parfaitement d'accord avec lui sur la nécessité d'une meilleure compréhension de l'économie.

L'économie canadienne est l'une des plus prospères

Cette ignorance de l'économie n'est d'ailleurs pas limitée au Québec mais elle semble bien générale à l'échelle du Canada. Il faut cependant constater que cette ignorance n'empêche pas le Canada d'avoir l'une des éco-

nomies les plus prospères du monde. Notre pays est en effet parmi les tout premiers quant à son niveau de vie et à son revenu par capita. Cela signifie que plus de cent cinquante pays et territoires sont moins bien partagés que notre pays.

Il faut certainement améliorer la qualité et la quantité de l'éducation économique dans nos institutions d'enseignement mais il ne faudrait pas minimiser le rôle des médias d'information et de nombreux organismes publics et privés qui font un excellent travail pour nous amener à une meilleure connaissance des phénomènes économiques. Parmi ces organismes il faut donner une place de choix aux caisses populaires, ces admirables institutions dont le nombre dépasse 2,000 et qui font un travail remarquable partout où elles existent.

Sommes importantes consacrées à l'éducation

Les banques également dépendent des sommes considérables pour l'éducation et cela individuellement et aussi par l'intermédiaire de leur organisme corporatif: l'Institut des banquiers canadiens. Les compagnies canadiennes d'assurance-vie qui

recueillent chaque année plus de deux milliards de dollars en primes sont très actives dans le domaine de l'éducation. Une seule brochure, «Le Fric et Vous», publiée en langue française à eu, au cours des dernières années, un tirage de plus de 350,000 exemplaires. Cette brochure est un véritable manuel de science économique et elle est offerte gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

Les Chambres de commerce, ces organismes communautaires, publient elles aussi des brochures et elles organisent des rencontres d'information dans tous les coins de la province. De leur côté, les entreprises commerciales, financières et industrielles ne négligent pas le domaine de l'éducation économique et sociale et elles apportent une généreuse contribution financière à toute une série d'organismes et d'institutions essentiellement vouées à mettre sur pied des programmes d'éducation et d'information.

La publicité, tant décriée dans certains milieux, n'est-elle pas un excellent moyen d'informer les consommateurs? Sans doute a-t-elle ses faiblesses et ses exa-

gérations mais elle est présente dans tous les pays qui dominent par l'importance de leur niveau de vie.

Les médias d'information

Les médias d'information font depuis quelques années un effort tout à fait spécial dans le domaine de l'information et de l'éducation économiques. Il faut signaler d'une façon toute particulière le rôle de LA PRESSE dans ce domaine. Sa section économique quotidienne est des plus intéressantes et ses cahiers spéciaux sont au point et de lecture facile pour l'ensemble des lecteurs. L'an dernier, LA PRESSE a même publié, en collaboration avec un collège de la région métropolitaine, un cours populaire de science économique. Elle a certainement consacré à cette expérience des dizaines de milliers de dollars.

Le rôle des médias d'information dans l'éducation économique nous apparaît des plus évidents. Si nous nous référons à une enquête faite l'an dernier au Québec pour connaître la situation de l'éducation économique, la région de Trois-Rivières, où les étudiants avaient les notes les moins basses, est justement

une région où il n'y a à peu près pas d'enseignement formel au niveau secondaire. C'est dans les journaux que les étudiants trouvaient leurs connaissances et aussi dans les autres médias: radio et télévision.

Pour assurer la coordination

Une nouvelle initiative vient de voir le jour à l'échelle de la province: il s'agit du Comité de coordination pour l'éducation et l'information économique qui regroupe les principales associations professionnelles intéressées à l'économie. Ce comité se propose de faire d'abord l'inventaire de ce qui existe présentement au sein des organismes qu'il rejoint, de le faire connaître à tous les organismes qui comme le CRIPPE font un travail valable et d'inventer d'autres mécanismes susceptibles de promouvoir les objectifs que le comité s'est donnés.

Un de ces mécanismes consistera dans une semaine annuelle d'éducation et d'information économiques qui proposera un thème particulier à l'ensemble de la province et qui groupera toute une gamme d'initiatives destinées à attirer l'attention de la population en général et de la

jeunesse en particulier. La plus importante de ces initiatives sera sans doute celle qui consistera à ouvrir dans chaque région du Québec un certain nombre d'usines et d'entreprises commerciales ou de services aux jeunes, aux enseignants et au grand public alors que les dirigeants, de concert avec les syndicats de travailleurs, répondront à toutes les questions et particulièrement à celles portant sur les problèmes d'approvisionnement, de marché, de chômage, de fiscalité, de profits.

Comme on le voit, dans différents milieux, on cherche les solutions au problème qu'on a appelé "l'analphabétisation économique" des citoyens du Québec. Le gouvernement provincial, par le Service d'éducation économique du ministère de l'Industrie et du Commerce, et aussi par le ministère de l'Éducation, a déjà fait du bon travail. Maintenant que le MIC est dirigé par un économiste qui, par surcroît, est un ancien professeur, Rodrigue Tremblay, on peut être assuré que l'éducation et l'information économiques ne seront pas négligées au Québec.

Marcel THÉRIEN
Economiste-conseil

Colloque de l'Institut Charles-de-Gaulle

Avec son «Vive le Québec libre!», de Gaulle n'adhérait à aucune formule politique précise

par Louis-Bernard
ROBITAILLE

PARIS — Le «Vive le Québec libre!» du 21 juillet 1967 restera sans doute partiellement un mystère, ne serait-ce que parce que celui qui a prononcé ces mots du balcon de l'hôtel de ville de Montréal est aujourd'hui disparu. Mais les souvenirs, anecdotes et commentaires livrés samedi au colloque de l'Institut Charles-de-Gaulle par quelques-uns de ses proches conseillers d'alors permettent d'y voir plus clair. Par exemple:

— que le maire Drapeau a tenté d'empêcher de Gaulle de s'adresser à la foule à son arrivée à l'hôtel de ville et que c'est sous le coup d'une impulsion soudaine que ce dernier a décidé «de leur dire quelques mots»;

— que la déclaration controversée n'avait rien de préméditée, que de Gaulle a voulu, au terme d'une journée «emoussinée», répondre à l'attente de la foule;

— que le «Vive le Québec libre!» n'avait pas un contenu politique étroit: en fait de Gaulle pensait plutôt aux droits du Québec à l'autodétermination et à une renégociation de sa place au sein du Canada;

— que de Gaulle savait que ce discours serait mal interprété en France et pourrait lui nuire politiquement, mais qu'il s'agissait d'un événement «historique», et qu'il «devait le faire».

Burin des Rozières, qui n'était pas du voyage au Québec, mais qui était secrétaire général de l'Elysée à l'époque; des membres de la suite de de Gaulle pendant le voyage, André Pérol, conseiller de presse, M. de Saint-Légier, conseiller diplomatique, et Bernard Dorin, conseiller du ministre français de l'Éducation de l'époque. Il y avait enfin deux personnalités québécoises, André Patrice, alors chef du protocole à Québec, et Paul Gros d'Aillon, conseiller de Daniel Johnson.

Ce «Vive le Québec libre!», il aurait bien pu ne jamais être prononcé. Non seulement parce que de Gaulle a longuement hésité à venir au Québec à l'été 1967 et ne s'est finalement décidé que sur l'insistance de Daniel Johnson, mais parce qu'il ne venait

pas avec des intentions politiques arrêtées.

Bien sûr, explique M. Pérol, de Gaulle avait des idées sur le problème du Québec — l'essentiel de sa documentation lui avait été fourni par M. Johnson — et considérait les Québécois comme «un cas complètement à part dans l'ensemble de la francophonie». «Pour lui, les Québécois n'étaient pas des francophones, mais bien des Français envoyés en Amérique par l'État français et ensuite abandonnés à leur sort. De la même façon que les rameaux anglo-saxons, portugais et espagnols s'étaient finalement émancipés en Amérique, le rameau français devait lui aussi son tour prendre son destin en main.»

C'est dans cet état d'esprit que le général arrive au Québec. La chaleur de l'accueil qu'on lui fait, l'importance et l'enthousiasme des foules massées à son passage le long du Chemin du Roi lui font une impression énorme. Et puis, vers 7h30 le soir, c'est l'arrivée à l'hôtel de ville de Montréal, devant lequel une foule importante est massée.

Détail

Ici, un détail technique qui change le cours de l'histoire. Plus tôt dans la journée, le maire Drapeau (c'est lui-même qui le dira plus tard à M. Dorin) vérifie la mise en place pour la réception. Il remarque un micro sur le balcon extérieur — alors qu'aucun discours n'est prévu de ce côté — et demande aux techniciens de le débrancher.

Lorsque de Gaulle arrive (c'est M. Dorin qui raconte) «Drapeau, constatant que le ton des discours a monté tout au long de la journée, essaie de pousser son hôte vers les notables réunis dans la salle». De Gaulle, entendant la foule, s'écarte et dit: «Il faut que je leur dise quelques mots.» «Impossible, dit Drapeau, il n'y a pas de micro.» «Et ça?» fait de Gaulle en montrant le micro d'un geste. «Il ne fonctionne pas», dit le maire. Comble de malheur, le technicien se trouve à portée de voix, et se précipite: «Je peux le rebrancher, c'est très simple.»

Que se passe-t-il alors? «Toute la journée, dit M. de Saint-Lé-

gier, de Gaulle avait vu des affiches parlant de France libre, de Québec libre. Parler de liberté pour un peuple lui semblait naturel. Toute la foule le portait dans cette direction. En prononçant la phrase, il n'adhérait à aucune formule politique précise, au programme d'aucun parti. C'était une déclaration de principe général.» «D'ailleurs, soutient Pierre-Louis Mallen, qui était à l'époque directeur montréalais de l'ORTF, l'expression **Vive le Québec libre!**, jusque là, n'était pas utilisée dans les meetings indépendantistes. On disait **Vive l'indépendance** ou **Le Québec aux Québécois**. La formule du général ne constituait pas un appui formel à sa séparation.

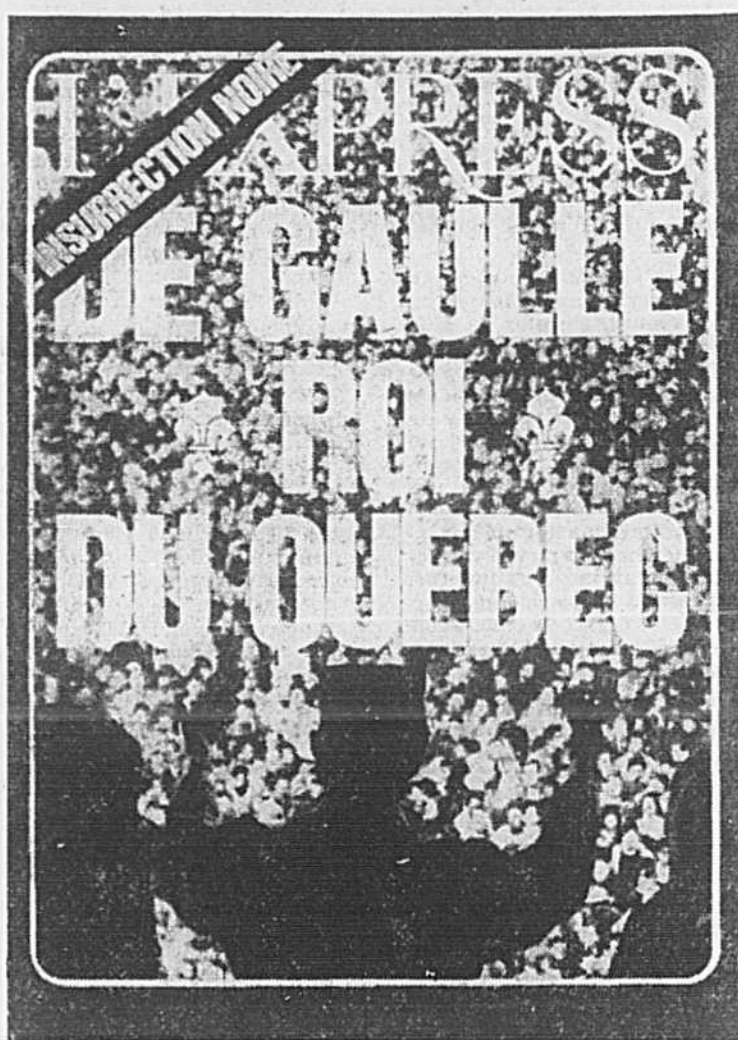
Le choc

La phrase est dite, provoquant le choc, le scandale, la tempête qu'on sait. De Gaulle décide, à la suite de la déclaration d'Ottawa qualifiant certaines déclarations «d'acceptables», de ne pas aller à Ottawa. Malgré les attaques furieuses dont il est l'objet dans la presse anglophone... et dans la presse française («à la seule exception de la presse communiste, qui soutient le droit du Québec à l'autodétermination», rappelle M. Pérol), le président français ne fera pas de déclaration avant sa conférence de presse du 27 novembre.

Conférence au cours de laquelle il évoquera en ces termes superbes son intervention à Montréal: «Puis j'ai résumé le tout (c'est-à-dire le problème québécois) par ces mots: **Vive le Québec libre!**, ce qui, dans la foule, porta au plus haut degré la flamme des révolutions.»

Les explications du 27 novembre ne désarmeront pas la presse française qui continuera à considérer l'affaire du Québec comme un «faux pas» dans la carrière de de Gaulle, un signe de «vieillesse». À tel point que certains de ses anciens conseillers — dont M. Pérol — restent aujourd'hui convaincus que cette affaire a pesé d'un poids certain dans la défaite du référendum de 1969 qui entraînera son départ du pouvoir.

Détail intéressant, mentionné par Paul Gros d'Aillon: à Qué-



«Le général de Gaulle s'écriant à Montréal: Vive le Québec libre!» vu par l'hebdomadaire l'Express une semaine après le prononcé de la célèbre phrase du politicien français disparu.

bec même, d'où Daniel Johnson est absent. — La conférence de presse du 27 novembre provoque des remous. Certains ministres du cabinet exigent la publication d'un texte de protestation. Ce qui ne sera jamais fait, étant donné «la menace de démission de quatre ministres, parmi lesquels MM. Masse et Tremblay» et l'opposition ultérieure du premier ministre lui-même.

Événement historique

Dans l'avion qui l'avait ramené à Paris, puis au cours de conversations privées dans les journées qui avaient suivi, de Gaul-

le avait fait quelques confidences à ses conseillers et s'était expliqué sur le sens de sa fameuse phrase.

A M. de Saint-Légier, au cours du voyage de retour: «Ce discours est un événement historique, dit de Gaulle. Je sais qu'on va me traîner dans la boue. J'aurais pu m'en tirer avec quelques courtoisies, aller à Ottawa. Mais on ne fait pas cela quand on est le général de Gaulle. Ce que j'ai fait, je devais le faire.»

De Gaulle, explique Bernard Dorin, m'a dit qu'au moment de prononcer ces mots, il avait dans

l'esprit une balance avec deux plateaux. Dans le premier, m'a-t-il dit, il y avait des diplomates. Il a fait un geste comme pour balayer cet argument. Puis il y avait les journalistes. Même geste superbe. Puis les Anglo-Saxons: de toute façon, a-t-il dit, ils ne m'aiment pas. Et puis dans l'autre plateau, il y avait le destin de tout un peuple. Ce cri pouvait faire gagner quelques années précieuses au peuple québécois dans son processus d'émancipation. Il n'y avait pas à hésiter.

«Je crois, ajoute M. de Saint-Légier, que l'idée du général était la suivante: les Québécois doivent prendre leur destinée en main; il n'est pas question de remettre en cause l'existence du Canada, on doit y être attaché; mais il appartient aux Québécois, en toute souveraineté, de négocier un nouveau type d'accord avec les Canadiens anglais.»

Les quelque 150 personnes — certains hommes politiques, des journalistes, des universitaires — qui s'étaient déplacées samedi matin pour assister au colloque, et qui sont restées à écouter les débats de 9 heures à 13 heures, témoignaient de l'intérêt que la question du Québec suscite aujourd'hui en France.

Par contre, le sort des anciens conseillers de de Gaulle qui se trouvaient à la tribune est également significatif de l'évolution de la politique française dans ce domaine. À l'exception de Bernard Dorin, chargé des affaires francophones au Quai d'Orsay, tous ces conseillers de l'époque sont loin d'avoir retrouvé sous le gouvernement actuel un rôle de premier plan. Cet effacement des gaullistes orthodoxes, c'est également celui des éléments les plus «proquébécois» au sein de l'administration française.

C'est pourquoi personne n'a protesté lorsque André Patry, ancien chef du protocole à Québec, après avoir souligné «le rôle que la France aura à jouer» dans le développement du Québec, a suggéré: «Depuis l'époque de de Gaulle, il y a un certain flottement de la France vis-à-vis du Québec.»

L'Ontario ne ferait rien pour attirer l'entreprise québécoise sauf...

Le ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme, Claude Bennett, a déclaré que Toronto ne tenterait d'attirer en Ontario une entreprise québécoise que si celle-ci songeait à déménager aux États-Unis.

Selon lui, il n'est pas dans l'intérêt du pays dans son ensemble d'inciter les industries québécoises à déménager.

Le ministre, qui parlait sur les ondes du réseau anglais de Radio-Canada samedi, a admis que l'infrastructure industrielle de l'Ontario pourrait s'en trouver renforcée à court terme, tandis que celle du Québec s'affaiblirait.

M. Bennett a ajouté que la population de l'Ontario n'avait rien à gagner à tenter d'attirer les industries québécoises dans cette province, soulignant que le pays tout entier y perdrait également.

Toutefois, l'Ontario est prêt à fournir tous les renseignements réclamés par des entreprises

québécoises envisageant de déménager dans cette province.

De plus, si Toronto apprenait que ces sociétés se renseignent également aux États-Unis, l'Ontario tenterait alors de faire valoir tous les avantages qu'elle offre, étant placée en situation de concurrence.

Le ministre québécois de l'Industrie, Rodrigue Tremblay, qui participait à la même émission de télévision, a déclaré qu'il n'avait pas l'impression que beaucoup de capitaux quittaient le Québec pour l'Ontario.

«En réalité, a-t-il dit, il y a de nombreuses entreprises déjà établies dans la province qui veulent y investir davantage, ainsi que plusieurs compagnies de l'extérieur veulent également y faire des placements.»

Le ministre a admis que certains hommes d'affaires puissent se renseigner en vue d'un déménagement éventuel.

UQAM

SUITE DE LA PAGE A 1

avec calme, lucidité et détachement de cette malheureuse institution de haut savoir qui a tant promis et si peu tenu.

Pas de faux-fuyants

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, Léo-A. Dorais, auteur de «L'autogestion universitaire: autopsie d'un mythe», n'est pas à la recherche d'excuses ou de faux-fuyants. Il admet volontiers avoir compté parmi les premiers concepteurs et gestionnaires de l'Université du Québec. Mais il est aussi l'un des premiers — sinon le premier — à battre sa coulpe.

Il confesse maintenant que lors de la discussion du projet de loi à l'Assemblée législative, en décembre 1968, les objections, critiques et avertissements de l'ancien premier ministre Jean Lesage revêtent aujourd'hui une sorte d'allure prophétique. Fort de l'expérience acquise par son gouvernement dans l'établissement des cégeps, M. Lesage mettait la Chambre et le gouvernement en garde contre la précipitation et l'improvisation dans un domaine aussi important.

Soyez prudents, circonspéctes, même, déclarait M. Lesage: avant de vous lancer dans une telle aventure administrative,

édifiez d'abord de bonnes structures, mettez surtout en place un bon conseil d'administration. Or, ironie du sort, précise M. Dorais, ce fameux conseil d'administration monté en toute hâte tint sa première réunion en octobre 1969, soit près d'un mois après l'ouverture des cours...

Dans son livre, M. Dorais est encore plus précis sur ce point: il souligne que le bref débat, «précédant d'à peine quelques heures les vacances parlementaires de Noël, contenait en germe tous les problèmes, toutes les crises, toutes les secousses, toutes les imprécisions qui rendront si vivante l'Université du Québec aux yeux des médias d'information.

«Tous les grands débats des cinq dernières années qui suivirent, et qui secouent l'UQ, sont tous esquissés: la précipitation de l'ouverture, la démocratisation ou la massification, la sélection du corps professoral, la nature particulière de ses hypothèses de structuration interne, l'idéologie de consultation, participation et autogestion, la nature du siège social, la décentralisation géographique et la déconcentration décisionnelle, la nature des départements d'enseignement, la nature de l'Université établie, la gratuité scolaire, la pression démographique sur l'enseignement supé-

rieur, l'utilisation des moyens audio-visuels. Rien n'y manque. L'Université du Québec est lancée. Tous ces problèmes, ajoute M. Dorais, sont aussi projetés comme si ce débat avait valeur prophétique.»

Quelques pages plus loin, l'ancien recteur de l'UQAM affirme que «des propositions d'organisation originale de l'UQ cherchaient à résoudre de façon nouvelle un des dilemmes les plus embarrassants de l'université.

«En effet, écrit-il, le diagnostic le plus répandu en 1968 est que l'Université est inerte, et que sa sclérose ne peut se résoudre que par un renouvellement total de ses principes d'organisation. Mais comment permettre ce changement de l'université tout en maintenant un certain contrôle sur les professeurs, tout en offrant une part du pouvoir aux étudiants, tout en étant différent des autres pour le principe d'être différent. Le jeu des mots entre «université nouvelle» et «nouvelle université» permettra de lancer une structure de gestion universitaire qui donnera l'illusion que le dilemme, engendré par le changement de l'université et le contrôle de ses artisans, est enfin résolu.»

M. Dorais avoue bien humblement que les premiers dirigeants de l'Université du Québec, dont il

fut, apparaissent maintenant comme des «apprentis-sorciers». Ils ont mis au monde — et dorloté — une sorte de monstre qui les a dévorés par la suite, avec leurs illusions. «Nous avons fait miroiter aux yeux des étudiants et des professeurs des visions mirobolantes de participation et d'autogestion qui se sont révélées aussi consistantes que le vent lorsque le moment est venu de les mettre à exécution. Nous leur avons tendu des perches, après quoi nous nous sommes retirés...»

Mais l'explication du vice-président de l'ACDI est beaucoup plus nuancée et complexe que les quelques raccourcis que l'on vient de lire. Il fait aussi entrer en ligne de compte d'autres facteurs circonstanciels importants, tels que l'euphorie radicale née des événements de mai 68 en France, de même que le manque de vision des dirigeants qui n'ont pas vu venir à temps le mouvement de syndicalisation des effectifs universitaires. «Il est évident, dit-il que les conditions de la participation et de l'autogestion diffèrent radicalement selon que les syndicats sont présents ou absents.

«Chose certaine, dit M. Dorais, on a voulu réaliser à l'Université du Québec une expérience unique, qui n'avait jamais été tentée à cette échelle nulle part dans le monde.

Gratton: appui significatif sinon...

Le député libéral de Gatineau et leader du Mouvement Québec-Canada, M. Michel Gratton, a indiqué hier que si son groupe ne réussissait pas à convaincre un nombre suffisant de Québécois en faveur du régime fédéral, il est à peu près certain que la séparation du Québec va être acceptée lors du référendum.

M. Gratton qui participait à une émission sur les ondes de CFCF a soutenu que les prochains mois déterminent si le mouvement qu'il a lancé sera viable ou non.

Selon lui, la première assemblée qui a réuni quelque 2.000 personnes à Aylmer ainsi que les preuves d'appuis venant de Montréal, de Québec et des Cantons

de l'Est demeurent des signes encourageants qu'une majorité de Québécois désirent rester dans le Canada.

Interrogé à savoir si son mouvement s'octroyait une majorité de sympathies de la part des anglophones, M. Gratton a affirmé que non puisque son assemblée d'Aylmer était composée à moitié d'anglophones et à moitié de francophones.

Sans nier qu'il y avait de nombreux fonctionnaires fédéraux présents à son assemblée, il a dit qu'ils n'étaient pas venus parce qu'ils craignaient de perdre leur emploi en cas d'indépendance.

Quant à savoir si le Mouvement Québec-Canada pourrait lui servir de tremplin dans la future

course au leadership du Parti libéral, il a écarté cette hypothèse pour l'instant tout en notant qu'il n'avait pas fermé la porte à une telle éventualité. «Actuellement, je crois que le mouvement est plus important que tout autre action.»

M. Gratton a également révélé que deux autres députés libéraux, M. André Marchand de Laurier et M. Michel Pagé de Portneuf, de même que l'ex-député de Saint-Jean, M. André Veilleux, avaient commencé à joindre des personnes sympathiques à l'idée de lutter contre le référendum afin de fonder des sections locales de son mouvement.

Sur le plan de la stratégie, le député de Gatineau veut utiliser celle du Parti québécois pour convaincre les gens. Il veut imiter René Lévesque qui s'avère un très bon communicateur et un bon vendeur.

Mais pour convaincre, son mouvement a besoin d'argent. Jusqu'à maintenant, le groupe n'a vendu que des cartes de membres pour une valeur de \$2.000 à \$3.000 et il n'a reçu qu'une somme de \$200 en contributions volontaires. M. Gratton a signalé qu'il avait songé à demander l'aide du Parti libéral du Québec, de l'Union nationale et du Parti libéral du Canada pour obtenir un support technique.

845-9248
845-7251

922 est, rue SAINTE-CATHERINE

SUPPORT SCROTAL

Pour le sport ou après vasectomie. Ceinture élastique ou non. Coton et rayonne.

237 et 287

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h p.m.
Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h 30. Samedi: 9 h à 17 h 30.

Vente et location de chaises roulantes. STATIONNEMENT GRATUIT.

LIVRAISON — COMPTOIR POSTAL

Expériences fédérales de simulation

L'AGAQ redemande aux contrôleurs francophones de rester à l'écart

QUÉBEC — L'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) demande à tous les contrôleurs francophones de rester à l'écart des expériences de simulation tant que les aéroports de Saint-Hubert et Mirabel ne seront pas bilingues.

L'AGAQ s'étonne en effet que Transport Canada continue d'approcher des contrôleurs aériens francophones individuellement pour participer à ces expériences alors que le ministre des Transports, Otto Lang, affirme que ces deux aéroports seront bilingues d'ici quelques semaines, comme le réclame l'Association.

L'organisme trouve étrange également que Transport Canada ait obtenu rapidement la participation de contrôleurs de l'association nationale CATCA, dont le plupart sont opposés au bilinguisme. Pour l'AGAQ, il est surprenant que l'on invite des gens qui sont opposés au bilinguisme aérien à participer à des tests visant à prouver irréfutablement l'avantage d'utiliser les deux langues dans les communications air-sol.

Et si Transport Canada s'avait de commencer les tests sans la participation de l'AGAQ, celle-ci déclare qu'elle serait alors contrainte de dénoncer le ministère "de manière très étoffée et en des termes beaucoup plus virulents".

Quant aux contrôleurs francophones dont la

participation a été acquise, l'AGAQ affirme que le ministère fait miroiter à leurs yeux des avantages financiers et des considérations spéciales. Selon l'association, leur bonne foi a été forcée.

Québec n'a pas l'intention de fermer TdH

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a signalé qu'il n'était pas du tout dans l'intention du gouvernement du Québec de fermer Terre des Hommes cette année, mais il a souhaité qu'après la prochaine saison on redéfinisse sa vocation.

M. Tardif, qui prenait la parole lors d'une émission à CKVL dimanche, a soutenu

que le point d'accrochage avec les autorités de la ville de Montréal concernait la participation étrangère qui exige des dépenses de l'ordre d'un million et demi de dollars que doivent assumer les Montréalais. "La seule participation de la France l'an dernier aura coûté \$325,000 aux Montréalais", a-t-il dit. Le ministre s'est dit convaincu que Terre des Hommes répondait

à des besoins de type récréatif mais il s'est interrogé à savoir si on devait maintenir la même formule d'exploitation.

Faisant allusion aux expositions de vieilles armes, de boutons et de cartons d'allumettes qui ont fait partie des attractions de TdH ces dernières années, M. Tardif a demandé si les Montréalais et les Québécois étaient toujours intéressés à voir

de telles choses et à payer pour cela.

Selon lui, la question du financement du déficit à parts égales entre Montréal et Québec n'est pas en jeu cette année puisque même sans entente, le gouvernement du Québec a versé l'an dernier une somme de \$4 millions à Montréal. Il préférerait cependant qu'on rétablisse l'entente qui est échue depuis deux ans.

Sur le principe des soumissions publiques, le ministre des Affaires municipales demeure toutefois intraitable. "Je pense que Montréal doit administrer à ciel ouvert à l'instar du gouvernement et des municipalités du Québec", a-t-il dit, en ajoutant qu'il était prêt à assouplir sa position quant au seuil de \$10,000 pour les soumissions publiques.

Enfin, M. Tardif a révélé que le haut-commissariat aux Loisirs et aux Sports, duquel relèvent les parcs urbains, et le ministère des Affaires culturelles, qui subventionne les manifestations culturelles, étudiaient diverses modalités quant à la vocation future des îles. Il se pourrait donc qu'après la prochaine saison Terre des Hommes se "québécoise".



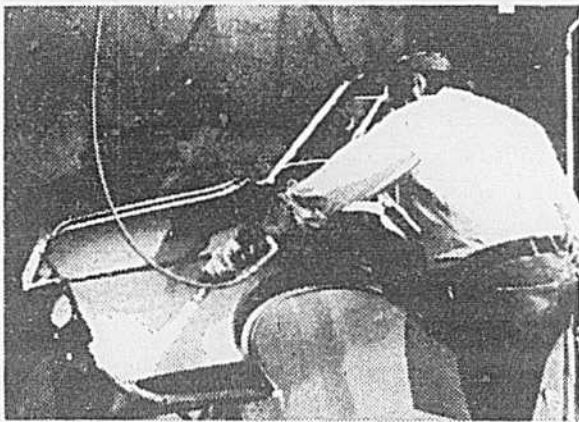
Voici pourquoi votre prochaine voiture a besoin du système Duragarde de Ford.

Qualité, fiabilité et durabilité.
Le système Duragarde de Ford vous offre tout cela. Plus une garantie de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille.

Le camion de sel et l'hiver canadien vont de pair. Bien sûr, le sel fait fondre la glace et la neige. Mais il cause aussi un problème pour les voitures.

La rouille. Comme on utilise de plus en plus de sel dans les rues et sur les routes, les voitures sont plus que jamais exposées aux éléments corrosifs.

Pour faire face à ce problème, Ford Canada utilise le SYSTÈME DURAGARDE dans toutes ses voitures 1977 construites en Amérique du Nord.



Un apprêt spécial, riche en zinc, aide à prévenir la rouille.

Le SYSTÈME DURAGARDE constitue, dans toutes les voitures Ford et Mercury 1977 construites en Amérique du Nord, le système contre la corrosion le plus perfectionné que nous ayons jamais offert.

Il est incorporé à l'usine et fait partie de l'équipement standard de tous ces modèles.

L'utilisation accrue de mesures antirouille a permis à Ford Canada d'offrir une garantie sans précédent de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille.

A un terrain d'essai de Ford, des voitures sont soumises à une exposition prolongée dans un environnement salin, qui simule le genre de conditions typiques de la conduite au Canada.



Des essais rigoureux permettent de vérifier l'efficacité de nos traitements antirouille.

DE L'ACIER À PRÉCOUCHE constitue l'un de nos procédés de défense efficaces contre les éléments corrosifs. Nous utilisons près de deux fois plus d'acier à précouche qu'en 1976.

UNE COUCHE PROTECTRICE DE VINYLE, en équipement standard dans les voitures Ford et Mercury 1977 vendues au Canada, est appliquée avant l'émal, derrière les logements de roue, et aide à réduire les effets des chocs dus aux cailloux et aux matières abrasives projetées par les pneus. UN REVÊTEMENT DE VINYLE oppose une barrière plastique à la rouille. UN REVÊTEMENT D'ASPHALTE complète le revêtement de vinyle vaporisé. DE L'ACIER GALVANISÉ, agent reconnu pour inhiber la rouille, est utilisé à plusieurs points particulièrement vulnérables. DE LA CIRE ALUMINEUSE est appliquée à plusieurs endroits où l'humidité peut s'accumuler, et isole encore mieux l'acier des éléments corrosifs. UNE FINI-

TION IMPECCABLE. La coque d'acier de chaque voiture est plongée dans un bain de phosphate, puis recouverte d'une couche d'apprêt solide à l'époxy. Et le tout est recouvert de trois bonnes couches d'émal acrylique appliquées au vaporisateur et cuites pour donner une surface polie, durable qui résiste aux intempéries.

Toutes ces mesures antirouille forment ensemble le système contre la corrosion le plus perfectionné que nous ayons jamais offert: le SYSTÈME DURAGARDE. Et ce système comporte sa propre garantie spéciale. Il n'y a que Ford Canada qui offre sans frais une garantie comme celle-ci. Elle s'applique à chacune des voitures 1977 que nous vendons au Canada, y compris les taxis et les voitures de police. Et c'est un excellent indicateur de la qualité du SYSTÈME DURAGARDE.

GARANTIE

Garantie de 36 mois, sans limite de millage, contre les perforations par la rouille sur les voitures 1977.

Cette garantie, exclusive au Canada et transférable aux propriétaires subséquents, couvre les coûts de main-d'œuvre et de pièces pour la réparation de toute perforation causée par la corrosion. La garantie de base de 12 mois/12,000 milles couvre la corrosion, autre que par perforation, due à des défauts de matériaux ou de main-d'œuvre en usine. Contactez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de renseignements.

LE SYSTÈME DURAGARDE DE FORD.



Qualité. Fiabilité. Durabilité.
Chez Ford Canada, c'est un engagement à long terme.

Décision de la Cour fédérale Grève de la CATCA: pas d'outrage au tribunal

OTTAWA (PC) — Le juge A.L. Thurlow, de la Cour fédérale du Canada, a débouté la demande que le ministère de la Justice lui avait faite de déclarer coupables d'outrage au tribunal 156 contrôleurs du trafic aérien répartis dans 11 villes.

En juin dernier, ces contrôleurs avaient refusé de travailler et refusé ainsi d'obtempérer à un ordre de la cour qui leur enjoignait de poursuivre leur travail. Ils protestaient contre l'extension du bilinguisme dans les communications air-sol au Québec.

LES OFFRES DE LA C.E.C.M. SONT INACCEPTABLES!

Le 31 janvier, après 41 séances de négociation avec l'Alliance des professeurs de Montréal, la C.E.C.M. a déposé des offres finales et globales.

Avec ces offres, la C.E.C.M. veut se donner un droit absolu de veto lors de toutes les étapes du processus d'affectation des enseignants (réaffectation, mutation, distribution des tâches).

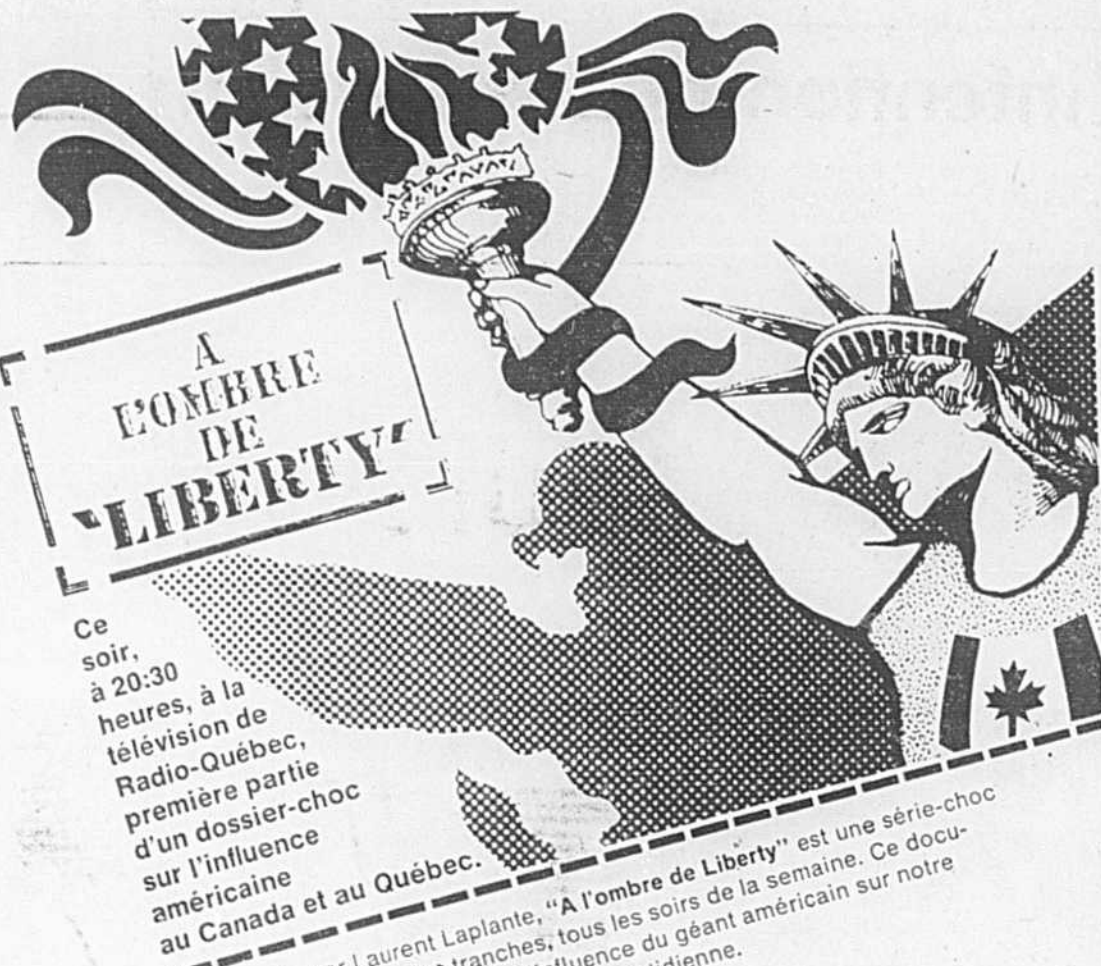
La C.E.C.M. veut ainsi se donner le moyen d'assurer la plus large mobilité des enseignants, au détriment de l'expérience des enseignants et des besoins des élèves.

En fait, la C.E.C.M. dénie à ses enseignants les droits reliés à l'ancienneté.

Les membres de l'Alliance se prononceraient sur les offres de la C.E.C.M. et sur les mesures à prendre en

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MERCREDI 16 FÉVRIER
À 17 HEURES
AU CENTRE
PAUL-SAUVÉ**

L'Alliance des Professeurs de Montréal (C.E.Q.)



Commentée par Laurent Laplante, "A l'ombre de Liberty" est une série-choc qui sera diffusée en cinq tranches, tous les soirs de la semaine. Ce document inédit étudiera en détails l'influence du géant américain sur notre politique, notre économie et notre vie quotidienne.



REGARDEZ CETTE ÉMISSION ET PRONONCEZ-VOUS:
Percevez-vous l'influence américaine dans votre milieu?

Faites parvenir votre réponse à
"A L'OMBRE DE LIBERTY"
1000, rue Fullum, Montréal ou composez
873-4511 (Montréal)
873-4511 (autres régions)
P.S. Cette émission sera également diffusée en reprise, demain à 16:30 heures.

OUI ☐ NON ☐

en collaboration avec
la presse

Si elle n'est pas davantage précisée

La nouvelle politique d'achat pourrait dégénérer en patronage

— Rodrigue Biron

par Claude-V. MARSOLAIS

Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, craint que la nouvelle politique d'achats annoncée par le gouvernement récemment ne dégénère en système de patronage si elle n'est pas plus précisée.

M. Biron, qui participait en fin de semaine à une réunion de l'exécutif de son parti, a indiqué que la politique d'achat du gouvernement ne précisait pas quel pourcentage de contenu québécois devaient comprendre les produits admissibles ni quel pourcentage additionnel le gouvernement serait prêt à payer pour obtenir un produit du Québec.

"Je crains, a-t-il dit, que si on ne rend pas public les règles du jeu, on s'expose à voir certains ministres téléphoner directement à une entreprise plutôt qu'à une autre, ce qui équivaldrait à ériger le pire système de patronage jamais vu au Québec."

Le financement du parti

Par ailleurs, l'exécutif de l'Union nationale a décidé de modifier ses règlements internes de façon à démocratiser son finance-

ment. Le parti compte à l'avenir mettre sur pied des campagnes de financement populaire.

Interrogé à savoir si cette modification avait pour but de se conformer à la future loi sur le financement des partis que le ministre d'Etat à la réforme parlementaire, M. Robert Burns, s'apprete à déposer à l'Assemblée nationale, le président de l'exécutif, Me Michel Côté, a soutenu que cette question avait déjà été étudiée par l'exécutif bien avant le déclenchement des dernières élections, mais que l'Union nationale n'avait pas eu le temps de procéder en ce sens à cause de la campagne électorale et de la session législative de décembre.

D'autre part, l'exécutif s'est choisi un nouveau directeur général, M. Bertrand Goulet, député de Bellechasse, qui était déjà membre de l'exécutif et qui avait déjà assisté M. Clément Vincent dans cette tâche. M. Goulet aura comme tâche de coordonner les activités du parti et d'acheminer l'information à la base.

Les 19 membres de l'exécutif ont également abordé la question de la tenue des élections partielles dans cinq comtés fédéraux du Québec, mais ils se sont mis d'accord pour ne pas y participer.

Le cas du député William Shaw qui faisait campagne récemment pour la création d'une onzième province, dont feraient partie le West-Island et certaines régions du sud et de l'ouest de la province advenant que le Québec devienne indépendant, n'a pas été discuté mais un participant à la réunion a indiqué que le chef du parti avait récemment rappelé à l'ordre le député de Pointe-Claire à ce sujet.

5,000 nouveaux membres

Par ailleurs, M. Biron a fait savoir que 5,000 nouveaux membres s'étaient joints à son parti depuis le 15 novembre, ce qui, selon lui, démontre l'enthousiasme de ses militants.

Il a fait part de l'intention de l'exécutif de maintenir deux permanences du parti, l'une à Québec et l'autre à Montréal; de restructurer les associations de comté de façon à ce qu'elle soient prêtes à des élections d'ici deux ans; de relancer prochainement un journal interne au parti et les Clubs Renaissance de Québec et de Montréal; et de mettre sur pied en permanence la Commission politique et la Commission des communications et de la publicité.

carrières ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

LA BANQUE D'ÉPARGNE



ESTIMATEUR-DESSINATEUR

Service des Immeubles

Fonction: Ce poste étant sous la juridiction du Directeur, l'estimateur-dessinateur effectue divers travaux d'estimation et de dessins de plans. Supervise les chantiers et apporte les rectifications qui s'imposent. Prépare tous les plans préliminaires et demande des soumissions.

Exigences: Technicien en architecture ou génie ou l'équivalent. Deux années d'expérience en estimation de construction.

Traitement: Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur Curriculum Vitae avant le 25 février 1977 au:

Service du Personnel
La Banque d'Épargne,
266, rue St-Jacques, ch. 205,
Montréal, Québec.

LES VENDEURS (EUSES) SONT NOTRE ACTIF LE PLUS PRÉCIEUX

Revenu des plus élevés
selon l'expérience et les qualités
et commissions généreuses.

Votre carrière actuelle va bon train et vous possédez des antécédents de réussite dans les ventes mais vous aimeriez faire encore mieux: vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région. En plus nous avons des postes disponibles dans les régions suivantes: Abitibi, Chicoutimi, Trois-Rivières et Lévis.

Nous sommes, depuis 58 ans, un fabricant de produits chimiques des mieux cotés. Notre croissance rapide est attribuable à l'occasion que nous avons donnée à nos vendeurs et vendeuses d'utiliser leurs capacités au maximum. Chez nous, le traitement annuel moyen après la première année est de plus de \$22,000 et ce chiffre est beaucoup plus haut après la deuxième et la troisième année. La connaissance des produits chimiques n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux exceptionnels.

ENTREVUES À MONTRÉAL
Appeler Robert Bélanger, lundi et mardi
14 et 15 fév., après 9 h — (514) 845-1231

Si vous ne pouvez appeler, écrivez à Robert Bélanger:
NATIONAL CHEMSEARCH
OF CANADA LTD.

245 Orenda Road Bramalea, Ontario

REPRÉSENTANTS(TES) — SERVICE ET ÉQUIPEMENT

L'ÉQUIPE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE KODAK VOUS ATTEND!

Le lancement de notre NOUVEAU copieur-duplicateur de haut rendement a amené l'EXPANSION de notre division Équipement et Service à la clientèle pour la région montréalaise.

Nous recherchons une personne diplômée en électronique (ou ayant une expérience équivalente) qui possède des aptitudes en mécanique et peut lire et comprendre les représentations schématisées et dessins de mécanique. Les candidats doivent maîtriser l'anglais et le français, en plus d'aimer travailler avec d'autres personnes.

Nous offrons un salaire attrayant, une voiture et bien d'autres choses encore.

Discretion assurée. Prête de vous présenter ou de faire parvenir votre curriculum vitae à:

KODAK CANADA LTÉE

Superviseur du personnel

Région est

Centre de marketing

2, Place du Commerce,

Ile-des-Sœurs,

Montréal, Que. H3E 1A1



PLACEMENT CONSEILLERS

Notre service de placement, établi depuis longtemps et hautement réputé, augmente présentement son personnel, à sa succursale de Montréal. Nous recherchons donc des conseillers bilingues pour remplir diverses fonctions.

Les personnes doivent être assez sérieuses, avoir une belle personnalité et, au moins un ou deux ans d'expérience et de succès dans les domaines du recrutement et du placement, être douées pour la vente, ambitieuses et aptes à travailler sous surveillance minimale. Excellentes conditions, appui du personnel et méthodes.

Un excellent salaire ainsi que des primes assurent un revenu élevé ajouté aux avantages sociaux courants.

Faire parvenir un curriculum vitae au: H. N. Walker, suite 1000, 1253 av. McGill College, Montréal.

Tel.: 879-1722



H.V. CHAPMAN
ET ASSOCIÉS LIMITÉE

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Le code secret
des meilleurs échanges
Les petites annonces
285-7111

TRADUCTEURS AVEC EXPÉRIENCE

NOUS OFFRONS: Ambiance agréable, avantages sociaux, travail intéressant et varié.

Bureau moderne à deux pas du métro

Louise Aumais

LES SERVICES FRANÇAIS GOODWILL-VÉZINA LTÉE

845-6176

Dès
Aujourd'hui!

Offre Spéciale "Ouverture du 88^e Ponderosa"

Seulement

\$1.69

(prix courant \$2.19)

FILET DE CÔTE GARNI

avec pomme de terre au four, salade verte,
petit pain chaud et beurre.

Épargnez 50¢

Eh oui, c'est vrai!

À l'occasion de l'Ouverture du 88^e Ponderosa, on vous servira un vrai bon Steak: un "Filet de Côte" de bœuf garni pour \$1.69 seulement. C'est notre façon de vous remercier d'avoir fait de Ponderosa, la plus grande chaîne de Steak House au pays.

Venez chez nous...
Tout le monde aime ça!

Alors, venez donc avec votre famille—vous vous rendrez compte que le prix est à votre goût.

Hâtez-vous, vous avez jusqu'à dimanche, le 20 février, pour profiter de l'Offre Spéciale à l'occasion de l'Ouverture du 88^e Ponderosa.

PONDEROSA STEAK HOUSE

—Chemin Chamby près du boul. Jacques-Cartier, Longueuil
—Chemin des Sources au nord de la Transcanadienne
—Boulevard des Ormeaux
—Boul. Taschereau à l'est du pont Champlain, Greenfield Park
—Boul. Curé-Labelle au sud du boul. St-Martin, Chomedey
—Boul. des Laurentides au nord de Concorde, Pointe-à-Callière
—Côte-Vertu face au Centre d'achats Place-Vertu, Saint-Laurent
—Boulevard Newman et Scherchenko, LaSalle
—Boulevard Dénari, près Vézina
—Boul. Jean-Talon est, près Langlier, Saint-Leonard

—Boul. Saint-Jean-Baptiste, près du boul. d'Anjou, Châteauguay
—Chemin Saint-Charles, près du boul. Kirkland, au sud de la Transcanadienne, Kirkland
—Boul. Grande-prairie, près du boul. Lacordaire, Saint-Leonard
—Boul. du Séminaire, près de Woolco, Saint-Jean





La télévision payante

ANDRÉ BELIVEAU

Le lobby des télédistributeurs

DÉCEMBRE 1975: le Conseil de la radio-télévision canadienne affirme qu'il n'est pas souhaitable pour le moment de permettre l'implantation de la télévision payante au Canada.

2 juin 1976: le ministre fédéral des Communications Mme Jeanne Sauvé, parlant devant l'Association canadienne de télévision par câble, affirme que "l'établissement de la télévision payante au Canada est chose inévitable", révèle que le gouvernement d'Ottawa a déjà commencé à élaborer une politique visant à assurer que le réseau canadien de radiodiffusion tirera le meilleur profit possible de ce nouveau service et invite le CRTC à recevoir des mémoires sur les modalités d'implantation et d'exploitation de cette formule.

Comment expliquer un revirement aussi brusque?

Une industrie "rentable"

Il y a déjà plusieurs années que les télédistributeurs — exploitants de systèmes de télévision par câble — souhaitent ardemment l'instauration de la télévision payante au Canada.

Cette nouvelle formule, en effet, pourrait constituer pour eux une source de revenus extraordinaires. Surtout si, comme ils le désirent, ils parviennent à s'en assurer le contrôle parfait.

Non pas qu'ils meurent actuellement de faim, non, pas exactement. Certains d'entre eux, sans doute, connaissent peut-être des difficultés, mais dans l'ensemble ils sont au cœur d'une industrie éminemment rentable, la plus rentable de tout le secteur des communications.

Il y a sept ans, la Commission Davey affirmait qu'obtenir un permis de radiodiffusion équivalait à décrocher une licence pour imprimer des billets de banque. Cela n'est plus aussi vrai aujourd'hui pour les stations de radio et de télévision. Mais entretemps, la radiodiffusion par câble a pris la relève.

Notons seulement, pour ne donner que quelques chiffres, que selon Statistiques Canada, les télédistributeurs canadiens ont obtenu en 1973 un rendement sur le capital-actions avant im-

pôt de 31,1 p. cent — comparativement à 17,8 p. cent pour l'ensemble du secteur des communications. Et que selon l'industrie du câble elle-même, les bénéfices avant impôt des télédistributeurs s'élevaient en 1974 à 22 p. cent.

Hémorragie de dollars

Mais même bien nantis, les télédistributeurs ne pouvaient évidemment demeurer insensibles devant les fantastiques perspectives qu'entraînaient pour eux l'implantation de la télévision payante. "Les revenus du Pay-TV, lisait-on déjà dans le bulletin de leur association ACTC Nouvelles de juillet 1974, pour peu que le CRTC en autorise l'existence, pourraient dépasser ceux de la câblodistribution (\$80 millions) d'ici trois ou cinq ans."

Ces projections ont été révisées — à la hausse — depuis. On estime maintenant que de 35 à 50 p. cent des 2,8 millions de foyers

abonnés au câble consentiraient à verser \$8 ou \$10 de plus par mois pour s'abonner également à la télévision payante, ce qui donnerait à l'industrie des revenus bruts annuels de l'ordre de \$94 à \$168 millions.

Selon le Financial Post, le gain net pourrait être d'environ 30 p. cent, et ce sont évidemment les propriétaires-exploitants qui l'emporteraient.

Une partie appréciable des revenus bruts irait par ailleurs au gouvernement sous forme de taxe spéciale (15 p. cent) sur les abonnements — près de \$14 millions par année, estime Mme Sauvé. Sans compter les impôts accrus. Un tel apport, en cette ère d'austérité, n'est pas à dédaigner.

Une autre partie — environ 40 p. cent — serait consacrée à la programmation. Et comme cette programmation serait en très forte proportion d'origine étrangère, surtout américaine — puisqu'elle serait majoritairement composée de films et que l'industrie cinématographique cana-

dienne ne pourrait que très partiellement alimenter cet ogre — on imagine sans peine l'hémorragie de beaux dollars canadiens qui s'en iraient enrichir nos voisins américains.

Les millions réinvestis

Mais ce ne sont pas là les chiffres sur lesquels les politiciens et les télédistributeurs insistent le plus. Ceux qu'ils brandissent à tour de bras dans cette danse des millions, ce sont les quelque 15 p. cent (de \$14 à \$25 millions) qu'ils proposent de réinvestir annuellement dans le circuit de la production canadienne — pour aider les créateurs de chez nous.

Ces montants, évidemment, ne sont pas négligeables. Ils ont suffi, en tout cas, à rendre le projet sympathique à certains producteurs et créateurs locaux.

Mais la production de 12 ou 15 longs métrages canadiens perdus parmi les centaines de films importés qui constitueraient le gros de la programmation suffirait-elle à faire oublier les innombrables inconvénients de la formule?

Pour les télédistributeurs et les autres bénéficiaires immédiats, cette question ne se pose guère. Ils n'ont d'yeux que pour les profits qu'ils retireraient, eux, de la venue de la télévision payante.

Le train en marche

Alléchés par cette perspective, ils ont déjà commencé à se préparer, sans même attendre le feu vert ou les directives du CRTC.

Le réseau de télévision CTV, par exemple, a formé une filiale, CTV II, qui produira des émissions pour ce circuit.

Mais ce sont surtout les télédistributeurs qui mènent le bal. Rogers Cable TV et Metro Cable TV Ltd. ont mis sur pied leur propre entreprise de télévision payante dans la région de Toronto, imitant en cela Network One Inc., qui s'était auparavant installée dans l'important complexe domiciliaire de Crescent Town. On croit d'ailleurs que c'est cette initiative non autorisée de Network One qui a forcé la main au CRTC et l'a incité à



Le sénateur Keith Davey, qui a présidé il y a sept ans une vaste enquête sur la radiodiffusion au Canada.

prendre en marche le train qu'il ne semblait plus pouvoir contrôler.

Autre facteur digne de mention: la création par l'Association canadienne de télévision par câble — qui regroupe quelque 295 télédistributeurs desservant ensemble 3 millions de foyers, soit 80 p. cent des abonnés du Canada — d'une compagnie, Pays Television Network Ltd. Le Réseau de télévision à péage Ltée (RTP), dont l'objectif proclamé est "d'amener les compagnies de câble, les radiodiffuseurs, les producteurs autonomes et d'autres personnes du secteur de la production d'émissions à discuter ensemble et à élaborer la meilleure méthode d'implantation de la télévision à péage au Canada", mais dont le but réel semble bien plus être de faire pression sur les autorités publiques et sur l'opinion et d'investir dès maintenant le champ de la télévision payante.

Cet organisme — RTP — a déjà avisé le CRTC qu'il était disposé à consacrer environ \$77 millions dans la programmation

canadienne au cours des cinq prochaines années.

Hors d'ici, Big Brother!

Les télédistributeurs tiennent naturellement à avoir la main haute sur l'agence qui sera éventuellement créée pour établir et exploiter le système. D'autres groupes pourront également y participer — les radiodiffuseurs, les créateurs, divers investisseurs privés — mais ce sont eux qui devront la contrôler.

Et, chose certaine, le gouvernement devra laisser la voie libre. Cela "devrait survenir", précisent-ils avec arrogance à la fin de leur mémoire du 1er octobre 1976 au CRTC, avec le minimum d'ennuis de la part du gouvernement ou de restrictions réglementaires.

Que les intéressés se tiennent pour dit! Car le puissant lobby auquel le ministre des Communications et le CRTC ont eu à faire face ces derniers mois dans leur réflexion sur la télévision payante a de bonnes cordes à son arc.

Mais il a aussi des opposants. **DEMAIN: L'opposition**



Selon Mme Jeanne Sauvé, ministre fédérale des Communications, "l'établissement de la télévision payante au Canada est chose inévitable".



"Castonguette" ou salariat?

NICOLE BEAUCHAMP

La médecine "à la carte" sur la sellette

UN gros S en guise de signe de piastre... Cette image qu'arbore la couverture de l'étude de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec — "Les consommateurs et les coûts de la santé au Québec de 1971 à 1975" —, provoque. Non seulement cette étude met la médecine "à la carte" sur la sellette, mais elle relance le débat autour du salariat des médecins et de l'orientation de la médecine au Québec.

L'analyse de données statistiques de la RAMQ impute aux médecins la responsabilité de la croissance des coûts des services médicaux. Elle questionne ensuite le mode de rémunération à l'acte sur lequel repose notre régime de soins assurés. Selon ce mode de rémunération, le cahier des prestations des médecins accorde un tarif (ou un prix) à chaque acte médical. La RAMQ paie ainsi les médecins à la pièce.

"Le régime, dans sa forme actuelle, ne peut en aucune façon inciter les médecins à produire aux moindres coûts. Et ce qui est encore plus inquiétant, on retrouve ce régime à la base même du conflit d'intérêts qu'on peut observer dans la pratique médicale. Ces lacunes évidentes, maintes fois constatées, nous

font penser que le problème est plus qu'économique; il ne suffit donc pas de réduire les coûts, quand il s'agit de **protection sociale**", tranche l'étude de la RAMQ.

Les auteurs de la recherche concluent à la nécessité de reconsidérer la "structure de tarification" qui, selon eux, fait osciller la balance entre l'intérêt du patient et l'intérêt financier du médecin. En jumelant cette remise en question à la notion de "protection sociale", les auteurs de l'étude insinuent quasiment qu'il faut dès lors songer à instaurer le salariat pour les médecins.

Le salariat: un débat, une perspective

Ce débat couve d'ailleurs comme un feu latent. Au cours des dernières années, le sujet a rebondi sur la scène publique, de façon sporadique, au gré d'une commission parlementaire ou d'un colloque. La polémique, s'assoupissant aussitôt que se clôturaient les discussions organisées.

Pendant ce temps, la question du salariat des médecins a mûri dans le creuset universitaire. En 1975, deux économistes du département d'administra-

tion de la santé de l'université de Montréal, MM. Jean-Yves Rivard et Thomas Bourdreau, parachevaient une étude pour le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Être. Le salariat, concluaient-ils, favorise mieux que la rémunération à l'acte l'atteinte des objectifs de la réforme entamée au Québec sous l'impulsion du rapport Castonguay-Nepveu.

L'avènement au pouvoir du Parti québécois trace plus avant la perspective du salariat pour les médecins. Cette politique figure dans le programme du PQ.

Mais le ministre des Affaires sociales Denis Lazure n'entend pas s'aventurer dans cette voie à l'aveuglette. "D'ici quelques mois, nous pourrions annoncer la formation d'un comité qui se penchera sur cette question fort complexe. Il n'y a pas d'étude systématique au ministère sur ce que coûterait le salariat étendu à tous les médecins", déclarait M. Lazure lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE.

Le ministre ajoutait que les présidents des deux fédérations de médecins (omnipraticiens et spécialistes), les Drs. Gérard Hamel et Raymond Robillard, n'objectaient pas au principe du salariat, et que le débat risquait de s'ouvrir quant au niveau du

salairé à fixer. Toutefois, le salariat n'ira pas sans ébranler le credo à partir duquel s'est consolidé le "syndicalisme médical" au Québec: l'entière liberté thérapeutique, l'autorité des médecins sur les autres travailleurs de la santé à cause des connaissances scientifiques, et le droit de regard sur la distribution des soins.

L'orientation de la médecine

Les tenants de la "promotion de la santé" au lieu du "traitement des maladies" préconisent non seulement la suppression de la rémunération à l'acte, mais aussi la restriction de la liberté thérapeutique des médecins qu'ils identifient comme étant la clé de voûte de la croissance effrénée des coûts.

Dans leur esprit, cela se rattache à un modèle de pratique médicale qu'ils appellent le "modèle engineering de la médecine". Plus les connaissances scientifiques se développent dans le sens d'une spécialisation accrue, plus les médecins recourent à une quincaillerie d'avant-garde perfectionnée qui raffine certes les techniques d'examen et de soins, mais rend ces derniers plus coûteux. On admet mondialement que le progrès scientifi-

que et technologique constitue l'élément moteur de l'accroissement des coûts du secteur de la santé.

"Il nous apparaît alors impératif d'adopter une attitude beaucoup plus critique vis-à-vis des innovations techniques du domaine médical", notent les auteurs de l'étude de la RAMQ.

Ils fondent leur opinion sur le fait que divers analystes du système sanitaire ont remarqué que l'écart entre les techniques sophistiquées et les résultats obtenus ne cesse de s'agrandir. L'arsenal médical déployé autour de l'agonie du général Franco en Espagne nous fournit une illustration caricaturale de cette thèse. Malgré tout, on ne pouvait insuffler une seconde jeunesse au général, ni le rendre éternel...

Même de rien, l'étude de la RAMQ touche à l'orientation de la médecine au Québec. Une minorité de médecins québécois, fort éloignés idéologiquement de la majorité de leurs confrères, professent que la médecine ne doit pas se confiner à être une science et une technique, mais doit être un art et un engagement social.

L'étude de la RAMQ débouche sur cette dimension en abordant le problème de la surconsommation médicale. Ce phénomène

existait avant l'instauration du régime d'assurance-maladie et l'entrée en vigueur du régime a peu accentué cette tendance.

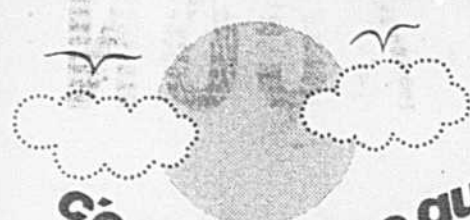
"Nous savons qu'un relevé fait à l'unité de médecine familiale du Centre hospitalier de l'Université Laval indique que les problèmes d'adaptation d'ordre personnel ou familial constituent, en importance, le deuxième groupe de raisons qui incitent les personnes âgées de 40 à 50 ans à consulter un médecin omnipraticien", souligne l'étude. En d'autres termes, la société en crise accouche de toutes sortes de névroses qui alimentent à leur tour la courroie des services de santé. La société fabrique des malades. Et la médecine aussi, d'après de nombreuses publications de philosophes, économistes, sociologues et médecins qui, dans le sillage d'Ivan Illich, se posent en objecteurs de conscience de la "santé aux seuls médecins".

C'est vraisemblablement sur cette toile de fond que s'engagera le débat sur le salariat des médecins au Québec. Il reste à espérer que ce débat ne polarisera pas un courant farouchement antimédical, analogue à l'anticléricisme des années 60, qui balancerait par-dessus bord les apports propres à la médecine québécoise...

Vancouver

**Montréal-Vancouver
sans arrêt ni détour à 19h**

**3 autres vols directs par jour
À la bonne heure... la vôtre**



**C'est l'Orange qui nous mène en haut
CP Air**

RUSCO
EN ACIER

AMÉLIOREZ ET EMBELLISSEZ VOTRE MAISON AVEC LES PRODUITS

QUI FONT ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

FENÊTRES

PORTES

REVÊTEMENT

FENÊTRES ISOLANTES

PORTES D'ENTRÉE ISOLÉES

PORTES DE GARAGE ISOLÉES

CORNICHES VOILETS GOUTTIÈRES

AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

RUSCO

PLUS DE 45 000 CLIENTS SATISFAITS À MONTRÉAL AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES DU QUÉBEC DEPUIS 1952

SPÉCIALITÉS DE MAISONS (1962) INC.

2015 THIMÈNS SAINT-LAURENT, Q.C. 337-1000

TERMES FACILES — ÉVALUATIONS GRATUITES

NOUS RECEVONS VOS APPELS 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE

Assurance-chômage Toujours pas de prestations pour les retraités

Bien qu'une sentence arbitrale ait reconnu le «droit acquis» aux prestations d'assurance-chômage pour l'année 1976 de tous les chômeurs ayant atteint l'âge de la retraite à 65 ans le 1er janvier 1976, la Commission d'assurance-chômage refuse toujours de leur verser la moindre prestation.

Cette situation a été dénoncée conjointement par la Ligue des droits de l'homme, le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et le Mouvement action-chômage.

La Commission d'assurance-chômage aurait motivé son refus de verser les prestations par le fait que ces chômeurs perçoivent une rente... du Régime des rentes du Québec, ce qui les disqualifie automatiquement, selon l'ancienne loi de l'assurance-chômage.

On se souvient que le 1er janvier 1976, le gouvernement fédéral amendait la loi sur l'assurance-chômage afin de limiter l'âge d'admissibilité à 65 ans, au lieu de 70 ans.

Aussi, dès cette date, tous les chômeurs de plus de 65 ans qui recevaient des prestations se virent couper les vivres. Selon M. Henri Dubé, c'est sur la foi d'une directive fournie par la Commission que les chômeurs auraient demandé leur rente du Régime des rentes du Québec ayant reçu l'assurance qu'ils ne seraient pas pénalisés.

Comme la rente du Québec ne représente que le quart du montant reçu au titre des prestations d'assurance-chômage, c'est une somme appréciable que les chômeurs de plus de 65 ans voient s'envoler.

Les chômeurs impliqués par les directives de la CAC ont décidé de continuer la contestation judiciaire devant les conseils arbitraux et éventuellement devant le juge-arbitre, conformément à leur droit d'appel.

La nouvelle Belvedere Extra Douce.

Une autre Belvedere.
Plus douce,
mais tout aussi satisfaisante.
Pour ceux qui préfèrent
un goût plus léger.

Formats Régulier et King Size.

PARLEZ ANGLAIS EN 20 JOURS* OU MOINS...

*L'Immersion Totale Berlitz peut vous donner une connaissance suffisante d'une langue étrangère pour vous permettre de vous occuper vous-même de vos affaires à l'étranger ou chez vous. Il se peut qu'un jour vous ayez assez de temps pour profiter des plaisirs de la langue anglaise, mais, entre-temps, vous la parlerez suffisamment pour en tirer profit...

BERLITZ® IMMERSION TOTALE

*Berlitz et Immersion Totale sont des marques déposées aux États-Unis et au Canada.

Québec (418) 529-6161	Ottawa (613) 232-5343
Sherbrooke (819) 569-9179	Toronto (416) 924-7773
Trois-Rivières (819) 378-2811	Winnipeg (204) 942-3149
Montréal-Peel 288-3111	Edmonton (403) 429-5602
Montréal-Crimézie 387-2566	Calgary (403) 265-3850
Vancouver (604) 685-9331	

ou écrivez siège social "Berlitz"
2055 rue Peel, Suite 300 Montréal, Québec. H3A 1V4

Ministère de l'Éducation du Québec, permis no 749585



H & R BLOCK
a 17 raisons
qui devraient
vous inciter

à les laisser préparer votre
déclaration d'impôt.

RAISON NUMERO 14.

Les gens de H & R BLOCK sont humains et quelques rares fois, ils commettent une erreur. Par contre si cette erreur vous occasionne un surplus d'impôt à payer, vous ne payez que l'impôt. H & R BLOCK paie tout intérêt et pénalité.

Ils se portent garants de leur travail.

H&R BLOCK POUR VOTRE IMPÔT

SUD 679-1116
2177, chemin Chamblay (Longueuil)
307, rue Laurier (Saint-Lambert)
7250, boul. Taschereau
(Place Parobello)
Place Longueuil

LAVAL 687-2957
462, boul. des Laurentides (Pointe-à-Cloutier)
2621, boul. Levesque (Chomedey)
1877, rue Labelle (Chomedey)
3100, boul. de la Concorde (Dorval)
Centre d'affaires Dorval
3537, rue Dagenais (Faber)
1038 A, boul. Gouin (Roxboro)
3035, boul. le Carrefour
(Centre d'affaires le Carrefour)

Ouest 48E-1310
6151 ouest, rue Sherbrooke
2845, rue Wellington (Verdun)
1247, av. Greene (Westmount)
245, de l'église (Lachine)
5997, rue Laurier
(Côte-Saint-Paul)
5659, rue Verdun (Verdun)
6929 ouest, rue Sherbrooke
6102, rue Jean-Michel (LaSalle)
509, rue Atwater (Saint-Henri)

Semaine 9 h à 21 h

Centre-Ville
Dorval
Rockland

**CENTRE-EST
274-9488**

5042, av. du Parc
3420, rue Bélanger
5716 est, rue Sherbrooke
1945, rue Ontario
4818, rue Saint-Denis
5235, rue Bélanger
8854, rue Hochelaga
6227, av. Papineau
2620, rue Masson
4656, av. Papineau

NORD 747-1151

919, boul. Décarie (Saint-Laurent)
5208, boul. Décarie (Saint-Laurent)
9299, boul. Pie-IX
8175, rue Saint-Hubert
5411, chemin de Côte-de-la-Neige
10583, boul. Saint-Laurent
1720 est, rue Fleury
6892, rue Victoria
4327, rue Charlevoix (Montréal-Nord)

samedi 9 h à 17 h
Centre d'affaires Laval
Place Versailles
Centre d'affaires Boulevard
Place Veru

la 3e
D'HUDSON

AUSI À 6 MAGASINS

LaSalle

AUSI CHEZ

Sears

Les Galeries d'Anjou
Mail Champlain

Place Veru

CANADA TRUST 800, BOUL. DORCHESTER

DURANT LES HEURES D'OUVERTURE DU MAGASIN

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moy par cigarette: Régulier: goudrons 10 mg, nicotine 0.8 mg. King: goudrons 11 mg, nicotine 1.0 mg.

Réunion à huis clos aujourd'hui?

Les pays de l'OPEP hausseraient le brut de 7.5% cette année

LONDRES (AFP) — Une hausse commune de 7.5 pour cent du prix du brut par les pays de l'OPEP pour l'ensemble de cette année sera proposée à la prochaine réunion du Comité économique de l'organisation aujourd'hui à Vienne, selon le "Sunday Times".

Pour sauver le Laurentien Appel aux tribunaux

Sauvons Montréal a décidé de poursuivre sa lutte pour la préservation de l'hôtel Laurentien devant les tribunaux.

Des lundi matin en Cour supérieure Me Claude Armand Sheppard demandera qu'une injonction soit prise pour arrêter la démolition de l'hôtel.

Avant d'en arriver à cette bagarre juridique Sauvons Montréal a joué d'astuce en se portant acquéreur discrètement d'actions de Canadian Pacific Investments qui est propriétaire de l'hôtel Laurentien.

C'est en quelque sorte une filiale de Sauvons Montréal qui a fait l'acquisition de ces actions. Il s'agit précisément de la Société de sauvegarde du patrimoine qui détient depuis quelques mois 25 actions d'une valeur totale de \$600.

M. Michael Fish, directeur de Sauvons Montréal croit que le fait d'être propriétaire de quelques actions assurera une plus grande crédibilité devant la Cour.

Car c'est strictement sur un argument de rentabilité financière que la demande d'injonction est faite.

Il existe, selon M. Fish une jurisprudence concernant la protection des actionnaires minoritaires.

Selon la thèse de Sauvons Montréal il serait plus rentable pour les actionnaires de conserver l'hôtel Laurentien et de le faire fonctionner comme avant.

Trois accidents mortels

Plus l'hiver perd des plumes moins il se produit d'accidents mortels au Québec. Au cours de la fin de semaine, la Saint-Valentin aura été aussi meurtrière que la route puisqu'on déplore une victime lors d'une soirée de la Saint-Valentin et une autre dans un accident impliquant deux autos. On compte également une perte de vie dans un incendie.

Voici la liste des victimes:

Colombe Pelletier, 21 ans, du 187 Cartier, à Saint-Aimé, comte de Richelieu, a péri lors d'un accident impliquant deux autos sur la route 235 dimanche matin.

Roland Pearson, 62 ans, du 265 Ostiguy, à Chambly, a succombé par asphyxie lors de l'incendie de sa demeure.

Jean Blanchette, 15 ans, du 6677 de Gaspé à Montréal, a fait une chute mortelle sur la tête lorsqu'il est tombé accidentellement de l'étréade des musiciens au cours d'une soirée de la Saint-Valentin au sous-sol de l'église Saint-Edouard.

Le Koweït et l'Arabie Saoudite sont déjà tombés d'accord sur ce chiffre, précise le journal, qui rappelle que l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis avaient opté à la dernière réunion des ministres du pétrole pour une hausse de 5 pour cent alors que les autres Etats avaient fixé une augmentation de dix pour cent suivie d'une augmentation de cinq pour cent en juillet.

Des experts de l'OPEP se réunissent, à compter d'aujourd'hui à Vienne, à huis clos pen-

dant une semaine, pour imaginer une formule de compromis sur la question des prix du pétrole.

Cette nouvelle, qui n'a pas été officiellement confirmée au siège vénétois de l'organisation, recoupe les informations de la presse koweïtienne selon laquelle les membres du cartel des exportateurs de "brut" vont tenter de résoudre le conflit né lors de la conférence de Doha (Qatar) le 17 décembre 1976, à propos du relèvement des prix. A la suite d'un désaccord les Saoudiens

appuyés par la Fédération des Emirats arabes unis, avaient décidé de ne relever les cours que de cinq pour cent au premier janvier contre 10 pour cent pour tous les autres pays de l'organisation.

Les experts ne disposant que d'une voix consultative, leurs conclusions devront encore être ratifiées par les ministres de l'organisation. La prochaine conférence ministérielle ordinaire de l'OPEP est prévue pour le 12 juillet à Stockholm.


Trust Royal
Courtier

LOCATION DE LOCAUX INDUSTRIELS
LE QUÉBEC EST ÉTERNEL
 mais
 pas nos occasions exceptionnelles...
 Locaux industriels à louer,
 emplacements de choix et
 prix vraiment modiques.

RENSEIGNEMENTS: **H.M. KATTAN**
 555 ouest, boul. Dorchester
 876-7666

POUR CARRIÈRE DE MANNEQUIN
 RECHERCHONS HOMMES ET FEMMES
 AVEC OU SANS FORMATION
 18 ans et plus

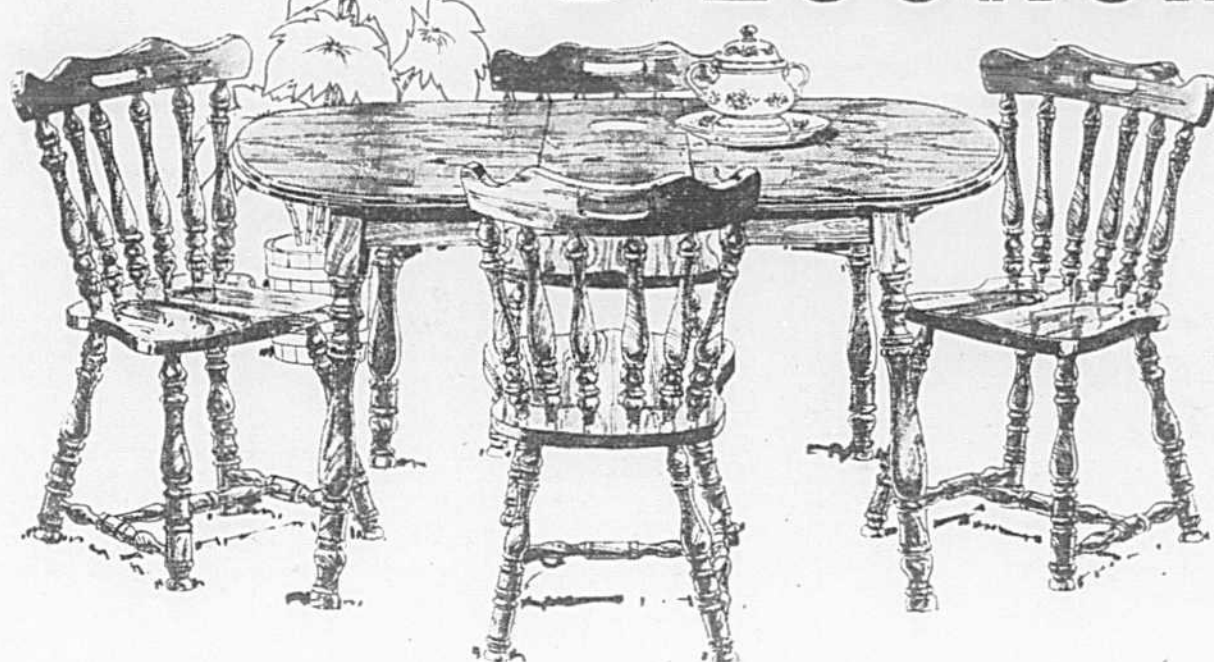
• Mannequins
 • Modèles de photos
 • Hôtesse
 • Démonstrations
 • Figurants

Activités variées éventuelles.
 A temps partiel

Pour informations
 et rendez-vous
 MODELE QUEBEC INC
 1550 De Maisonneuve Ouest
 Montréal Tel. 931 8502

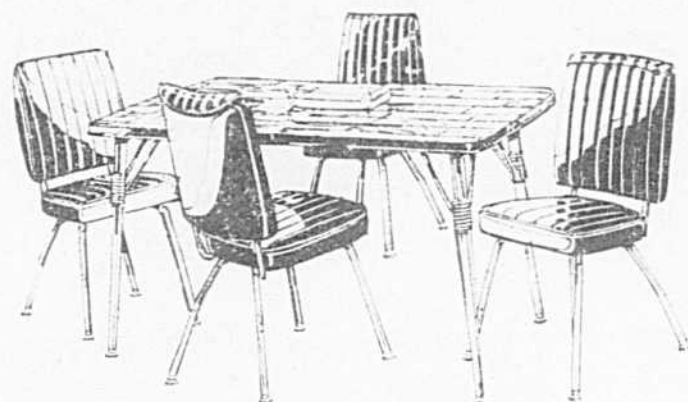



QUELLE BELLE FAÇON D'ÉCONOMISER!



Mobilier Colonial de 5 pièces

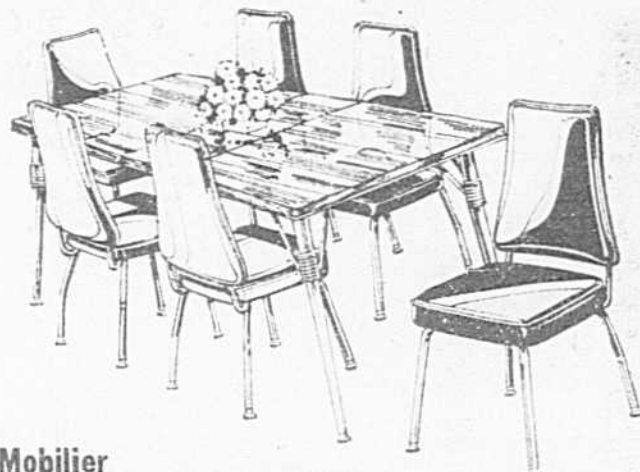
Mobilier de bois solide au beau fini brun forestier. Un style colonial authentique toujours de mode et toujours apprécié, tant des connaisseurs avertis que de la génération montante. Dessus de table en Arborite à l'épreuve des taches et des égratignures, 36 x 48 po., s'ouvrant jusqu'à 60 po., quatre chaises assorties en érable.



Ensemble Liberty 5 pièces à bon prix

Dessus de table élégant au motif de bois genre hachoir massif, en Arborite blond, 30 x 38 po., s'ouvrant jusqu'à 48 po., quatre chaises au dossier haut dont l'intérieur, de même que le dessus des sièges, est recouvert de vinyle de teinte brune, cadres d'acier plaqué chrome.

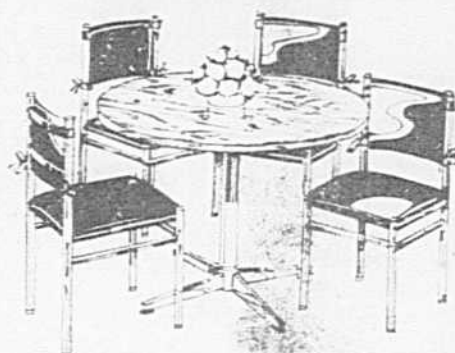
9776



Mobilier familial Liberty de 7 pièces

Chaises au dossier très haut, sièges rembourrés de mousse, revêtement de vinyle au motif floral, dossiers en cuir brun, table rectangulaire 36 x 48 po s'ouvrant jusqu'à 60 po., dessus en arborite veinage noyer.

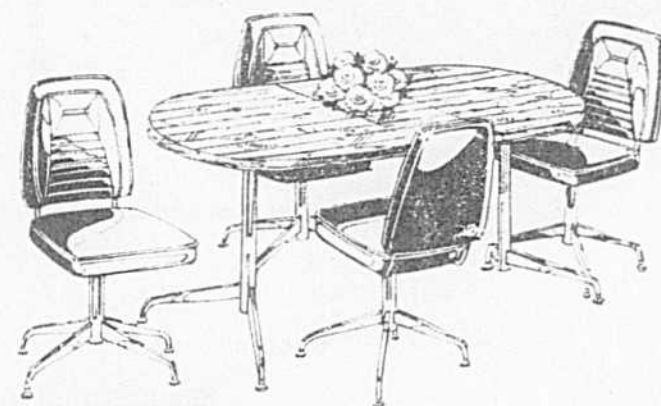
12949



Mobilier Liberty de 5 pièces style Danois moderne

Grande table ronde de 42 po. sur piétement central, dessus arborite à effet de petites planches de hêtre, quatre chaises recouvertes de vinyle de teinte tan, cadres en acier tubulaire chromé... une belle allure moderne.

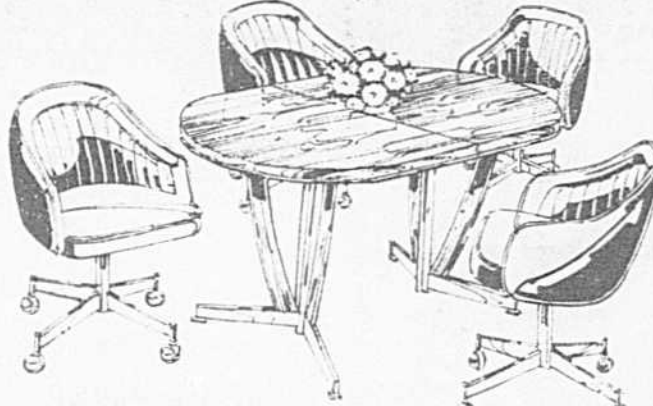
18637



Mobilier Liberty 5 pièces Chaises pivotantes

Quatre chaises à haut dossier, pivotantes recouvertes de vinyle tan, dossier conservant la chaleur. Grande table ovale, 36 x 48 po., s'ouvrant jusqu'à 60 po., à double piétement. Dessus Arborite à effet de petites planches de hêtre, cadres plaqués chrome.

16881



Mobilier Liberty de 5 pièces chaises pivotantes

Grande table ovale sur piétement double, 36 x 48 po., s'ouvrant jusqu'à 60 po., dessus en Arborite au veinage pacanier. Quatre chaises "Baquet" très confortables au siège de mousse recouvert de vinyle à effet de cuir double de jersey. Dossiers capitonnés. Cadres plaqués chrome.

27848



Élégant mobilier Liberty de 9 pièces

Table de 42 x 60 po. s'ouvrant jusqu'à 84 po., avec deux rallonges. Dessus arborite de teinte noyer au motif petites planches de bois genre hachoir massif. Huit chaises confortables au siège bien rembourré, au dossier haut et large, revêtement capitonné en losanges, hauts de dossier façonnés.

27982

CUEILLETTE SUR PLACE... LIVRAISON DANS LES 48 HEURES CONTRE SUPPLÉMENT

On en revient chargé d'épargne
 Centre 2000, boulevard Saint-Martin,
 à l'ouest de l'autoroute
 des Laurentides, sortie 10, Laval.
 Adjacent à Hypermarché

LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h à 18 h
 JEUDI, VENDREDI: 9 h à 21 h
 SAMEDI: 9 h à 17 h

3 1/2 MILLIONS PI. CU. D'ENTREPÔT ET SALLE D'EXPOSITION

TEXACO
 CANADA TEXACO LIMITÉE

DIVIDENDE D'ACTION
 ORDINAIRE No 153

101^e 2^e assemblée tenue le 28 janvier 1977.
 Le conseil d'administration de Texaco Canada Limited a déclaré un dividende trimestriel de 10 cents par action, payable le 15 février 1977 aux actionnaires inscrits au 15 janvier 1977.
 Le dividende est payable en espèces ou en actions.
 Pour plus de détails, voir le prospectus.



COMMUNICATION

par ALAIN HÉNOT

la presse en collaboration avec le

COLLÈGE MARIE-VICTORIN

LEÇON

3

AUTO-TEST

Pouvez-vous répondre aux questions suivantes?

1. Pourquoi dit-on que l'évolution de la communication est cumulative?
2. Qu'est-ce que le phénomène de distorsion dans la communication?
3. Qu'est-ce que la communication interpersonnelle?
4. Comment explique-t-on la naissance de l'art et des "leaders"?

Si vous avez éprouvé de la difficulté à répondre à ces questions, il faudrait revoir le texte de la leçon précédente.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le lecteur devrait pouvoir:

1. Définir la communication de masse.
2. Expliquer l'invention de l'imprimerie.
3. Énumérer les techniques de communication de masse.
4. Expliquer le retour à la communication personnelle.
5. Connaître toutes les étapes de l'évolution de la communication.

PLAN

INTRODUCTION:
NAISSANCE DE LA
COMMUNICATION DE
MASSE

1. NAISSANCE DE L'IMPRIMÉ
2. LE CINÉMA
3. LA RADIODIFFUSION
4. LA TÉLÉVISION
5. LES TECHNIQUES NOUVELLES
6. LA COMMUNICATION PERSONNELLE
— PHOTOGRAPHIE ET CINÉMATOGRAPHIE
— ENREGISTREMENT SONORE
— AUDIOVIDÉOGRAPHIE
— REPROGRAPHIE
7. PETIT JEU AIDE-MÉMOIRE

ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION

2e partie: de Gutenberg à la communication personnelle

INTRODUCTION

NAISSANCE DE LA COMMUNICATION DE MASSE

La communication de masse s'est développée en fonction de l'expansion démographique, lorsque l'homme, pour communiquer ses messages à un grand nombre d'autres hommes, s'est vu dans la nécessité de multiplier les canaux et d'amplifier les messages. La communication de masse s'appuie essentiellement sur l'existence de canaux — ou média — qui, s'adressant à un grand nombre de personnes, prennent le nom de **mass média**. Elle peut donc se définir comme étant une dissémination d'information à des masses de gens par l'intermédiaire de **mass média**. Nous avons déjà vu que la communication, à sa naissance, avait un caractère individuel et, qu'en se développant, elle a causé l'émergence d'une élite. Nous verrons maintenant que la communication, après être devenue un phénomène collectif, retourne au stade individuel dans l'utilisation que l'on fait des média.

Note: On trouvera, dans la partie supérieure de la page de droite, une section spéciale où seront données des précisions sur les éléments marqués d'un astérisque.

1. NAISSANCE DE L'IMPRIMÉ

La presse est sans doute le plus vieux moyen de conserver les messages. Avant l'invention de **GUTENBERG**, au début du XVe siècle, les caractères d'imprimerie étaient gravés à la main puis pressés sur du parchemin ou sur toute autre matière pouvant se conserver. L'invention de Gutenberg amène la **typographie***, système de composition à caractères mobiles qui permet une grande souplesse d'utilisation, puisque chaque caractère, gravé une seule fois, peut être réutilisé indéfiniment. On peut affirmer que c'est à partir de ce moment que la communication de masse se développe, parallèlement aux progrès apportés à des supports tels que le **papier***. Le livre devient, à partir du XVe siècle, le premier mass média en permettant à de nombreux récepteurs de percevoir les messages de quelques émetteurs. À la fin du XVe siècle, plus de 250 villes utilisent déjà l'imprimerie, particulièrement en Allemagne, en Italie et en France. Utilisant d'abord les caractères gothiques pour la diffusion d'ouvrages à caractère religieux, les ateliers typographiques s'installent bientôt dans les grands centres universitaires et commerciaux européens et adoptent les caractères romains. Vers le milieu du XVIe siècle, le livre prend la forme que nous lui connaissons aujourd'hui. C'est cependant au XVIIIe siècle (le siècle des lumières) que le livre atteint son apogée comme médium de communication de masse. Le livre n'est pas le seul résultat de l'invention de Gutenberg: le **journal** voit le jour pour la première fois en 1660, en Allemagne (Leipziger Zeitung), et se développe très rapidement. Il ajoute à l'écrit une dimension fabuleuse: celle de la grande diffusion. Alors que le livre est le véhicule idéal de la philosophie et des sciences, le journal met à la disposition quotidienne des gens une mosaïque de nouvelles plus ou moins illustrées. Le journal est donc le premier médium qui permet la communication des événements quotidiens de la vie, qui donne ce que l'on nomme les "informations".

(voir A, page suivante)

2. LE CINÉMA

Déjà Léonard de Vinci avait observé le phénomène que Nicéphore Niepce* réussit à rendre tangible: les images des objets éclairés se reflétant à l'envers sur le fond d'une boîte noire lorsqu'elles y pénètrent par un petit trou. Niepce est le véritable inventeur de la **photographie**, puisqu'il réussit, en 1822, à fixer une image sur une plaque de verre. Son associé, Daguerre, par l'utilisation de nouvelles substances, réussit à fixer une image positive par le procédé qui a pris son nom, le «daguerreotype». Les nombreuses expériences faites à la suite de cette découverte permirent l'apparition du Théâtre optique de Reynaud, puis du **kinétoscope** de l'Américain **Thomas Edison*** et enfin du **cinématographe** des frères **Lumière***. C'est en 1895 qu'a lieu la première représentation publique du cinématographe (ou cinéma), procédé qui, grâce au phénomène physiologique de la rétention rétinienne*, crée par la succession des images l'**illusion du mouvement**. Avant même qu'il soit devenu le septième art, le cinéma est considéré comme le mode de récréation et de culture le plus en vogue jusqu'à l'avènement de la télévision. Vers 1930, la synchronisation du son avec l'image permet au cinéma de supplanter le théâtre: une même production dramatique peut désormais être présentée simultanément en plusieurs endroits. En plus d'être un outil de loisir, le cinéma permet de véhiculer des messages idéologiques puissants. C'est le cas des productions hollywoodiennes des années 30-40 et du cinéma soviétique. (voir B, page suivante)

3. LA RADIODIFFUSION

L'utilisation des ondes amène la télégraphie puis la télégraphie sans fil (T.S.F.). Tout comme le tam-tam, ce médium est destiné à vaincre l'espace et le temps. Les messages parlés ou musicaux sont captés instantanément par des milliers de récepteurs. Les ondes se déplaçant à la vitesse de la lumière (300.000 kilomètres/seconde), le temps est vaincu en plus de l'espace. Cependant, le message instantané est unidirectionnel et, à moins d'un enregistrement, il est extrêmement fugace. Seul le moment présent compte en radiodiffusion et le message est sujet à interprétation, car il n'est perçu que par un seul sens: l'ouïe.

Pour combattre ce problème de conservation, l'homme invente le disque et la bande magnétique, qui lui permettent de réentendre le message de l'émetteur. Tout comme le livre, l'enregistrement sonore est édité, mais il nécessite un décodage au moyen d'un équipement matériel spécial qui en fait la lecture: le magnétophone et l'électrophone.

4. LA TÉLÉVISION

La télévision présente ceci de particulier qu'elle n'a pas d'inventeur. Elle est née d'une succession d'expériences à partir de la radiodiffusion. Ainsi, vers 1924, des premières images sont échangées entre l'Angleterre et la France grâce aux ondes de T.S.F. Il s'agit de la forme grossière d'un visage. Ce n'est que vers 1936 que l'électronique est utilisée. Vers 1946, la mise au point d'appareils de haute définition permet d'obtenir des images en noir et blanc très bien contrastées. Au cours des années 50, la télévision des images en couleur apparaît.

La télévision est certainement devenue le mass média le plus complet, car il est instantané, actif et multiforme. Il a l'avantage de rendre les messages perceptibles par tous les foyers et il contient les caractéristiques de tous les autres média. Il permet, de plus, de retransmettre les messages diffusés par d'autres média: ainsi, un film peut être rediffusé par le petit écran.

La télévision a été qualifiée de "fenêtre sur le monde". En effet, bien des reportages en direct ont placé les téléspectateurs devant des situations d'intense actualité. Qu'on pense à l'assassinat du Président Kennedy, aux vols spatiaux, à la mémorable ouverture des Jeux olympiques de Montréal. L'événement est amené directement dans les foyers du monde entier.

Ce médium est également un outil communautaire appréciable, puisque la télévision locale a maintenant remplacé le "perron de l'église" de nos parents et grands-parents, en nous livrant les événements de la région ou de la localité.

La conservation des messages télévisés se fait grâce au **magnétoscope**, qui permet d'enregistrer sur bande ou sur cassette n'importe quelle émission télévisée.

5. LES TECHNIQUES NOUVELLES

Le raffinement quotidien des procédés électroniques de reproduction permet de faire de la science-fiction une réalité. On commence maintenant à utiliser des écrans géants de télévision qui permettent à une famille de regarder la télévision "grande nature". Les satellites transmettent les messages émis de l'autre côté du monde et même de la lune. La planète Mars nous révèle une partie de ses secrets grâce à des images véhiculées par les ondes. La communication de masse a créé une **société de masse** au sein de laquelle l'homme a dû modifier complètement son sens des relations humaines. N'est-ce pas un peu à cause de ce repli sur soi auquel l'amène la télévision que l'homme s'enferme finalement dans un individualisme tellement égoïste que personne ne s'offre plus à aider un blessé dans la rue? Habitué à ce qu'on lui livre toute chaude sa ration de crimes et de catastrophes, l'homme engourdit sa soif de connaître dans l'inaction, le fatalisme et le repli sur lui-même. Ce n'est pourtant pas du tout là l'objectif de la communication!

COMMUNICATION

par ALAIN HÉNOT

la presse en collaboration avec le
COLLÈGE MARIE-VICTORIN

LEÇON
3
SUITE

A. GUTENBERG

Johannes Gensfleisch (1400-1468), né et mort à Mayence (Allemagne), est considéré comme l'inventeur de l'imprimerie, bien qu'il l'ait, semble-t-il, simplement perfectionnée. Le Chinois Pi Chang aurait découvert le caractère mobile cinq cents ans auparavant. Gutenberg substitua aux planches de bois gravées des lettres mobiles et métalliques, et il améliora le système de presse. Son entreprise eut un essor considérable. Il s'installa à Strasbourg puis revint à Mayence où, après s'être associé à Fust, il publia sa célèbre Bible. Une statue sculptée par David d'Angers commémore son invention à Strasbourg. Elle représente Gutenberg imprimant une feuille sur laquelle il est écrit: "Et la lumière fut."

— TYPOGRAPHIE

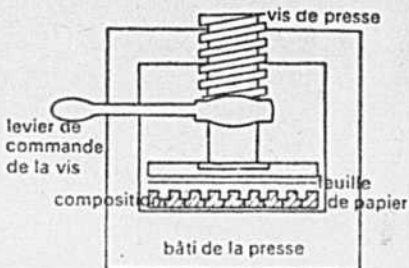
Le principe de l'impression typographique n'a pas changé depuis Gutenberg. Aussi, reprenons-en les fondements: Pour fabriquer en série chaque caractère, par exemple la lettre A, Gutenberg imagina:

- de graver le dessin de la lettre A sur un poinçon de métal très dur;
- de reproduire la lettre sur un métal plus tendre (cuivre, bronze ou laiton) en le frappant avec le poinçon et d'obtenir ainsi une matrice;
- de couler dans cette matrice un alliage de métal fondu qui, une fois refroidi, formera la lettre A.

Les lettres sont ensuite ordonnées de façon à ce que le texte soit composé. Une presse, grâce à une encre spéciale, imprimera le texte sur une feuille de papier.

— LE PAPIER

Si le papier a été mis au point par les Chinois vers l'an 105 de notre ère, ce n'est qu'au début du XIII^e siècle qu'il fait son apparition en Europe occidentale. L'invention de l'imprimerie contribua au développement de cette industrie, mais ce n'est que vers 1800 que la production en est devenue mécanique. L'invention de la machine à papier revient à un ouvrier d'une papeterie, Louis Robert. Quant à l'idée de tirer du papier de la pâte de bois, elle fut lancée par Réaumur, vers 1780, après qu'il eut observé que les guêpes construisaient leurs nids de fibres de bois salées et mélangées à l'aide de leur salive.



B. NIEPCE, Nicéphore

Nicéphore Niepce (1765-1833), né à Chalons-sur-Saône (France), chimiste de son métier, réussit à fixer de façon durable les images obtenues dans une chambre noire munie d'un diaphragme à iris, en utilisant la propriété qu'a le bitume de Judée de blanchir à la lumière. Bien que des essais aient été entrepris et des succès obtenus dès 1816, ce n'est qu'en 1822 que la première photographie est produite: elle représente la table de jardin de Niepce.

— EDISON ET LES FRÈRES LUMIÈRE

L'Américain Edison, inventeur du phonographe, fait breveter en 1892 un système de déroulement d'un film continu qu'il appelle le kinétoscope. Il s'agissait alors d'un appareil que l'on ne pouvait utiliser que de façon individuelle, et ce n'est que le 28 décembre 1895 que les frères Lumière firent la première présentation publique et payante du nouveau medium. Devant 35 personnes seulement, la projection démarra timidement, puis l'enthousiasme s'empara des spectateurs lorsqu'ils virent se précipiter sur eux la locomotive

dans l'arrivée d'un train en gare de La Ciotat. Après les rires déclenchés par l'arroseur arrosé, les spectateurs adoptèrent d'emblée le nouvel art et ce fut un succès foudroyant par la suite.

Les frères Lumière comprirent très vite que le cinéma se devait d'être un outil d'information aussi bien qu'un instrument de loisir. C'est ainsi que les premières nouvelles filmées apparurent sur les écrans dès le début du XX^e siècle.

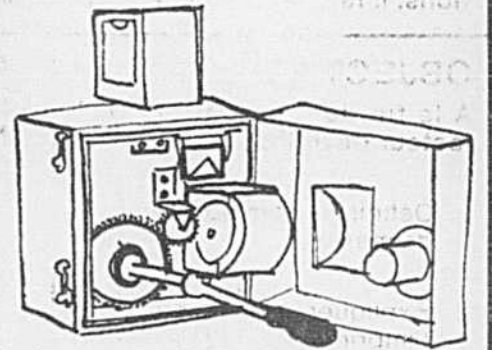
— LA RÉTENTION RÉTINIENNE

Le cinématographe est la synthèse de nombreuses découvertes scientifiques concernant la stroboscopie, la photographie et la projection. Le phénomène de la stroboscopie, ou persistance des impressions rétinienne, est le suivant: l'œil qui est exposé à une image lumineuse en conserve la vision durant un dixième de seconde environ après sa disparition. Ce phénomène, principe de base du cinéma, avait été observé par plusieurs chercheurs, jusqu'à ce que soit inventée la photographie par Niepce. Les recherches subséquentes aboutirent aux découvertes d'Edison et des frères Lumière.



Arrivée du train

Le cinématographe des frères Lumière était simple, précis et ingénieux.



6. LA COMMUNICATION PERSONNELLE

La communication personnelle est née de la communication de masse, en ce sens que les techniques utilisées de façon professionnelle au départ se sont vulgarisées, pour aboutir à une utilisation individuelle. C'est ce que Jean Cloutier appelle les "self-media", qui sont des moyens nouveaux pour

la communication au niveau de l'individu. Puisque celui-ci a tendance à se replier sur lui-même, car les mass media l'amènent à ne plus faire l'effort de communiquer avec les autres hommes, il va utiliser ces moyens à des fins qui lui sont propres et personnelles, soit pour s'amuser, travailler ou s'éduquer.



• LA PHOTOGRAPHIE ET LA CINÉMATOGRAPHIE

Depuis son invention par Niepce et son perfectionnement par Daguerre, la photographie a peu à peu remplacé les arts picturaux. Le portrait, par exemple, ne requiert que quelques minutes lorsqu'on a recours à la photographie, alors qu'il exige de longues heures de travail et de patience pour le peintre et son modèle. Dès la découverte de la cinématographie, l'image s'anime et l'enregistrement visuel devient vivant et plus près de la réalité. L'homme a toujours désiré garder des souvenirs, fixer à jamais les premiers pas d'un enfant ou être à la recherche constante d'événements ou de paysages mémorables. Les techniques se sont, bien sûr, adaptées à leur nouvelle vocation individuelle. C'est pourquoi des appareils peu perfectionnés suffisent à certains tandis que d'autres, en véritables connaissances, recherchent une qualité supérieure. Les appareils à développement instantané, du type Polaroid, et les caméras de cinéma sonore sont les dernières inventions à la disposition du chasseur d'images.

• L'ENREGISTREMENT SONORE

Le magnétophone permet à l'homme de reproduire à un moment donné un son qu'il a capté auparavant. Il est donc d'une très grande utilité lorsqu'on désire reconstruire un univers sonore, car il est extrêmement simple d'utilisation. Selon les appareils, il est en effet facile de faire des superpositions, d'enregistrer, par exemple; une musique sur une piste et des paroles sur l'autre; ces pistes seront ensuite "mêlées" afin que les paroles et la musique soient synchronisées. L'effacement des bandes est également d'une facilité déconcertante. Le magnétophone offre à bien des gens l'occasion de s'amuser (musique de danse), de s'éduquer (par des cours sur cassettes) et de travailler (dictée du patron à sa secrétaire par l'intermédiaire du dictaphone). Il remplace de plus en plus le courrier: un grand nombre de personnes séparées géographiquement correspondent par le truchement de cassettes qu'elles se font parvenir réciproquement.

Le magnétophone à cassette est également un bloc-notes ambulant et sonore qui a l'avantage d'enregistrer, sans aucun risque de distorsion de la part du transcrit, une infinité de messages, qu'il s'agisse du cours d'un professeur ou de la conférence de presse d'un homme politique.

• AUDIOVIDÉOGRAPHIE

La dernière-née des techniques de communication personnelle est le magnéscope: cassette qui permet, grâce à une petite caméra de télévision, d'enregistrer les événements sur le vif. Aussi malléable que l'enregistrement sonore, il est de plus en plus utilisé pour des fins éducatives. Les écoles secondaires et les cégeps l'utilisent de façon intensive. Les élèves s'initient ainsi aux langages spéciaux, à la technique de prise de vue et à la production de documents audio-visuels qui remplacent maintenant les documents écrits. Certaines universités, par l'utilisation de circuits fermés, offrent aux étudiants des cours télévisés préparés par le professeur. Des organismes comme le Vidéo-graphie, à Montréal, mettent à la disposition des gens le matériel nécessaire à la production qu'ils veulent réaliser. Dernière nouveauté: des jeux télévisés programmés à l'avance (tennis, tir, ping-pong, squash, etc.) que l'on peut pratiquer dans son fauteuil, devant son appareil de télévision, une bonne bière à la main.

• REPROGRAPHIE

Cette technique de communication permet de reproduire à volonté des textes ou des dessins, grâce à une matrice obtenue par un procédé photographique, sans avoir à passer par les canaux typographiques ou autres.

La xérophotographie (qui tire son nom d'une marque de commerce) est extrêmement utilisée de nos jours. Du noir et blanc, on passe maintenant à la reproduction de documents en couleur. Elle permet à celui qui désire, par exemple, faire un montage de photos tirées de revues, de l'effectuer avec le jeu des couleurs.

Enfin, le rétroprojecteur est un instrument utilisé par des petits groupes: il utilise la transparence de feuilles d'acétate sur lesquelles on dessine. L'image est directement projetée sur un écran.

7. PETIT JEU AIDE-MÉMOIRE

Voici terminée l'histoire, en deux épisodes, de l'évolution de la communication. Afin d'évaluer vos connaissances, mettez dans les espaces blancs le mot approprié. (Lisez chaque phrase au complet avant de remplir les espaces.)

La communication, avant d'être un art, est une _____ et, par conséquent, elle n'échappe pas au caractère d'_____ des connaissances qui, particulièrement les sciences. Au cours des deux leçons, on a vu que la communication est _____, en ce sens que chaque étape apporte quelque chose à la suivante. Au début, la communication est _____, car l'homme n'échange qu'avec la nature, dont il est partie intégrante. Peu à peu, il compose avec ce qui l'entoure et l'influence, c'est-à-dire avec son _____. Le genre humain se développe, s'étend, et la communication

doit franchir des barrières naturelles. L'homme devient _____, mais il peut dans cette fonction teindre le message de sa propre subjectivité, d'où un phénomène de _____. La multiplicité des émetteurs et des récepteurs amène une communication à double sens, ou _____. Puis, sortant du cercle de la tribu, il désire faire parvenir des messages à d'autres tribus. Utilisant le tam-tam et les signaux de fumée, les langages _____ sont nés, qui feront partie du monde de l'_____ pour les éléments sonores, et du monde de l'_____ pour les éléments visuels. En plus de ces symboles auditifs et visuels, l'homme invente l'écriture et en soigne la présentation, transmettant par elle une partie de sa _____. Un autre monde des langages naît, la _____. Puis l'homme désire représenter visuelle-

ment les scènes qui l'entourent. Pour transcrire ses messages, il dessine sur des _____, comme les parois des grottes. Le geste, la parole deviennent spectacles et l'on assiste à la naissance de l'_____. L'art fait apparaître des gens qui se distinguent des autres et qui font partie de l'_____. Artistes et hommes publics ont une capacité de communiquer leurs idées, et ceci leur assure le _____ sur les autres. La nécessité de multiplier les canaux et d'amplifier les canaux amène la communication de _____, et les messages passeront donc par des _____. L'imprimerie, grâce à l'Allemand _____, permet la première communication de masse. Elle permet, par l'agencement de lettres mobiles, ou _____, le développement des médias écrits, tels que le livre et le journal. Il faut attendre 1822 pour que Niepce invente la _____, et

1895 pour que les frères _____ fassent la première représentation des _____. Puis la télégraphie sans fil, ou _____, utilise les ondes pour transmettre des messages destinés à vaincre l'_____. Mais, fugaces, les sons ne peuvent être _____ sur disques ou bandes _____ pour être conservés. Dans les années 40, la télévision fait son apparition et permet bientôt, vite à chaque foyer d'assister à l'événement _____ sans sortir de chez soi. La conservation des messages télévisés s'opère grâce au _____. La communication de _____ a apporté au monde à la fois une connaissance complète de ce qui se déroule au fil des jours, mais, malheureusement, elle tend à faire se replier les gens sur eux-mêmes. C'est pourquoi la communication _____ a tant de succès. Il s'agit, au fond, d'un retour aux sources.

- | | | |
|---------------------|--------------------|-----------------------|
| 1. Science | 12. Eidosphère | 23. Photographie |
| 2. Accumulation | 13. Personnalité | 24. Lumière |
| 3. Évolutive | 14. Scriphtosphère | 25. Cinématographique |
| 4. Individuelle | 15. Supports | 26. Radiodiffusion |
| 5. Environnement | 16. Art | 27. Espace |
| 6. Messenger | 17. Elite | 28. Enregistreurs |
| 7. Distorsion | 18. Pouvoir | 29. Magnétiques |
| 8. Interpersonnelle | 19. Masse | 30. Directement |
| 9. Audits | 20. Masse media | 31. Magnétoscope |
| 10. Visuels | 21. Gutenberg | 32. Masse |
| 11. Acousphère | 22. Typographie | 33. Individuelle |

• SOLUTIONS

Rattacher l'information scientifique à l'actualité

— Fernand Seguin

par André CHENIER

A l'heure où sciences et techniques commandent plus que jamais l'évolution sociale, pas toujours et nécessairement dans le bon sens, l'information scientifique doit-elle rester un simple compte rendu de la recherche de laboratoire ou celui qui est chargé de communiquer l'information doit-il, tout en vulgarisant la connaissance, susciter et orienter les débats publics vers ce qui semble, dans le vaste champ des sciences et des techniques, devoir avoir l'impact le plus sensible pour la société d'aujourd'hui et celle de demain?

Le journaliste scientifique doit-il continuer à rester neutre vis-à-vis l'opinion du spécialiste et celle du profane sur des questions d'intérêt majeur comme les risques ou la nécessité de l'énergie nucléaire, la pollution par le mercure ou l'importance des pâtes et papiers? Ou doit-il adopter une attitude plus critique vis-à-vis l'expert et plus soucieuse d'éclairer vraiment le profane sur les implications économiques, politiques et sociales d'un projet scientifique ou technique? Le scientifique lui-même doit-il s'engager plus avant, à ses risques et périls, dans le débat social; et monsieur tout-le-monde, avec son bagage de connaissances ou son gros bon sens, est-il en mesure d'apporter sa quote-part à la conclusion heureuse du débat?

Tels étaient les thèmes majeurs de la discussion au premier colloque de la nouvelle Association québécoise des professionnels de la communication scientifique, en fin de semaine, à Montréal.

L'animateur, M. Fernand Seguin, a clairement résumé la situation:

"La simple information scientifique, qui est un effort de vulgarisation, et la nouvelle information scientifique, qui constitue une analyse critique, me paraissent également essentielles.

"Ainsi, le débat sur la pollution par le mercure, débat qui répondait à de vives préoccupations de la société, s'est accompagné d'analyses critiques et de jugements de valeur. Mais l'information a laissé dans l'ombre des éléments qui auraient pu éclairer et faciliter ce débat. Personne n'a mentionné par exemple que le mercure n'est peut-être pas absolument nécessaire au procédé chlor-alcali de production de pâtes et papiers, que cette méthode de catalyse n'est peut-être pas exclusive et que, conséquemment, le débat ne portait pas absolument sur un choix à effectuer entre la pollution et la production de pâtes et papiers."

M. Seguin a, par ailleurs, trouvé très intéressante l'idée de rattacher

d'avantage l'information scientifique à l'actualité quotidienne: faits divers, politique économique ou sociale, éducation, arts et culture.

"Cette approche rationnelle, a-t-il dit, pourrait rendre de nombreux services. On a suggéré par exemple que, dans les écoles, les diverses disciplines scientifiques soient étudiées, non plus dans des manuels, mais dans un journal, à travers les divers événements de l'actualité quotidienne. Mais il y a de mauvais exemples. L'accident survenu récemment à un personnage très connu a donné lieu à de nombreuses hypothèses. Personne, cependant, n'a mentionné les rapports qui existent entre la vitesse d'un véhicule, la vitesse de freinage, la distance parcourue..."

Sur les rapports qui doivent exister entre journalistes et chercheurs, M. Seguin a fait observer que l'attitude de la communauté scientifique n'a guère changé et n'est peut-être pas sur le point de changer.

"Le chercheur est jaloux de ses travaux; c'est un être précis, qui a le sens de la nuance... et qui se méfie de tous ceux qui veulent parler de ses travaux... Pour le chercheur, le texte du journaliste apparaît comme une déformation de ce qui est. Ce sont, en fait, deux métiers bien différents. L'obligation, pour le journaliste, de remettre son texte au chercheur bloquerait toute transmission de l'information vulgarisée..."

"Les chercheurs, a-t-on dit, consentent de plus en plus à parler de leurs travaux et ce, principalement parce qu'ils craignent de voir leurs sources de financement se tarir dans une conjoncture défavorable. Il y a danger que la nouvelle communication scientifique, en forçant le chercheur à s'interroger sur l'utilité de certains de ses travaux, l'amène à se faire de nouveau."

Quant aux agents d'information, chargés de transmettre certaines informations d'entreprises ou de ministères, ils accomplissent un travail ingrat en raison de toutes les contraintes que leur fonction implique.

Conseil d'administration

Au terme du colloque, l'AQPCS s'est donné un conseil d'administration de sept membres élus pour un an et composé comme suit: Gilles Provost, Le Devoir, Montréal, président; Jean-Marc Gagnon, Québec-Sciences, Québec, vice-président; Jean Baroux, Conseil des sciences du Canada, Ottawa, directeur général; Jean-Marc Fleury, Centre de développement international, Ottawa; Bernard Lévy, Chercheur, Université de Montréal; Alain Hogue, Radio-Canada, Ottawa, et André Chenier, La Presse, Montréal.

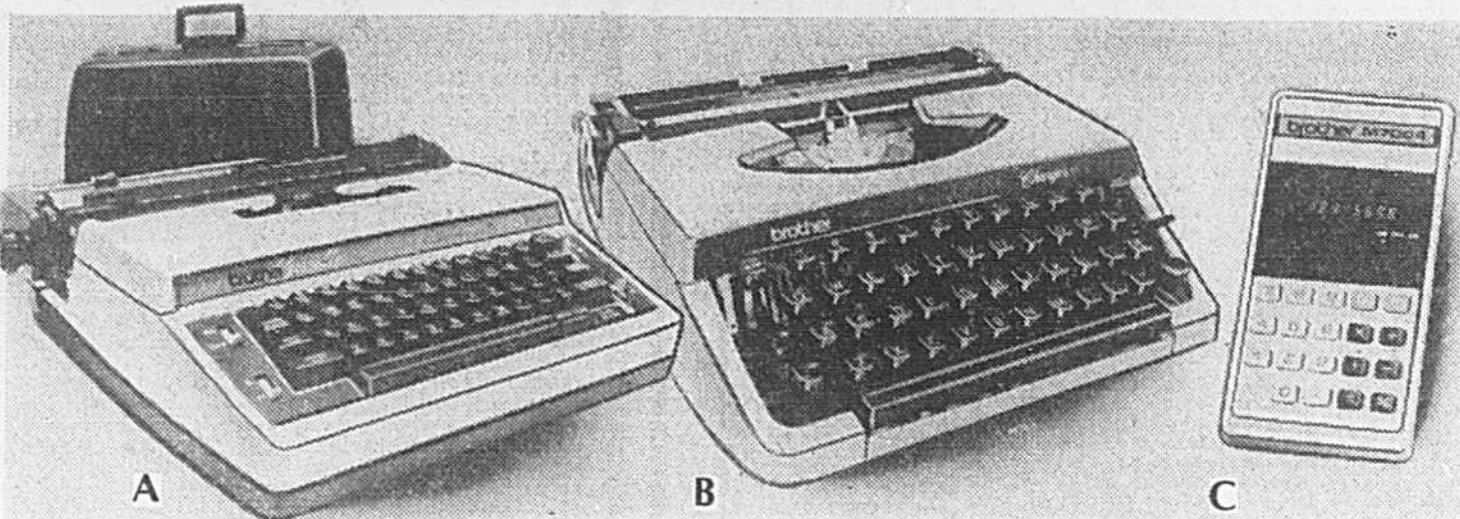
CHEZ
SIMPSONS...
AVEC
PLAISIR

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

MACHINES À ÉCRIRE ET CALCULATRICES

brother



machine à écrire électrique
"L-10 plus 3" avec cassette

Prix Simpsons

249⁹⁸

- A. Machine à écrire "Brother" avec ruban à cassette.
• Chariot "13" électrique à puissant retour. Tabulateur pré-réglé.
• Clavier bilingue 88 caractères, 3 touches répétition.
• Position ruban 2 couleurs et stencil.
• Interlignes variables.
• Cordon amovible. Caractère pica. Etui moulé.
• Garantie 10 ans sur pièces (entièrement garanti 90 jours).

machine à écrire portable
"Charger II" de "Brother"

Prix Simpsons

69⁹⁸

- B. Modèle économique avec clavier bilingue 84 caractères.
• Position pour ruban noir, rouge et stencil.
• Margeurs instantanés et support pour papier.
• Touches arrondies. Caractère pica.
• Joli couvercle et mallette.
• Garantie 10 ans sur pièces (Garantie complète 90 jours).

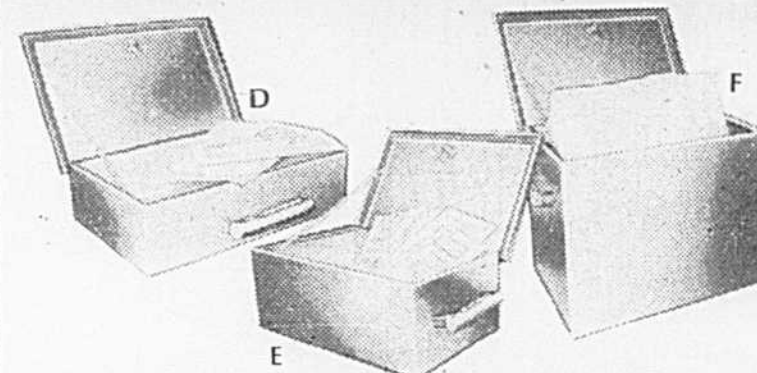
calculatrice 818-L
de "Brother"

Prix Simpsons

29⁹⁸

- C. Nouveau modèle léger et pratique.
• Piles de très longue durée.
• Effectue les 4 opérations de base plus pourcentage, racine carrée et changement de signe.
• Mémoire indépendante.
• Voyant au cristal liquide facile à lire.
• Etui simili-cuir pratique pour sac à main.

Rubans **KORESI** pour machines à écrire, machines à additionner et machines imprimantes sont disponibles chez Simpson



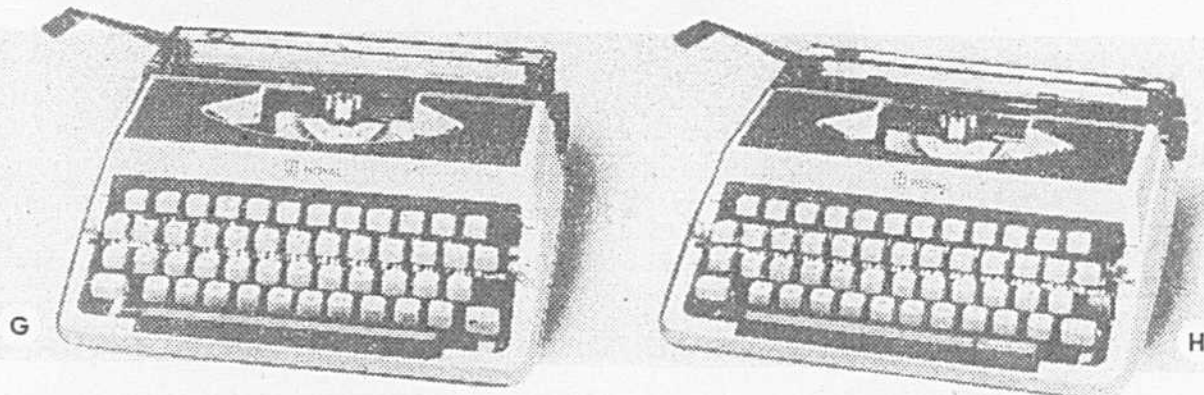
rabais \$3 à \$5 - coffrets acier

- Coffrets de sûreté rebelles au feu pour la maison, le bureau.
- Double parois en acier robuste. Isolant amiante 14".
- Serrure avec clé. Fini email cuit tan.

	Prix ord. Simpsons	Vente
D. Modèle F101. 14 1/2" x 9" x 4"	19.98	16 ⁹⁸
E. Modèle F102. 14 1/2" x 9" x 6"	24.98	19 ⁹⁸
F. Modèle F103. 14 1/2" x 9" x 11 1/4"	34.98	29 ⁹⁸

MACHINES À ÉCRIRE ET CALCULATRICES

ROYAL®



machine à écrire portable
en acier "Royal 202"

- G. Modèle très apprécié des étudiants ou pour le bureau.
• Clavier bilingue 88 caractères, 44 touches.
• Margeurs instantanés, support pour papier.
• Ruban deux couleurs et stencil.
• Contrôle de touche pratique, sélecteur d'interligne.
• Mallette portable comprise.

Prix Simpsons

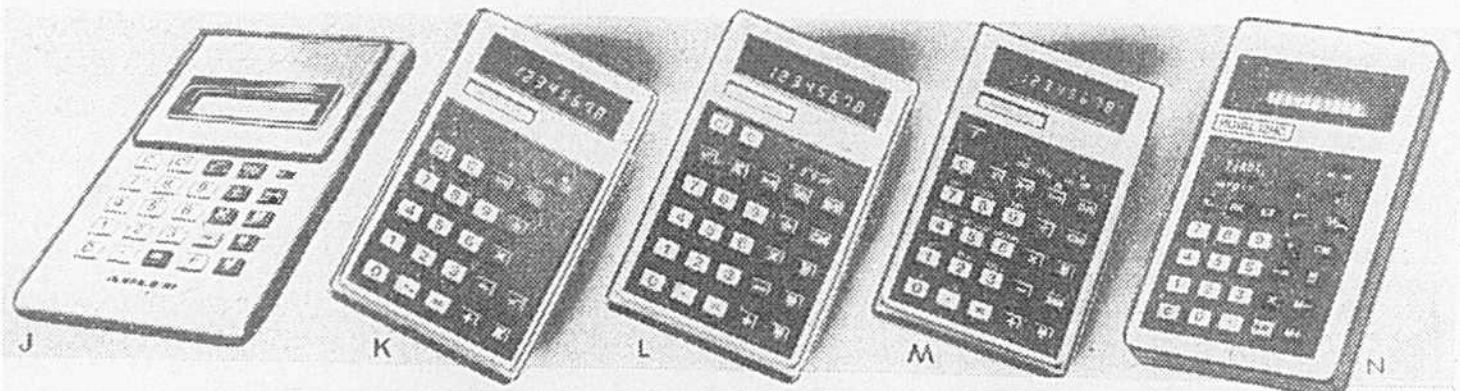
79⁹⁸

machine à écrire de luxe
portable "Royal 204"

- H. Parfait pour la maison ou le bureau.
• Interligne répétée automatique et tabulateur pré-réglé.
• Clavier bilingue 88 caractères, 44 touches.
• Contrôle de touche, sélecteur 3 positions pour ruban.
• Plusieurs autres caractéristiques "Royal".
• Construction métal. Mallette incluse.

Prix Simpsons

99⁹⁸



choix de calculatrices "Royal"

- J. Rabais 530 Calculatrice "Royal Adler" à énergie solaire. Modèle léger fonctionnant avec 40 cellules solaires. Transforme la lumière du jour ou artificielle en énergie, sans aucun besoin de piles. Effectue 5 opérations de base. Mémoire complète et clavier. Voyant au cristal liquide 8 chiffres. Décimale flottante. Constante automatique. Modèle 1980 style porte-feuille.

Prix ord. Simpsons 79.98

49⁹⁸

- K. Calculatrice électronique "Royal 90 S". Voyant 8 chiffres, effectue racine carrée et toutes les autres opérations de base. Échange de signe et constante. Pi, pourcentage, addition et soustraction. Suppression du zéro, voyant numérique, décimale flottante, sous-charge.

Prix Simpsons

15⁹⁸

- L. Calculatrice électronique "Royal 91 S". Voyant 8 chiffres avec racine carrée et mémoire. Constante automatique, pourcentage, addition, soustraction, pi et changement de signe. Voyant digitron, touche échange, indicateur mémoire sous-charge. Système de décimale flottante.

Prix Simpsons

19⁹⁸

- M. Calculatrice "Royal 99T". Modèle scientifique électronique 8 chiffres avec racine carrée automatique, logarithme, anti-logarithme, opérations trigonométriques. Sinus, cosinus, tangente, arc cosinus, arc tangente. Mémoire indépendante, constante automatique. Voyant digitron facile à lire. Décimale flottante et sous-charge.

Prix Simpsons

29⁹⁸

- N. Calculatrice "Royal 12HC". Modèle électronique 12 chiffres. 5 opérations stables, pourcentage, addition, soustraction, hausse ou baisse. Mémoire, touche échange, racine carrée, constante indépendante, système décimale flottante.

Prix Simpsons

49⁹⁸

Adaptateur CA disponible 4.98

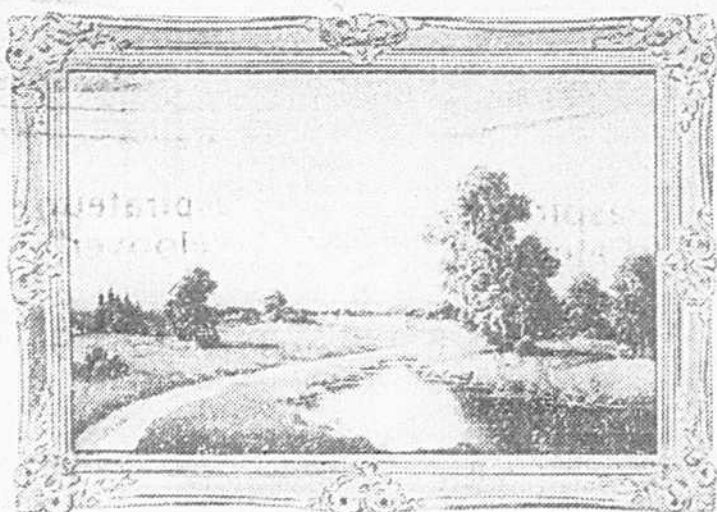
Rayon 704 au rez-de-chaussée.

Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez ou...
composez 842-7221 jour et nuit

Simpsons

SIMPSONS EST FIER DE VOUS
OFFRIR UNE IMPOSANTE
COLLECTION DE PEINTURES
À L'HUILE ORIGINALES



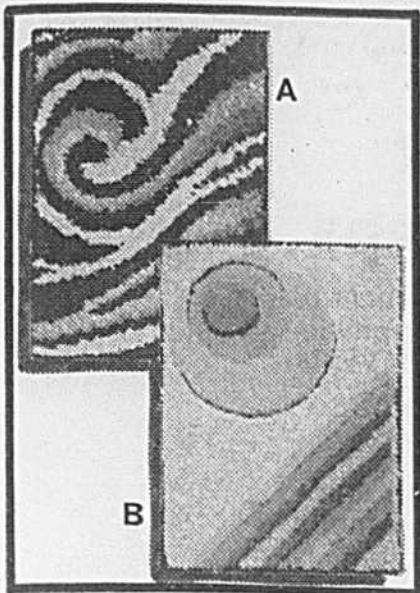
Vous trouverez chez Simpson de merveilleux tableaux du 19^e siècle peints par des artistes renommés inscrits dans les dictionnaires "Benezit and Graves". Toiles traditionnelles et contemporaines, œuvres d'artistes canadiens ou étrangers. En plus d'une vaste sélection de canevas sans cadre que vous pourrez encadrer et qui feront preuve de votre bon goût. Choix de scènes de rue, paysages, scènes maritimes et croquis de vie humaine.



Prix Simpsons \$150 à \$5,000

Venez rencontrer M. Leslie des importations "Leslie Importations Ltd" qui sera à la Boutique aux trésors pour vous aider dans votre choix.
Du lundi, 14 février au samedi, 19 février de 10h du matin à midi et de 2h30 à 5h30 de l'après-midi. Jeudi et vendredi jusqu'à 9h du soir.
Rayon 744 au sixième. En ville seulement.

Pour achat en personne seulement



jolis cavenas pour tapis et coussins

Cavenas pour tapis. Modèles 100% polyester, faits au Canada. 27" x 39".
A. "Cosmos" B. "Astro" (Non représenté): C. "Corridor" D. "Format"

Prix ord. Simpsons \$9 **749**

Canevas pour coussins. (non représentés) Modèles 100% polyester, faits au Canada. 13" x 13".
E. "Action" F. "Cyclope" E. "Ronron" D. "Chaîne"

Prix ord. Simpsons 4 \$0 **349**



superbes canevas de "Bouquet"

Prix ord. Simpsons \$10 **799**

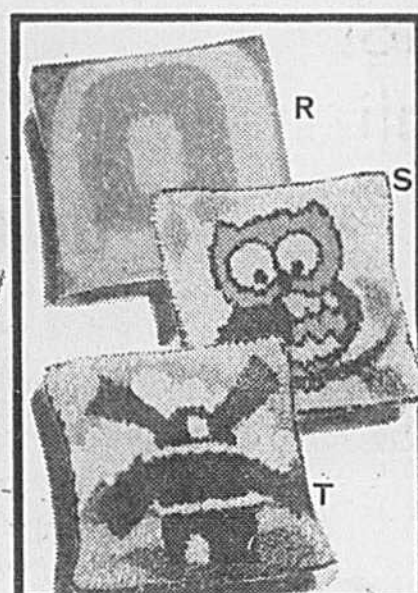
Faites de magnifiques jouets ou coussins avec ces canevas 100% coton pouvant être rembourrés. Fabrication canadienne.

J. "Cowpoke", 14" x 24"
K. "Panda", 16" x 21"



fibres pré-coupées de bonne qualité pour tapis

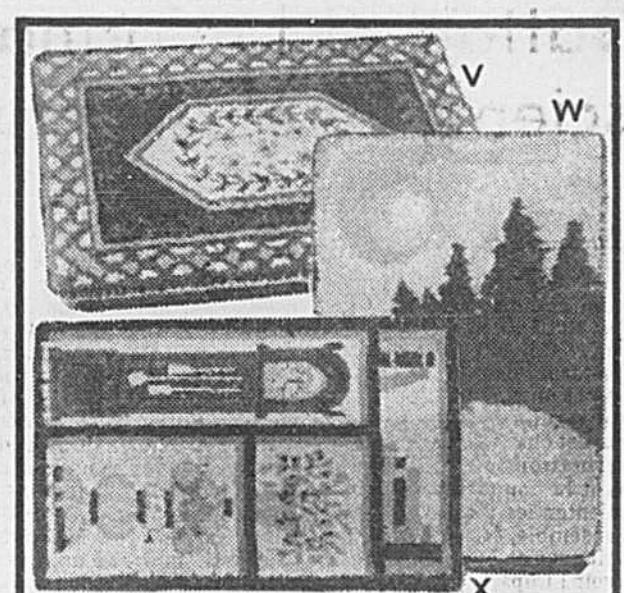
L. "Bouquet" 100% laine, 320 pièces, 2 1/2" long. Variété de coloris comprenant blanc, neutre et tons de bois, jaune/or, vert, rouge, bleu, pourpre et noir. Prix ord. Simpsons 65 **.55**
M. 100% laine "Bouquet" pour tapis à poil long, 320 pièces, 3 1/2" long. Mêmes coloris que ceux décrits à l'article (L). Prix ord. Simpsons 89 **.79**
N. "Rugelle", 100% polyester, 320 pièces, 2 1/2" long. Jaune/or, tons de crème à brun, nectarine, rouge, bleu, vert, noir. Prix Simpsons **.79**
P. "Shagnelle" polyester. Mêmes coloris que ceux décrits à l'article (N). 320 pièces, 4" long. Prix ord. Simpsons 1.09 **.99**
Q. Crochets à tapis. Prix ord. Simpsons 1.20 **.99**



canevas "Bouquet" pour coussins

Prix ord. Simpsons 5.50 **399**

Canevas 100% coton avec motif pour coussins. Fabrication canadienne. 15" x 15".
R. "Riviera"
S. "Hibou aux grands yeux"
T. Moulin à vent
U. (Non représenté)
"Jacobin"



magnifiques canevas Bouquet pour faire de superbes tapis

Prix ord. Simpsons \$13 **999**

Canevas peints en coton de fabrication canadienne.
V. "Shalimar", 24" x 36"
W. "Sérénité", 26" x 40"
X. "Vaisselier antique", 26" x 40"
(Non représentés).
Y. "Eclipse", 26" x 40"
Z. "Aurore", 26" x 48"
AA. "Matin d'hiver", 26" x 40"

Rayon 727 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



ravissants escarpins et sandales pour dames et adolescentes

Pour le printemps qui vient ou pour les vacances dans le Sud, vous apprécierez la fraîcheur de ces sandales et escarpins en simili-cuir avec semelles intérieures coussinées. Disponibles dans pointures (sans 1/2) seulement.

A. #7705. Escarpin à talon compensé avec corde à l'empigne. Tan ou blanc. Pointures 6 à 10.

Prix Simpsons **12.99**

B. #7620. Fourreau à talon compensé, genre escarpin. Tan ou caramel. Pointures 6 à 10.

Prix Simpsons **12.99**

C. #7603. Escarpin à talon compensé avec garniture sur le dessus. Tan ou caramel. Pointures 6 à 10.

Prix Simpsons **12.99**

D. #1632. Sandale deux lanières à talon cubain. Ivoire ou blanc. Pointures 5 à 10.

Prix Simpsons **11.99**

E. #1614. Sandale avec bride au talon, talon cubain. Blanc, ivoire ou multicolore (beige/ivoire/brun). Pointures 5 à 10.

Prix Simpsons **11.99**

F. #7706. Escarpin à talon cubain, garniture à l'empigne. Noir, brun ou blanc. Pointures 6 à 10.

Prix Simpsons **14.99**

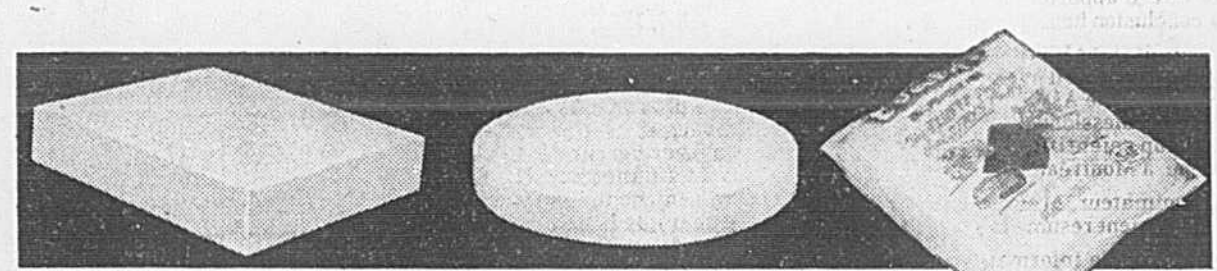
G. #1629. Sandale avec empeigne ajourée, talon cubain. Blanc, marine ou ivoire. Pointures 5 à 10.

Prix Simpsons **11.99**

H. #1509. Sandale avec ouverture latérale, talon cubain. Blanc, ivoire ou brun. Pointure 5 à 10.

Prix Simpsons **11.99**

Rayon 707 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

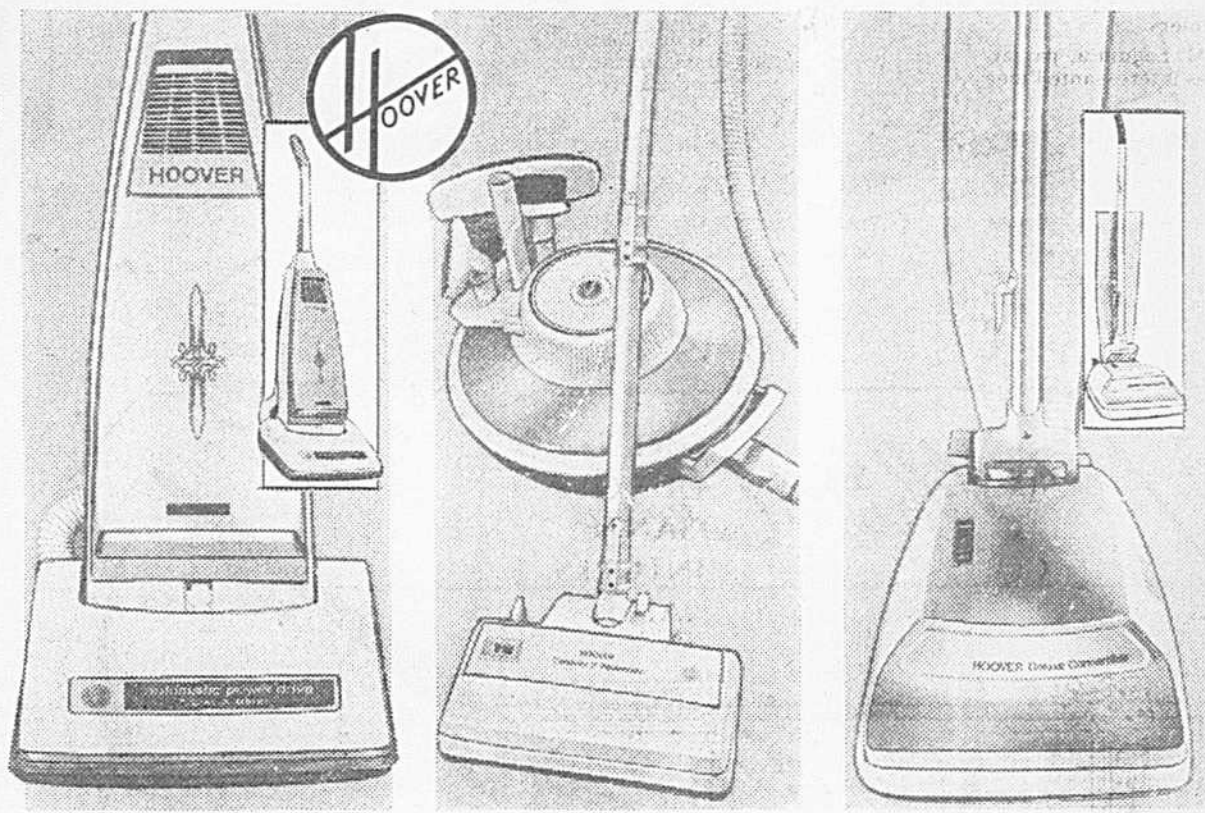


rabais 20% à 26% — mousse pour coussins

- Faites vos propres matelas, coussins et jouets tout en économisant.
- Mousse non-allergène.
- Modèles robustes et résistants, inodores et lavables.

Prix ord. Simpsons	Vente	Prix ord. Simpsons	Vente
2" x 24" x 72"	11.29	4" x 24" x 72"	19.59
2" x 30" x 72"	12.39	4" x 30" x 72"	24.69
2" x 36" x 72"	13.49	4" x 36" x 72"	27.79
2" x 39" x 72"	14.49	4" x 39" x 72"	31.89
2" x 48" x 72"	17.59	4" x 48" x 72"	36.99
2" x 54" x 72"	19.59	4" x 54" x 72"	41.19
Rond 12" x 2"	1.29	18" x 36" x 2"	2.39
Rond 15" x 2"	1.69	18" x 36" x 2"	4.99
Rond 18" x 2"	1.99	15" x 15" x 2"	1.49
Mousse déchiquetée, 2 lb.	1.99	15" x 18" x 2"	2.19
Polyfibre, 1 lb.	2.98	18" x 18" x 2"	2.49
Traversin	6.79	18" x 20" x 4"	3.59
Traversin rond	8.89	24" x 24" x 2"	3.99
		21" x 20" x 4"	4.89
		21" x 30" x 4"	6.79

Rayon 733 au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval



aspirateur "Dial-a-Matic"

Prix ord. Simpsons 249.99

219⁹⁹

Rabais \$30. Aspirateur droit de "Hoover" avec réglage automatique pour manipulation facile. Se transforme en modèle seau avec accessoires (en supplément). Carter à sac rigide, manche 3 positions et pare-chocs protecteurs pour meubles. Modèle U6043.

aspirateur "Celebrity II"

Prix ord. Simpsons 229.99

199⁹⁹

Rabais \$30 sur ce fameux aspirateur "Hoover" qui bat et balaie tout en nettoyant. Large sac 13 lb. Suction pour nettoyage des coins et sélecteur de surface. Rebobinage automatique du cordon, construction acier. Complet avec accessoires. Modèle 3069.

aspirateur "Hoover"

Prix ord. Simpsons 149.99

124⁹⁹

Rabais \$15. — Cet aspirateur transformable vous fournit deux appareils en un. S'utilise comme modèle seau grâce aux accessoires (en supplément). Manche 3 positions, carter rebelle aux chocs, sac extérieur à glissière et contrôle au pied pour réglage de la longueur de mèche. Indicateur longueur de mèche. Lumière pour poussière. Pare-chocs protecteurs pour meubles. Modèle W4081.

Rayon 748 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

ACHETEZ CHEZ SIMPSONS

En ville—977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3B 3Y7
Fairview—6790 Trans-Canada Highway, Pointe Claire H9R 1C5
Anjou—7895 boul. Les Galeries d'Anjou, Montréal H1M 1W8
Le Carrefour Laval—3045 Blvd le Carrefour, Laval H2T 1C7

HEURES D'AFFAIRES SIMPSONS

Lundi, mardi et mercredi
en ville de 9h à 5h30.
Fairview, Anjou et Laval
9h30 à 6h

Judi et vendredi en ville de 9h à 9h
Fairview, Anjou et Laval 9h30 à 9h
Les 4 magasins ouverts samedi de 9h à 5h

COMPOSEZ 842-7221

Achetez par téléphone... jour et nuit
Service téléphonique Simpsons disponible
24 heures par jour, 7 jours par semaine.

souliers de marque "White Cross"... synonymes d'un confort parfait de toute élégance pour le printemps

Voici de superbes souliers de la collection "White Cross" pour accompagner vos tenues printanières. Commandez les vôtres dès maintenant... vous les apprécierez surtout pour leur confort et élégance. Tous les modèles sont en cuir véritable et disponibles dans les pointures: B: 5½ à 10 et D: 6½ à 8½.

Simpsons



M. Gaston Paris représentant de la maison "White Cross" se fera un plaisir de vous aider dans votre choix. Il sera au rayon des souliers pour dames, au deuxième, demain, le 15 février de 11 h. du matin à 12 h 30 et de 2 h. à 4 h. de l'après-midi.

A. Escarpin fourreau avec soufflet devant et détails de surpiqûres. Noir, tan, marine ou ivoire.

B. Modèle à talon bas, courroie en T et boucle. Semelle crêpe, surpiqûre contrastante. Tan seulement.

C. Modèle fourreau avec talon compensé, surpiqûre contrastante, semelle crêpe. Cuir de chevreau noir ou tan.

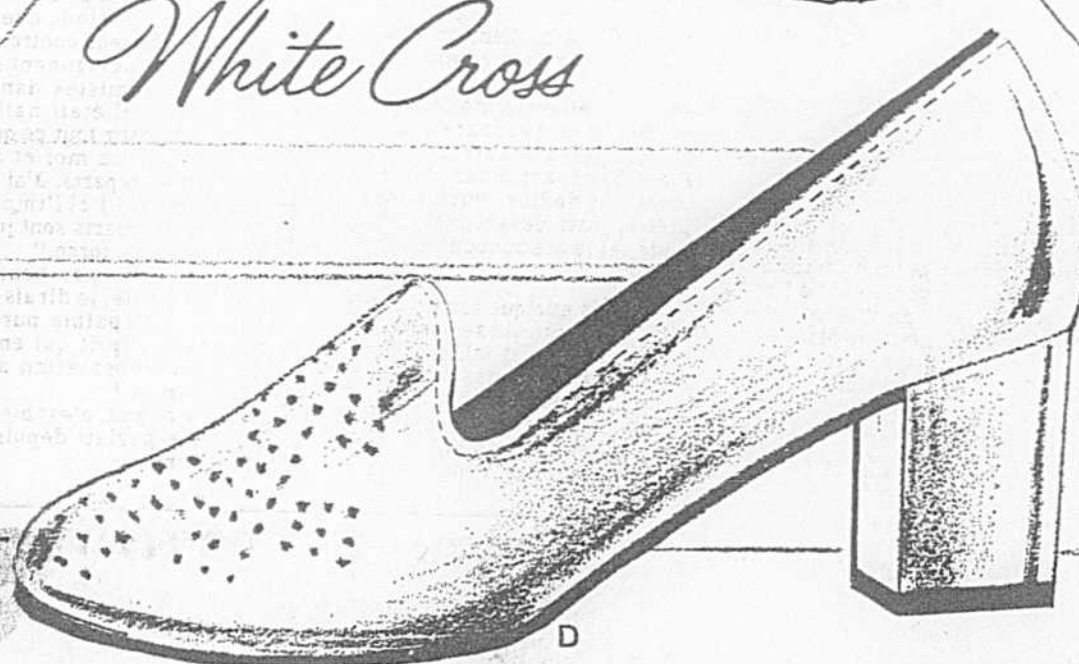
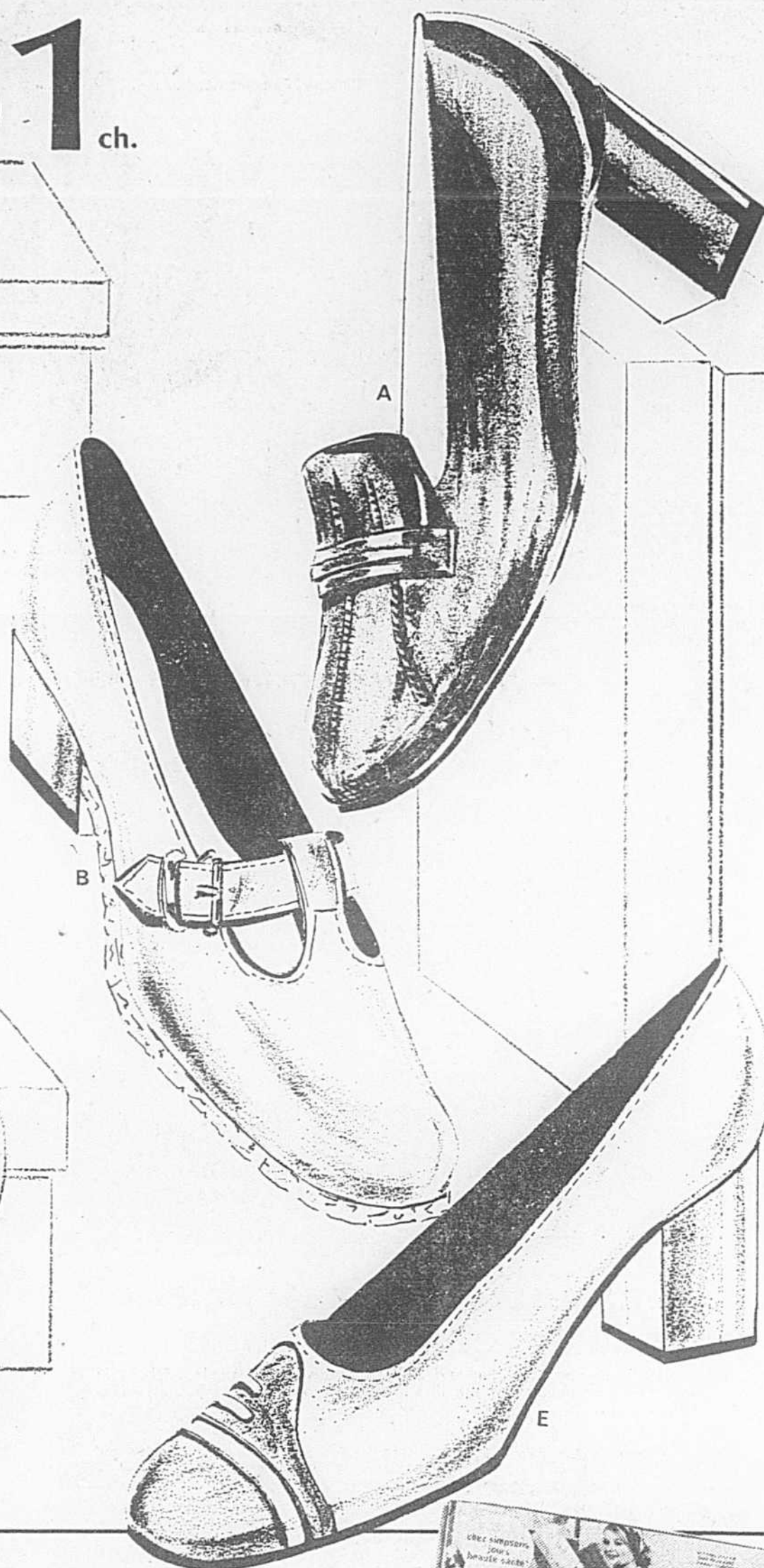
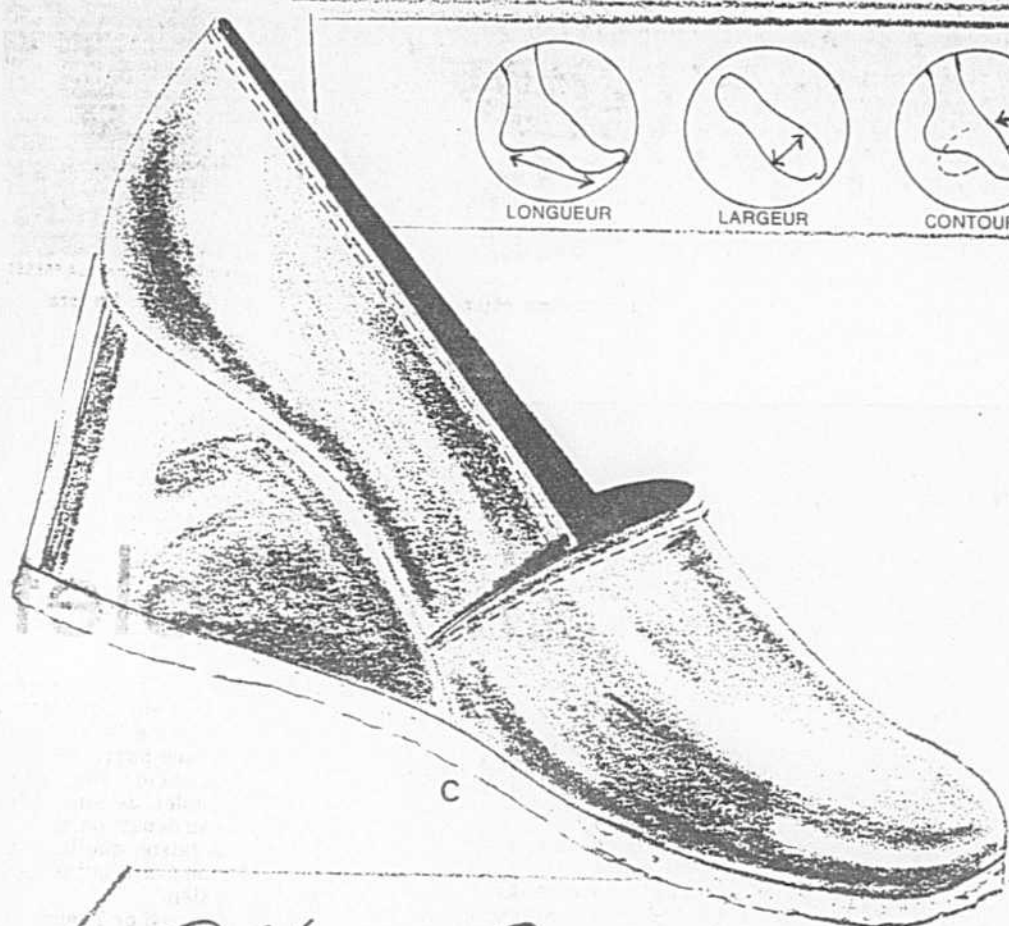
D. Escarpin fourreau avec empeigne perforée. Brun ou ivoire.

E. Escarpin fourreau deux tons avec détails fantaisie devant. Cuir de veau noir/garniture cuir verni noir, cuir de veau ivoire/garniture tan.

Rayon 721, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

\$31 ch.



Maintenant en plein essor Chez Simpsons jours de beauté santé.

Ne manquez pas cet événement. Venez chercher une copie du cahier "jours de beauté santé" de 16 pages au magasin Simpsons le plus près de chez vous. C'est un pratique guide d'achats rempli de suggestions pour soins personnels de beauté et de santé. Venez en personne ou commandez maintenant en composant 842-7221.



ACHETEZ CHEZ SIMPSONS

En ville—977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3B 3Y7
Fairview—6790 Trans-Canada Highway, Pointe Claire H9R 1C5 Sortie 33—route St-Jean (d'est ou d'ouest)
Anjou—7895 boul. Les Galeries d'Anjou, Montréal H1M 1W8
Le Carrefour Laval—3045 Blvd le Carrefour, Laval H2T 1C7

HEURES D'AFFAIRES SIMPSONS

Lundi, mardi et mercredi en ville de 9h à 5h30.
Fairview, Anjou et Laval 9h30 à 6h

Judi et vendredi en ville de 9h à 9h
Fairview, Anjou et Laval 9h30 à 9h
Les 4 magasins ouverts samedi de 9h à 5h

COMPOSEZ 842-7221

Achetez par téléphone... jour et nuit
Service téléphonique Simpsons disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.